

## Sommaire

Valeur financière	Gouvernement d'entreprise	Valeur ajoutée
Message du Président du Conseil d'administration	Structure de la Banque et actionariat	Le choix de la proximité
2	54	81
Message du Président de la Direction générale	Structure du capital	Réseau BCVs
3	58	84
La Banque Cantonale du Valais en bref	Conseil d'administration	Confiance et compétence, clés du succès de l'activité de la banque de détail
5	58	88
Mission, stratégie et concrétisation opérationnelle	Direction générale	La BCVs passe la vitesse supérieure en matière de gestion de fortune
6	68	96
Chronologie et faits essentiels 2010	Rémunérations, participations et prêts	Les entreprises, une des raisons d'être de la BCVs
11	75	104
Informations aux investisseurs	Droits de participation des actionnaires	Protection de l'environnement et qualité au centre des préoccupations
15	76	109
Reflets conjoncturels	Prises de contrôle et mesures de défense	
18	76	
Evolution du bilan	Organe de révision	<b>Valeur partenariale</b>
24	77	
Compte de résultat	Politique d'information	La valeur ajoutée humaine, un atout capital
25	78	111
Annexe aux comptes annuels 2010	Membres de direction	La BCVs appréciée du public
29	79	114
Utilisation du bénéfice résultant du bilan	Audit interne	S'investir pour le Valais et sa population
47		118
Rapport de l'organe de révision		
48		
Publication selon les prescriptions sur les fonds propres		
50		

## Carte de visite BCVs

	Succursales		Téléphone	Fax
1870	MONTHEY, Place Centrale 6	Thierry Cornut	0848 765 765	024 473 77 01
1920	MARTIGNY, Av. de la Gare 20	Claude Moret	0848 765 765	027 720 51 15
1936	VERBIER, Place centrale	Claude Roux	0848 765 765	027 775 56 01
1950	SION, Rue des Cèdres 8	Michel Rappaz	0848 765 765	027 324 67 19
1997	HAUTE-NENDAZ, Immeuble Mont-Calme	Jacques Pitteloud	0848 765 765	027 289 59 01
3960	SIERRE, Av. Général-Guisan 29	Philippe de Preux	0848 765 765	027 452 44 01
3963	CRANS-SUR-SIERRE, Imm. Le Robinson, Rue Centrale 33	Marc-André Clivaz	0848 765 765	027 486 12 01
3963	MONTANA, Av. de la Gare	Marc-André Clivaz	0848 765 765	027 486 10 01
3900	BRIG, Bahnhofstrasse 3	Mario Kalbermatter	0848 952 952	027 922 28 10
3930	VISP, Kantonsstrasse 6	Mario Kalbermatter	0848 952 952	027 948 80 01
3984	FIESCH, Furkastrasse 36	Arlette Blatter	0848 952 952	027 970 19 01
3945	GAMPEL, Bahnhofstrasse	Yvette Mussari-Amacker	0848 952 952	027 933 98 01
3954	LEUKERBAD, Alpenthermestrasse 6	Elmar Mathieu	0848 952 952	027 472 97 51
3985	MÜNSTER, Gommermärt, Furkastrasse 145	Arlette Blatter	0848 952 952	027 974 19 21
3904	NATERS, Bahnhofstrasse 8	Eliane Salzmann	0848 952 952	027 922 28 80
3906	SAAS-FEE, Dorfplatz 9	Odilo Lomatter	0848 952 952	027 958 97 31
3952	SUSTEN, Sustenstrasse 14	Elmar Mathieu	0848 952 952	027 474 97 71
3920	ZERMATT, Bahnhofstrasse 52	Walter Willisich	0848 952 952	027 966 97 01

Représentations 58 / bancomat 66 / versomat 8

en bordeau : succursales régionales

### Coordonnées BCVs

CCP N° 19-81-6  
Clearing N° 765  
SWIFT BCVSC2LXXX

### Siège principal

Rue des Cèdres 8  
1950 Sion  
Tél. +41 848 765 765 (F)  
Tél. +41 848 952 952 (D)  
Fax +41 27 324 66 66  
E-Mail : info@bcvs.ch (F) info@wkb.ch (D)

### Numéros gratuits

0800 859 101 : Prêt personnel  
0800 859 100 : Produits crédits  
0800 559 100 : E-banking

### Site internet

www.bcvs.ch (F) • www.wkb.ch (D)

## Message du président du Conseil d'administration

### F. Bernard Stalder

La Banque Cantonale du Valais (BCVs) est heureuse de présenter une nouvelle fois un exercice record, le neuvième consécutif.

Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle s'est déroulée dans un contexte fort agité.

Les contraintes de tous ordres n'ont effectivement pas manqué; citons à titre d'exemples la pression sur les marges, les évolutions incessantes des prescriptions en matière de gestion de fortune ou encore le durcissement réglementaire notamment dans le domaine des fonds propres. Le contexte macroéconomique a apporté également son lot d'incertitudes avec la dette souveraine de certains états européens et la dépréciation de l'euro, de la livre sterling et du dollar. Ces événements constituent, dans une économie globalisée, autant d'éléments susceptibles d'influencer peu ou prou, notre activité de Banque Cantonale.

La BCVs a su évoluer habilement sur ce chemin 2010 parsemé d'embûches grâce à un modèle d'affaires pertinent et à l'engagement exemplaire de ses collaboratrices, de ses collaborateurs, de ses cadres et de sa Direction générale. Au nom du Conseil d'administration, je leur exprime ici toute ma gratitude.

Les excellents résultats réalisés durant l'exercice sous revue permettent à la BCVs de poursuivre avec vigueur le renforcement de ses fonds propres en y prévoyant une dotation importante de 79 millions de francs. En effet, simultanément à la progression de sa capacité bénéficiaire au fil des années, la solidification de son assise financière a figuré au chapitre de ses priorités avec une montée en puissance lors de ces deux derniers exercices. Les raisons sont plurielles.

Tout d'abord, des fonds propres en suffisance sont nécessaires pour soutenir le développement des avances à la clientèle, notamment. La croissance de notre portefeuille crédit fut très forte ces dernières années. Entre 2001 et 2010 – pour prendre la période durant laquelle la BCVs a aligné ses neuf exercices records – les avances à la clientèle ont enregistré une croissance de plus de 3 milliards de francs ou de 54,5% dont 548,7 millions de francs pour le seul exercice 2010.

Ensuite, l'allègement des exigences de fonds propres de 12,5% accordé aux

Banques Cantonales s'éteindra complètement en 2012.

Enfin, la récente crise financière a incité les régulateurs à durcir les exigences, notamment en matière de fonds propres. De nouvelles directives ont été édictées sous l'égide des accords de Bâle III. De plus, une commission d'experts instituée par le Conseil fédéral a présenté un train de propositions encore plus drastique que les normes décrétées par le Comité de Bâle; ces mesures visent avant tout à limiter les risques que les banques d'importance systémique (too big to fail) font courir à l'économie suisse.

Au 31 décembre 2010, le taux de couverture des exigences de fonds propres de la BCVs atteint 181,8% contre 175,8% un an auparavant, prenant ainsi la bonne direction pour répondre aux exigences de la FINMA.

Depuis 2001, les fonds propres pouvant être pris en compte ont connu une croissance de 347,1 millions de francs ou 74,7%. Cette substance investie dans la BCVs augmente d'autant la valeur du patrimoine détenu par l'actionnariat, lequel s'est vu annuellement verser un dividende en augmentation. Pouvoir œuvrer parallèlement sur ces deux fronts met en évidence la belle santé financière de la BCVs confirmée de manière éclatante par l'exercice 2010. Les excellents résultats nous autorisent en effet, en plus d'une importante dotation aux fonds propres, à proposer à l'Assemblée générale du 4 mai prochain le versement d'un dividende de 21,5 francs par action au porteur, pour la neuvième année consécutive en augmentation.

Quant au canton du Valais, actionnaire majoritaire, il se voit proposer une rémunération de 12,5% sur le capital nominal, également en croissance pour la huitième année consécutive.

Les excellents résultats confirment la pertinence des options stratégiques arrêtées et récompensent l'efficacité de leur traduction opérationnelle.

Parmi les choix effectués, la stratégie d'expansion du private banking occupe une place centrale dans une perspective d'accroissement et de diversification des revenus. Cette année, malgré un contexte boursier empreint de beaucoup de volatilité, les résultats obtenus sont

encourageants et nous autorisent à nous montrer confiants pour l'avenir. Des investissements pour renforcer les ressources humaines dans ce secteur de pointe sont d'ailleurs prévus pour accompagner la croissance.

Le bilan d'une année écoulée correspond toujours à l'évocation des perspectives de celle entamée. 2011 s'inscrit dans une consolidation économique et financière nous incitant cependant à prévoir un cadre plus difficile pour l'exercice de notre activité. S'agissant des opérations d'intérêts – une légère hausse des taux fait partie des scénarii – la pression va demeurer forte. La marge d'intérêt sera également influencée par la réduction des possibilités d'économie de certaines opportunités de refinancement. En revanche, le secteur du private banking au potentiel avéré est porteur de beaucoup d'espoir.

Malgré un contexte difficile et toujours plus complexe, le modèle d'affaires de la BCVs a fait ses preuves et a prouvé sa pertinence. Il nous permet d'aborder ce nouvel exercice avec confiance et sérénité.

F. Bernard Stalder



## Message du président de la Direction générale

### Jean-Daniel Papilloud

«*Quand tu arrives en haut de la montagne, continue de grimper*». Ce proverbe tibétain nous rappelle avec éloquence une vérité fondamentale : chaque réussite est le prélude à un nouveau défi.

Le résultat record de l'année 2010 de la Banque Cantonale du Valais (BCVs) – le neuvième consécutif – constitue ainsi le préambule de l'exercice 2011. En effet, comme l'alpiniste, nous nous trouvons chaque début d'année au pied d'un nouveau sommet à gravir, à la fois emplis d'espoir quant au succès de la montée et confrontés à des incertitudes s'agissant des conditions d'ascension.

Pour l'heure, réjouissons-nous de la magnifique performance réalisée par la cordée BCVs en 2010 qui signe quatre premières malgré des situations climatiques très changeantes. Tant les giboulées des places boursières, les fortes bisées du marché des changes ou encore le brouillard conjoncturel n'ont pas eu d'effet sur le rythme dynamique de la colonne BCVs.

Premièrement, le bilan dépasse pour la première fois, lors du bouclage annuel, le montant de 10 milliards de francs et exprime ainsi la sensible croissance du volume d'affaires de la BCVs et sa présence toujours plus marquée sur le marché valaisan. En trois ans, le bilan a crû de plus de 2,1 milliards de francs, les avances à la clientèle comme les fonds de la clientèle de plus 1,9 milliard de francs. Durant cette même période, la Banque a enregistré l'ouverture de 26 500 nouvelles relations d'affaires.

Deuxièmement, les dépôts en gérance franchissent le cap des 6,2 milliards de francs démontrant ainsi le développement de l'activité de gestion de fortune de la BCVs dans un environnement extrêmement concurrentiel.

Troisièmement, le bénéfice brut avec plus de 120 millions de francs s'établit à un niveau historique, reflétant la capacité de la banque à augmenter ses revenus tout en maîtrisant ses coûts.

Enfin, le bénéfice d'exercice progresse à plus de 50 millions de francs nous donnant la possibilité de partager avec nos actionnaires, les fruits de ces succès. En effet, le versement de dividendes en augmentation sera proposé à la prochaine Assemblée générale.

La Direction générale, en sa qualité de première de cordée, tient ici à remercier l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour leur engagement de tous les instants. Toutes et tous ont contribué activement à maintenir la cadence élevée de cette expédition 2010. Un hommage est aussi rendu au Conseil d'administration qui, à l'instar des guides, a balisé adéquatement la voie.

Grâce aux excellents résultats 2010, la BCVs atteint un sommet encore plus haut. Elle ne succombe pas pour autant à l'euphorie que peut occasionner le manque d'air. Elle possède des bonnes d'oxygène en suffisance : ses fonds propres en constant renforcement lui permettent d'accompagner la croissance de ses affaires. Ensuite, son modèle d'affaires frappé au sceau notamment de la qualité et de la sécurité, la guide sur des itinéraires aux pitons bien accrochés dont le scellement est contrôlé en permanence.

«*Ce n'est pas dans les montagnes qu'on trébuche, mais sur de petits cailloux*». Le soin du détail dans la préparation et la vigilance tout au long du parcours sont essentiels. Ainsi pour faire preuve d'excellence, il faut maîtriser les processus et assurer la qualité. En 2010, la BCVs a obtenu les certifications ISO 9001 et 14001. De surcroît, comme point d'orgue final, elle s'est vue décerner le label Valais Excellence. Seule banque en Valais au bénéfice de ces reconnaissances de qualité et parmi les seuls instituts suisses titulaires de la double certification ISO 9001 et 14001, la BCVs partage ainsi les valeurs de durabilité et de compétence défendues par le label Valais Excellence. Ce dernier apporte une triple garantie aux clients de la Banque : une origine « 100% Valais », une double certification de l'entreprise (ISO 9001 pour la démarche qualité et ISO 14001 pour la protection de l'environnement) et un engagement de l'entreprise, dans une démarche citoyenne à l'égard du Valais et de ses habitants.

L'ascension 2011 a déjà bien débuté : la cordée BCVs progresse au bon pas de montagnard à la fois soutenu et régulier. Même si les perspectives climatiques demeurent incertaines, l'escalade de ce nouveau sommet annuel se déroule dans la confiance et la sérénité.

N'oublions pas non plus que «*la foi soulève les montagnes*». Pour notre part, nous croyons à la compétence et au savoir-faire de nos collaboratrices et nos collaborateurs, à la qualité de nos prestations, à la pertinence de notre positionnement et à la confiance et à la fidélité de nos actionnaires et de nos clients.



Jean-Daniel Papilloud



« Tout ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort. »



*J'ai grandi dans un canton de montagnes et je pouvais les admirer avec fascination depuis la fenêtre de ma chambre d'enfant. J'ai débuté l'escalade par le biais des cours « Jeunesse et Sport ». J'ai rapidement compris que ce sport serait ma passion. Par la suite, j'ai découvert la course en montagne et le ski, qui rendent mon sport plus varié et captivant.*

*L'escalade me permet de rencontrer des gens et de visiter des pays que je n'aurais pas connus autrement. Ce sport me fait oublier mes préoccupations et me détend. J'ai appris à serrer les dents, à aller physiquement et psychologiquement au-delà de mes limites et à ne pas renoncer trop vite, une notion qui se perd malheureusement dans la société actuelle.*

*Les trois expéditions faites avec Michel Siegenthaler restent dans mes meilleurs souvenirs, tout comme mon premier 4000 mètres, ainsi que des levers et couchers de soleil inoubliables que j'ai pu vivre dans les montagnes. Ce sont des moments qui n'ont pas de prix et resteront gravés dans ma mémoire.*

*Je me souviens que lors de notre dernière expédition avec Michel Siegenthaler, au Mustagh Ata (7526 mètres, Chine), le mauvais temps nous a empêchés d'atteindre le sommet. J'étais très déçu et Michel m'a consolé avec ces mots « Le sommet est beau, la santé est plus belle ».*

*Ma passion en deux mots : aventure et liberté.*

*Adrian Imhof, 26 ans, Ernen*

*Escalade et Alpinisme*

*Etudiant à l'Université de Berne*

*Membre du groupe Alpirama Groupe Expès (Michel Siegenthaler), dont la Banque Cantonale du Valais est le sponsor principal*

## La Banque Cantonale du Valais en bref

### Carte d'identité de la BCVs

<b>Nom et abréviation</b>	Banque Cantonale du Valais (BCVs)
<b>Fondation</b>	1917 : création   1993 : transformation en société anonyme
<b>Statut juridique</b>	Société anonyme de droit public au sens de l'article 763 alinéa 1 du Code des obligations, instituée par la Loi sur la Banque Cantonale du Valais du 1 <sup>er</sup> octobre 1991.
<b>Garantie de l'Etat</b>	L'Etat du Valais garantit l'ensemble des engagements de la BCVs.
<b>Cotation</b>	SIX Swiss Exchange
<b>Capital-actions</b>	150 millions de francs divisés en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50.– chacune</li> <li>• 400'000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 100.– chacune</li> </ul>
<b>But statutaire</b>	Offrir les services d'une banque universelle conformément aux intérêts généraux du canton. Contribuer au développement harmonieux de l'économie valaisanne dans les limites des règles prudentielles de la branche.
<b>Actionnariat</b>	Actionnaire nominatif : Etat du Valais Actionnaires au porteur (titres déposés à la BCVs) : 14'827 au 31.12.2010
<b>Action au porteur</b>	• Cours au 01.01.2010 : CHF 578.– • Cours au 31.12.2010 : CHF 687.–
<b>Réseau</b>	78 points de vente <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 succursales</li> <li>• 58 représentations</li> </ul> 66 distributeurs automatiques de billets (Bancomat) + 8 appareils de versement (Versomat)
<b>Certifications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ISO 9001 – système de management de la qualité</li> <li>• ISO 14001 – système de management environnemental</li> <li>• Label Valais Excellence</li> </ul>
<b>Effectif</b>	496 collaboratrices et collaborateurs y compris les apprentis / 429,9 emplois à temps complet
<b>Age moyen du collaborateur(trice)</b>	42,6 ans
<b>Bénéfice 2010</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéfice brut : 120,8 millions de francs</li> <li>• Bénéfice de l'exercice : 51,7 millions de francs</li> </ul>

### Chiffres clés – Evolution sur 5 ans en milliers de francs

	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Bilan au 31 décembre</b>					
• Total du bilan	10'332'136	9'995'654	9'220'231	8'179'408	8'223'353
• Avances à la clientèle	8'804'683	8'256'011	7'243'821	6'844'220	6'629'925
• Fonds de la clientèle	7'739'550	7'635'676	6'929'056	5'826'815	5'830'643
• Fonds propres (pouvant être pris en compte)	811'716	732'829	669'029	632'139	624'720
<b>Dépôts en gérance</b>	6'243'002	6'008'541	5'087'097	5'963'299	5'570'499
<b>Résultats</b>					
• Résultat des opérations d'intérêts	167'405	158'464	145'398	137'414	132'301
• Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	29'986	28'186	30'344	32'256	28'212
• Résultat des opérations de négoce	9'632	10'150	7'340	10'240	9'503
• Revenu brut	214'014	206'209	193'989	190'064	181'035
• Charges d'exploitation	-93'249	-89'914	-84'827	-85'945	-80'970
• Bénéfice brut	120'765	116'295	109'163	104'119	100'065
• Amortissements	-11'382	-14'283	-21'137	-22'400	-17'754
• Correctifs de valeurs, provisions et pertes	0	-6'771	-787	-624	-11'833
• Bénéfice de l'exercice	51'710	48'514	45'269	41'139	36'340
<b>Effectif total</b>					
En unités de travail à temps complet	429,9	427,4	426,2	428,2	429,5
<b>Ratios (en %)</b>					
Taux de couverture de fonds propres	181,8	175,8	184,8	177,8	182,4
Charges/Produits avec les amortissements	48,89	47,88 <sup>1</sup>	49,68 <sup>1</sup>	52,08 <sup>1</sup>	52,31 <sup>1</sup>
Charges/Produits sans les amortissements	43,57	43,60	43,73	45,22	44,73

<sup>1</sup> sans les amortissements liés au projet de migration informatique

## Mission, stratégie et concrétisation opérationnelle

### Universalité des prestations, proximité des relations

*Société anonyme de droit public, la Banque Cantonale du Valais (BCVs) est cotée à la Bourse suisse. Elle développe les services d'une banque universelle et contribue au développement harmonieux de l'économie valaisanne dans les limites des règles prudentielles de la branche.*

Entreprise conquérante, la BCVs forge ses succès grâce à une philosophie d'entreprise basée sur l'optimisation du profit dans le cadre d'un partenariat durable avec ses actionnaires, ses collaboratrices et collaborateurs, sa clientèle et l'économie de son canton. La valeur ajoutée humaine, caractérisée par la compétence et la responsabilisation de chacune de ses collaboratrices et de chacun de ses collaborateurs, constitue le socle de la stratégie de croissance.

La Banque Cantonale du Valais fut fondée en 1917. Etablissement public appartenant entièrement à l'Etat du Valais, la BCVs a bénéficié, à sa constitution, de la garantie de son unique propriétaire sur tous les engagements. La Banque a étroitement contribué à l'essor économique du Valais, participant à tous les grands chantiers qui ont transformé le Valais d'hier, essentiellement agricole, en canton pluri-économique d'aujourd'hui.

Elle a aussi marqué de son empreinte la construction des liaisons internationales, l'assainissement de la plaine du Rhône, la modernisation et l'intensification de l'agriculture, le développement du tourisme ou encore la construction des barrages. Après 75 ans d'existence sous la forme juridique d'établissement de droit public, la BCVs s'est transformée, le 1<sup>er</sup> janvier 1993, en société anonyme de droit public ouvrant ainsi son capital-actions au public. Elle fut la première Banque Cantonale de Suisse à opérer cette mutation de statut.

#### Compétence, pérennité et ancrage valaisan

La Banque Cantonale du Valais ne bénéficie pas d'un statut privilégié. Au contraire, elle est soumise à la concurrence effrénée d'un secteur surdimensionné. Dans ce contexte, elle a réussi à imposer sa marque, distincte et pleinement cohérente avec son histoire, son activité et son environnement.

6

Le positionnement de la Banque est clair et original, basé sur le courage et la défense

des origines. L'ancrage de la BCVs dans le Valais est évident, sa proximité reconvenue et saluée, sa légitimité et son identité défendues. Seule banque valaisanne, la BCVs n'en est pas moins intégrée dans un système globalisé. L'identité de la Banque Cantonale du Valais est construite sur la compétence, la pérennité, la proximité et la durabilité. Ces spécificités dictent son quotidien et voient leur pertinence confirmée par les résultats en forte progression de ces dernières années.

La Banque Cantonale du Valais cultive une politique d'entreprise en totale cohérence avec sa personnalité. Rigoureuse, basée sur les principes modernes de conduite d'entreprise, la gestion de la BCVs est concrétisée, entre autres, par une maîtrise permanente des risques et des coûts. Dans le cadre de ses objectifs d'entreprise, la Banque recherche une croissance de qualité ainsi qu'une rentabilité optimale afin de réaliser des bénéfices durables. Cette stratégie de développement qualitatif vise à assurer la pérennité financière de la Banque, à couvrir les risques inhérents aux affaires, à constituer des réserves suffisantes, à garantir un rendement adéquat du capital mis à disposition et enfin à assurer des places de travail.

La prise et la gestion des risques font partie intégrante des activités de la Banque. Pour la BCVs, la gestion optimale des risques est un facteur de succès de l'entreprise. Les collaboratrices et les collaborateurs constituent la ressource essentielle de la Banque. Ils font preuve d'une attitude entrepreneuriale.

Chacune et chacun, dans son domaine d'activité, est responsable de la marche des affaires de son entreprise. En effet, chaque métier de la Banque exige de nos jours une valeur ajoutée, c'est-à-dire un esprit positif, de l'imagination, des solutions originales. En bref une volonté de créer et de prendre part.

La Banque Cantonale du Valais jouit d'une excellente réputation forgée au quotidien grâce à son modèle d'affaires frappé au

sceau de la proximité, de la solidité, de la qualité et de la sécurité. Dans un marché bancaire caractérisé par une concurrence toujours plus vive, la marque Banque Cantonale du Valais doit sans conteste susciter la confiance et la fiabilité et inspirer la sécurité.

#### Indépendance

Unique société anonyme cotée à la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange) en Valais, la BCVs est pourvue d'une personnalité juridique moderne. Sa gouvernance d'entreprise répond aux standards les plus élevés en la matière. Parallèlement, elle bénéficie d'un ancrage valaisan fort, grâce notamment à la détention de son capital-actions par de nombreux Valaisannes et Valaisans (actions au porteur) et par l'Etat du Valais (actions nominatives). Ici réside le cœur de son positionnement dont l'objectif consiste à mêler harmonieusement universalité et proximité. Pour ce faire, l'indépendance et l'objectivité uniquement doivent dicter les décisions stratégiques et les concrétisations opérationnelles.

En effet, seule une Banque Cantonale forte, compétente, indépendante, dépolitisée et proche du marché constitue le meilleur atout pour s'acquitter du mandat de prestations confié par le législateur et, par conséquent, pour dynamiser l'économie valaisanne.

En outre, la BCVs bénéficie de la garantie de l'Etat pour tous ses engagements et assume une mission en faveur de l'économie valaisanne. Rappelons que la garantie de l'Etat, intégrale et sans limite, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCVs, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, 3<sup>e</sup> pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCVs).

#### Positionnement

Pour renforcer sans cesse sa présence sur le marché, la BCVs doit s'appuyer simultanément sur ses quatre atouts distinctifs.

**La proximité.** Pour la BCVs, seule Banque valaisanne, la proximité ne s'exprime pas seulement au moyen d'un réseau dense de points de vente. La proximité signifie aussi et surtout le partage des préoccupations et des défis du Valais, de ses habitants et de son économie. L'acquiescement de sa mission à l'égard de l'économie cantonale en constitue incontestablement l'une des meilleures concrétisations.

**L'universalité.** Les besoins de la clientèle ne se confinent pas dans un cadre limité.

Le service bancaire doit par conséquent faire preuve de globalité afin de répondre aux attentes toujours plus vastes. Pour la BCVs, cela se traduit par un développement permanent des compétences de ses ressources humaines par une gamme universelle de produits et de prestations, ainsi que par une informatique de pointe.

**L'émotion.** La Banque veut insuffler de la chaleur dans une activité caractérisée par la froideur des chiffres. Les rela-

tions avec la clientèle sont basées sur la personnalisation des contacts. L'appréciation humaine apporte pleinement sa valeur ajoutée.

**La pérennité.** Le futur suscite beaucoup d'intérêt. La BCVs innove en créant des produits spécifiques; souvent elle s'engage dans des partenariats visant à mettre en œuvre de nouveaux concepts, à ouvrir de nouveaux horizons. Dans ce contexte, elle voue une attention particulière à la jeunesse.

## Une stratégie pertinente

*Depuis un certain nombre d'années déjà, la qualité des actifs, la maîtrise des coûts, la diversification des sources de revenus et le renforcement des fonds propres ont formé le cadre stratégique de la BCVs. De manière opérationnelle, la Banque vise un double objectif: poursuivre l'amélioration de la rentabilité et accroître notamment le volume des avances à la clientèle et des dépôts en gérance.*

L'actuel Conseil d'administration, élu lors de l'Assemblée générale du 29 avril 2009, a fixé les objectifs pour la période quadriennale 2009-2013. En effet, toutes les conditions internes sont réunies pour encourager la Banque à poursuivre avec plus de vigueur sa progression sur le chemin du succès.

Cette première feuille de route balise le parcours au moyen d'un certain nombre de bornes stratégiques.

### Gestion d'entreprise

Dans un marché bancaire soumis à rude épreuve par la crise financière et en butte à de profondes mutations, l'avenir porte beaucoup d'interrogations et de doutes. Même si la BCVs a su tirer son épingle du jeu dans le contexte très difficile des années 2008 et 2009, il faut faire preuve de vigilance pour aborder l'avenir même s'il peut, pour la BCVs, s'envisager avec sérénité.

La volonté du Conseil d'administration est de fédérer toutes les parties prenantes autour d'objectifs stratégiques communs. Grâce à un climat de respect mutuel entre le Conseil d'administration, la Direction générale et les collaboratrices et collaborateurs, chacun aura à cœur d'inscrire son action au service d'une unité de doctrine. Enfin, un esprit d'équipe efficace sera essentiel pour atteindre les objectifs fixés.

### Valeur ajoutée humaine

L'activité bancaire est avant tout une affaire de femmes et d'hommes. La valeur ajoutée humaine y joue un rôle fondamental. La BCVs peut compter sur des collaboratrices et des collaborateurs de premier plan, sachant répondre avec compétence aux attentes de la clientèle. La continuité du conseil représente un élément clé dans un domaine d'affaires basé essentiellement sur les relations.

Aussi, il convient de valoriser de manière plus prononcée les nombreux talents de la BCVs, renforcer le programme de formation continue et contribuer à ouvrir encore plus de possibilités de progression pour favoriser un épanouissement professionnel des employés.

L'acquisition de compétences externes s'inscrit également dans cette démarche. Cette quête de l'excellence des prestations fournies doit continuer à déployer avec encore plus d'intensité ses effets positifs auprès des actionnaires de la BCVs et de ses clients.

### Croissance

Depuis un certain nombre d'années maintenant, l'accroissement des revenus et leur diversification figurent au rang des priorités stratégiques de la Banque. Pour le futur, il s'agira, dans le cadre de cette stratégie de

croissance, de mettre un accent spécifique sur la pluralité des sources de recettes.

Les domaines traditionnels (crédits, affaires hypothécaires, épargne, etc.) poursuivront leur croissance organique et demeureront, grâce à leur contribution majoritaire aux gains, le métier de base de la BCVs.

En revanche, le secteur de la gestion de fortune – la gestion de fortune pour clients privés et institutionnels – ne voit pas son développement limité à celui du canton. Au contraire, le marché est universel et la BCVs a une belle carte à jouer dans un canton à forte dimension touristique comme le Valais. La BCVs doit mettre en œuvre une stratégie d'expansion afin d'augmenter la part des revenus liés aux opérations de commissions. Elle s'attachera également à dynamiser sa démarche d'accompagnement en matière d'accueil et de domiciliation de clients étrangers. Elle dispose pour cela d'atouts à faire valoir: sa stratégie de proximité, la globalité de son offre bancaire ou encore la compétence attestée par les performances comparées de ses véhicules de placement.

### Une banque, trois métiers

Avec plus de 10 milliards de francs de bilan, la Banque Cantonale du Valais occupe une place importante sur le marché bancaire valaisan dont elle détient

environ 30% des parts de marché. Elle occupe 496 collaboratrices et collaborateurs, ce qui la place parmi les employeurs de référence du Valais.

Certes localisée physiquement en Valais, la BCVs est cependant complètement intégrée dans les standards internationaux de l'activité bancaire. Son offre est globale, comme le sont les attentes de sa clientèle valaisanne, suisse et étrangère.

Son organisation se fonde sur une stratégie de différenciation basée sur les besoins et les attentes de ses clients.

La constitution de segments homogènes permet à la Banque de proposer une offre adaptée de prestations, un accompagnement et un conseil performants et personnalisés.

La BCVs pratique les activités de banque de détail, de gestion de fortune (clientèle privée et institutionnelle) et de banque des entreprises et dispose d'un large réseau de points de vente répartis sur l'ensemble du territoire valaisan (20 succur-

sales, 58 représentations, 66 Bancomat et 8 Versomat). En outre, dans le cadre de sa stratégie de distribution de type multi-canaux, elle propose les services globaux de banque électronique, les prestations de base de banque téléphonique et s'appuie également sur un vaste réseau de prescripteurs. Sa zone d'activité est divisée en cinq régions: Haut-Valais, Sierre, Sion, Martigny et Monthey.

#### **Efficiencia des processus dans les centres de compétences et services**

La réalisation des activités et les prestations ainsi fournies répondent au meilleur rapport qualité-prix-rapidité. Chaque domaine est analysé sous l'angle de la qualité. La BCVs poursuit avec vigueur la coopération avec les autres Banques Cantonales pour disposer de centres de compétences communs dans les secteurs toujours plus pointus de l'activité bancaire.

#### **Risques**

La prise et la gestion des risques font partie intégrante des activités de la Banque. Pour la BCVs, la gestion optimale des risques est un facteur de succès de l'entreprise.

La Banque formule et met en application sa politique générale des risques chaque année. Cette politique permet de prendre en compte la gestion préventive des risques comme partie intégrante de la stratégie de la Banque. Elle exprime la volonté et la philosophie de la Banque quant à la prise de risques, et définit l'organisation, les compétences et les responsabilités pour chaque type de risque. Elle fixe de manière impérative les standards qualitatifs et quantitatifs permettant l'identification, la mesure, la prise, la gestion, le contrôle et la surveillance des risques, ainsi qu'un système de limites pour l'ensemble de la Banque et pour chaque risque en particulier et dans son organisation, le principe de la séparation de fonctions.





## Exercice 2010 9<sup>e</sup> record d'affilée pour la Banque Cantonale du Valais

*Dans un environnement économique et financier toujours incertain, la Banque Cantonale du Valais (BCVs) affiche de nouveau un résultat record, le neuvième consécutif.*

Ce nouvel exercice historique fait figure de performance puisqu'il succède à deux années exceptionnelles pour la BCVs. Le bénéfice brut progresse à 120,8 millions de francs (+ 3,8%), le résultat intermédiaire à 109,4 millions de francs (+ 14,8%) et le bénéfice de l'exercice à 51,7 millions de francs (+ 6,6%). En 2010, le bilan dépasse pour la première fois la barre des 10 milliards de francs et les dépôts confiés à sa gérance celle des 6,2 milliards de francs.

La BCVs a en outre développé son volume d'affaires, amélioré ses revenus (+3,8%), maintenu sa bonne rentabilité (ratio coûts/revenus avant amortissements de 43,6%) et poursuivi avec vigueur la consolidation de son assise financière. En effet, ses excellents résultats lui permettent de renforcer substantiellement ses fonds propres de 79 millions de francs. Ils permettront également au Conseil d'administration de proposer à l'Assemblée générale du 4 mai 2011 une augmentation du dividende à 21,50 francs (19 francs pour l'exercice 2009) pour chaque action au porteur et à 12,5% (10,5%) sur les actions nominatives. Ces performances, réalisées dans un environnement incertain, traduisent la pertinence des choix stratégiques et opérationnels adoptés par la Banque.

### Développement du volume des affaires

Dans le cadre de son métier de base – l'activité hypothécaire et commerciale – la BCVs renforce sensiblement ses positions au terme d'un exercice soumis à une énorme pression concurrentielle.

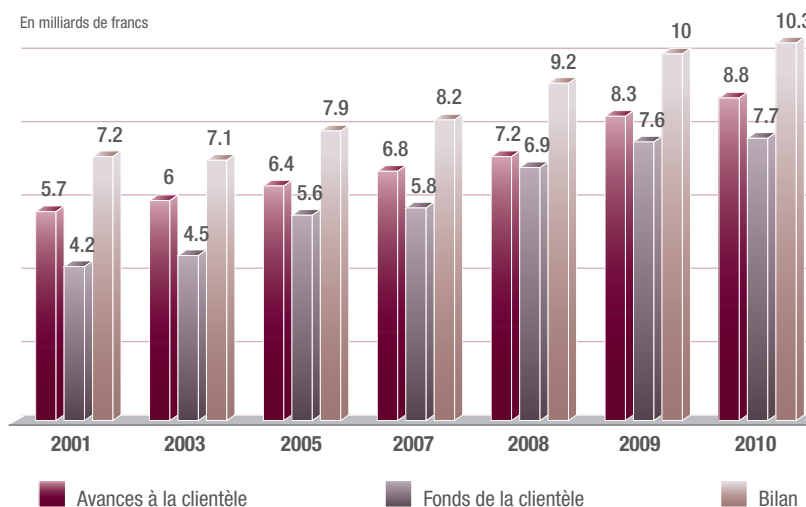
Les avances à la clientèle enregistrent une hausse de 548,7 millions de francs pour se fixer à 8,805 milliards de francs. Les créances hypothécaires signent une nouvelle performance avec 538 millions de francs d'accroissement. Dans un contexte particulier de taux bas, la BCVs a maintenu sa politique empreinte de prudence en matière d'octroi de crédits portant notamment sur les normes d'avance, la tenue de la charge et la capacité du débiteur à amortir la dette.

Les recettes des opérations d'intérêts essentiellement liées à cette activité de crédits constituent la principale source de revenus de la Banque; en 2010, elles poursuivent leur croissance pour atteindre un nouveau palier de 167,4 millions de francs. Les 8,9 millions de francs ou 5,6% d'augmentation ont été générés grâce à des mesures ciblées de gestion structurale du bilan et par l'accroissement du volume des crédits.

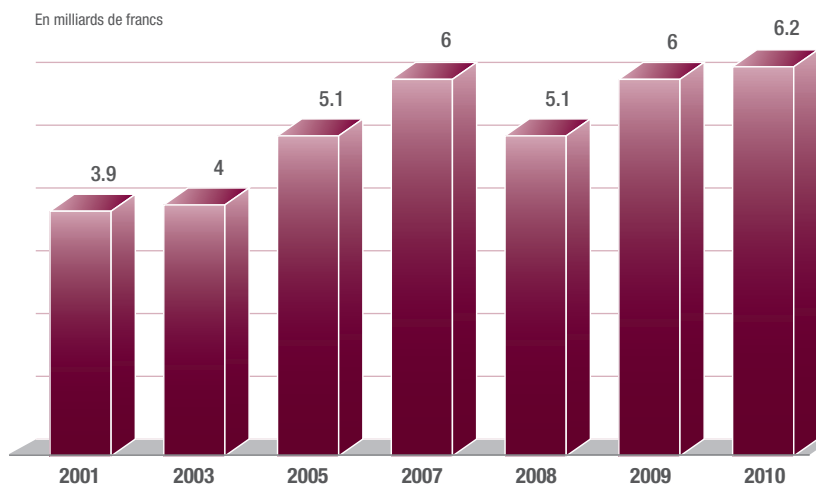
### Fidélité de la clientèle

Les fonds de la clientèle s'élèvent au montant jamais atteint de 7,740 milliards de francs en progression de 103,9 millions de francs. Après deux exercices marqués par un afflux extraordinaire de fonds (+ 1,8 milliard de francs de 2008 à fin 2009), cette nouvelle augmentation démontre la capacité de la Banque à fidéliser la clientèle et la confiance que cette dernière lui accorde.

Avances à la clientèle, fonds de la clientèle et total du bilan



Dépôts en gérance



## VALEUR FINANCIÈRE

Ainsi, les fonds de la clientèle couvrent à raison de 87,9% les crédits consentis, exerçant ainsi une influence positive sur le refinancement de la Banque.

Au chapitre des dépôts en gérance, la Banque enregistre une progression de 234,5 millions; ils dépassent ainsi pour la première fois la barre des 6,2 milliards de francs.

De 2001 à fin 2010, les dépôts en gérance ont progressé de plus de 2,3 milliards de francs ou 59,5%.

Ces progressions volumétriques confirment la pertinence du modèle d'affaires rassurant de la BCVs. Couronnée de succès depuis neuf ans maintenant, cette stratégie axée sur la durabilité et la sécurité sus-

cite un intérêt encore plus marqué en ces temps économiques incertains et permet à la BCVs de recueillir des gains manifestes de confiance.

### Solide assise financière

Les excellents résultats réalisés durant l'exercice sous revue permettent à la BCVs de poursuivre avec vigueur le renforcement de ses fonds propres en y prévoyant une dotation importante de 79 millions de francs (70 en 2009, 46 en 2008):

- 50 millions de francs (40 en 2009 et 18 en 2008) de réserves pour risques bancaires généraux
- 29 millions de francs (30 en 2009, 28 en 2008) d'attribution à la réserve légale

générale, proposition qui sera faite par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 4 mai prochain.

Au 31 décembre 2010, les fonds propres pouvant être pris en compte atteignent 811,7 millions de francs en croissance de 78,9 millions de francs en une année. Le taux de couverture des exigences de fonds propres de la BCVs atteint 181,8% contre 175,8% un an auparavant.

Depuis 2001, les fonds propres pouvant être pris en compte ont connu une croissance de 347,1 millions de francs ou 74,7%.

### Calcul des fonds propres selon l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques (OFR)

Situation des fonds propres pouvant être pris en compte par rapport aux exigences légales (en milliers de francs)

	2001	2003	2005	2007	2008	2009	2010
Fonds propres nécessaires selon les dispositions légales applicables aux Banques Cantonales avec garantie de l'Etat	337'780	322'203	330'478	355'547	361'952	416'868	446'571
Fonds propres pouvant être pris en compte	464'662	516'166	587'821	632'139	669'029	732'829	811'716
Excédent de couverture	126'882	193'963	257'343	276'592	307'077	315'961	365'145
Couverture des exigences légales	137,6%	160,2%	177,9%	177,8%	184,8%	175,8%	181,8%



## Chronologie et faits essentiels 2010

### Assemblée générale – 29 avril 2010 à la salle polyvalente de Conthey

L'Assemblée générale ordinaire de la Banque Cantonale du Valais (BCVs) s'est tenue le jeudi 29 avril à la Salle polyvalente de Conthey en présence de 947 actionnaires. Ces assises annuelles ont clôturé le 17<sup>e</sup> exercice de la Banque Cantonale du Valais SA. Grâce aux excellents résultats 2009, les actionnaires ont approuvé le versement d'un dividende de 19 francs par action au porteur, soit une hausse de 11,8%. Il s'agit là de la huitième augmentation successive. S'agissant des actions nominatives détenues par l'Etat du Valais, après six hausses consécutives, une nouvelle hausse de dividende de 10,5% a été acceptée par l'Assemblée générale.

francs en croissance de 63,8 millions de francs en une année.

Ce renforcement des fonds propres vise deux buts. Tout d'abord, il soutient le développement des activités de la Banque, notamment des avances à la clientèle qui ont connu en 2009 une croissance historique de plus d'un milliard de francs. Ensuite, il s'inscrit en anticipation des modifications des prescriptions sur les fonds propres intervenant pour les Banques Cantonales dès 2012. A partir de cette date, l'allègement des exigences de fonds propres de 12,5% sera, en effet, supprimé.

Les options stratégiques pour la nouvelle période quadriennale ont été également évoquées. Dans le cadre de cette

bancaire fortement agité par les turbulences financières, la Banque Cantonale du Valais réalise de nouveau en 2009 un exercice historique. Le revenu brut dépasse pour la première fois le cap des 200 millions de francs pour s'élever à 206,2 millions de francs. Le bénéfice brut signe une nouvelle performance à 116,3 millions de francs en croissance de 6,5% et le résultat opérationnel (intermédiaire) croît de plus de 9%. La somme du bilan frôle les 10 milliards de francs grâce à un afflux important de fonds de la clientèle. De plus, la BCVs voit le total des dépôts confiés à sa gérance (hors bilan) franchir la barre des 6 milliards de francs. Autre signe de vitalité, la Banque parvient à améliorer encore sa rentabilité en abaissant le ratio coûts/produits (avant amortissements) à 43,6%. Les efforts constants de la BCVs ont également été récompensés par un aspect autre que financier. En effet, la Banque Cantonale du Valais a obtenu à fin décembre 2009 les certifications ISO 9001 et 14001. De surcroît, elle s'est vue décerner le label *Valais Excellence*. Seule banque en Valais au bénéfice de ces reconnaissances de qualité et parmi les seuls instituts de Suisse titulaires de la double certification ISO 9001 et 14001, la BCVs partage totalement la vision ainsi que les valeurs de durabilité et de compétence défendues par le label *Valais Excellence*.

Les nombreux actionnaires ont aussi renouvelé le mandat de révision selon le code des Obligations à la société PricewaterhouseCoopers SA à Sion.

### Départ à la retraite de Georges Luggen, membre de la Direction générale – 30 juin 2010

Né le 16 février 1951 et domicilié à Brigue, Georges Luggen a exercé en anticipation son droit à la retraite avec effet au



Assemblée générale des actionnaires, salle polyvalente de Conthey, jeudi 29 avril 2010

### Dotation de 70 millions de francs aux fonds propres

Compte tenu de l'absence du président du Conseil d'administration, F. Bernard Stalder, en raison de problèmes de santé, Karin Perraudin, vice-présidente du Conseil d'administration, a présidé l'Assemblée générale. Dans l'allocution présidentielle, elle a notamment abordé le renforcement des fonds propres de la BCVs. Les performances bénéficiaires réalisées durant l'exercice 2009 ont permis de solidifier l'assise financière de la BCVs en prévoyant une dotation de 70 millions de francs aux fonds propres. Au 31 décembre 2009, les fonds propres de la BCVs pouvant être pris en compte atteignent 732,8 millions de

stratégie de croissance, la Banque mettra encore plus l'accent sur la diversification des sources de revenus. Très forte dans son activité de base hypothécaire et commerciale, la BCVs possède une belle marge de progression dans l'activité de gestion de fortune. Elle dispose à cet égard d'atouts de premier ordre pour passer la vitesse supérieure dans un métier où elle a déjà enregistré des succès très encourageants.

### Exercice 2009 – 8<sup>e</sup> record d'affilée pour la Banque Cantonale du Valais

Jean-Daniel Papilloud, président de la Direction générale de la BCVs, a informé les actionnaires présents de la bonne santé de leur Banque. Dans un environnement



Georges Luggen, membre de la Direction générale, responsable de la division private banking jusqu'au 30 juin 2010

30 juin 2010. Titulaire d'un diplôme fédéral d'employé de banque et au bénéfice d'un Bachelor of Business Administration, Georges Luggen s'est tout d'abord forgé une expérience dans les domaines de l'organisation et de l'informatique, notamment, auprès de banques suisses. Ensuite, il a poursuivi sa carrière dans des fonctions de cadre dans le secteur du private banking auprès d'une banque américaine et d'une Banque Cantonale suisse allemande. Engagé en qualité de membre de la Direction générale auprès de la Banque Cantonale du Valais le 1<sup>er</sup> mars 1993, il a dirigé depuis lors la division private banking, en charge également des activités de trading et d'asset management.

Sous l'ère de Georges Luggen, la Banque Cantonale du Valais a sensiblement développé le métier de la gestion de fortune, l'un des trois métiers de base de la BCVs, à côté de la banque des entreprises et de la banque de détail. Activité réalisée auparavant de manière plutôt périphérique – le fondement étant constitué par les affaires hypothécaires et commerciales – la gestion de fortune a pris, depuis la transformation de la BCVs en société anonyme, un envol considérable. De 1,410 milliard de francs en 1993, les dépôts confiés à la gestion de la BCVs ont été multipliés par 4,3 pour atteindre 6,008 milliards de francs au terme de l'exercice 2009.

Le conseil d'administration et la Direction générale remercient chaleureusement Georges Luggen pour sa précieuse collaboration et son fort engagement en faveur de la BCVs.

### Résultats semestriels – 28 juillet 2010

Après les années exceptionnelles 2008 et 2009, la Banque Cantonale du Valais (BCVs) parvient au terme du premier semestre 2010 à renforcer ses résultats à un niveau élevé. Tous les indicateurs confirment l'excellente santé de la BCVs : poursuite de la croissance de la capacité bénéficiaire (+3,9% pour le bénéfice brut de 60 millions de francs), de l'augmentation des fonds propres (dotation de 23,5 millions de francs) et de l'amélioration de la productivité (ratio coûts/revenus abaissé à 43,04%).

En outre, la BCVs a consolidé ses positions, tant dans le domaine des fonds de la clientèle – où elle a su fidéliser les nombreuses et nouvelles relations d'affaires ouvertes notamment ces deux dernières années – que dans celui des avances à la clientèle. Pour ce dernier secteur d'activité et compte tenu de la situation particulière des taux, la BCVs a maintenu l'application

de critères d'octroi de crédits empreints de prudence. Une fois de plus, la BCVs tire son épingle du jeu dans un contexte difficile et agité, grâce à son modèle d'affaires. Le bilan dépasse pour la première fois la barre des 10 milliards de francs pour s'établir à 10,147 milliards de francs en progression de 151 millions de francs ou 1,5%.

### Nicolas Debons nouveau membre de la Direction générale et responsable de la division private banking – 1<sup>er</sup> septembre 2010

Le Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais a nommé Nicolas Debons en tant que membre de la Direction générale et responsable de la division



Nicolas Debons, membre de la Direction générale, responsable de la division private banking dès le 1<sup>er</sup> septembre 2010

private banking. Il succède à Georges Luggen, parti à la retraite le 30 juin 2010. Depuis un certain nombre d'années, l'accroissement des revenus de la BCVs et leur diversification figurent au rang des priorités stratégiques de la BCVs. Dans ce contexte, la gestion de fortune (private banking) présente de belles opportunités et un potentiel de développement intéressant pour la Banque.

Entré en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2010, Nicolas Debons pilote de manière opérationnelle cette politique commerciale d'expansion. Il bénéficie d'un riche parcours dans le domaine de la gestion privée et institutionnelle assorti d'une excellente connaissance du marché romand et valaisan. Il possède toutes les qualités pour accompagner et dynamiser l'évolution de l'activité de gestion de fortune privée et institutionnelle. Il a effectué l'entier de ses vingt ans de carrière auprès d'une grande banque helvétique. Dès le début, à Genève, il s'est orienté dans l'activité en lien avec les marchés boursiers tant en qualité de spécialiste produits que d'analyste financier. Dès 1994, il œuvre à Londres dans le

domaine de l'analyse de marché, du marketing et de la vente pour une clientèle européenne. De retour à Genève, il assume la conduite d'une cellule de vente. Plus tard, il prend la direction des intermédiaires financiers dans le cadre de la division *Wealth Management*. Depuis 2008, il dirigeait l'entité de gestion des clients *Ultra High Net Worth Individuals* (clientèle fortunée) de toute la Suisse romande.

Né en 1964 à Sion, Nicolas Debons est marié et père de quatre enfants. Il est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Genève. Polyglotte, il est également au bénéfice de différents parcours de formation supérieure, notamment de l'INSEAD à Fontainebleau et de la Bourse suisse (licence de négociateur en bourse).

### Claude Moret, nouveau membre de direction et responsable de la région de Martigny – 1<sup>er</sup> octobre 2010

La Direction générale de la BCVs a nommé Claude Moret en qualité de membre de direction et responsable de la région de Martigny. Entré en fonction le



Claude Moret, membre de direction, responsable de la région de Martigny dès le 1<sup>er</sup> octobre 2010

1<sup>er</sup> octobre 2010, Claude Moret possède une solide formation et une large expérience professionnelle acquise auprès de grandes banques helvétiques. Il succède à Thierry Cornut, membre de direction et responsable de la région de Monthey. Ce dernier s'était vu confier depuis le début 2008, à titre transitoire, la conduite de la région de Martigny en plus de celle de la région de Monthey, en remplacement de feu Jean-Michel Pache, désigné alors responsable de la clientèle étrangère.

Au bénéfice d'une maturité scientifique, Claude Moret a ensuite obtenu une licence en sciences commerciales et industrielles, mention gestion d'entreprises.

Il a complété sa formation par des études linguistiques d'anglais et d'allemand avec

entre autres un stage professionnel de deux ans à Bâle ainsi que par de nombreux modules de formation continue, notamment en management.

En 1985, il a débuté son activité professionnelle auprès du siège de Sion d'une grande banque helvétique, dans le team commercial des PME. Depuis lors, il n'a cessé d'occuper de nouvelles responsabilités tant pour la clientèle privée que pour celle des entreprises. D'une compétence très pointue s'agissant notamment des crédits, Claude Moret peut se targuer également d'une très large expérience en matière de conseil à la clientèle. Les différentes fonctions occupées durant ses vingt-cinq ans de carrière lui ont permis de développer ses talents de management que ce soit à la tête de teams, de succursales, de départements, de sièges régionaux ou dans des fonctions de cadre à la direction générale de son ancien employeur.

### **Rendez-vous des actionnaires – 28 octobre 2010 à la Simplonhalle de Brigue et 25 novembre 2010 au CERM de Martigny**

Le 28 octobre 2010, près de 1100 actionnaires du Haut-Valais de la Banque Cantonale du Valais se sont retrouvés à la Simplonhalle de Brigue, pour une soirée qui se voulait conviviale et informative. Le 25 novembre, c'était au tour de plus de 2100 actionnaires du Valais romand de se réunir au CERM de Martigny.

Ces rencontres ont une nouvelle fois connu un franc succès. La forte participation à ces rendez-vous représente un formidable témoignage de confiance des actionnaires envers la BCVs. Ces manifestations ont permis à la Direction générale d'informer les participants sur l'activité de leur Banque, ses perspectives et ses défis. En plus de ces présentations opérationnelles, le Conseil d'administration a également adressé un message aux actionnaires présents.

Dans une volonté de proximité, en plus de la manifestation officielle des actionnaires, soit l'Assemblée générale au printemps, la BCVs organise ainsi une deuxième rencontre informelle destinée à ses propriétaires en automne.

### **Labellisation ISO 9001, ISO 14001 et Valais Excellence**

Au terme d'un audit d'évaluation réalisé par l'organisme SQS, la BCVs a obtenu les doubles certifications ISO 9001 et 14001. La norme ISO 9001 définit les exigences pour les systèmes de la gestion de la qualité. Elle est fermement établie comme



Rendez-vous des actionnaires du Valais romand, CERM de Martigny, jeudi 25 novembre 2010



Rendez-vous des actionnaires du Haut-Valais, Simplonhalle de Brigue, jeudi 28 octobre 2010

la norme appliquée mondialement pour donner l'assurance de qualité et augmenter la satisfaction des clients dans les rapports clients-fournisseurs. ISO 14001 définit les exigences pour les systèmes de management environnemental. Une telle méthode constitue un outil de gestion permettant à l'entreprise d'identifier et de maîtriser l'impact environnemental de ses activités, produits ou services.

Enfin, récompense suprême pour la qualité de ses prestations, sa valeur ajoutée apportée à son canton et son implication dans le Valais, la Banque Cantonale du Valais a obtenu le label Valais Excellence. Le label Valais Excellence a été créé pour distinguer les acteurs et les entreprises valaisannes à la fois les plus performantes

et les plus citoyennes, soucieuses de leur rôle social et environnemental et désireuses de tendre vers une amélioration continue de leurs produits et services.

La mission de la BCVs s'inscrit pleinement dans le cadre de référence du label Valais Excellence. En effet, la BCVs œuvre en faveur du Valais, de son économie et de sa population. Par sa certification, la BCVs soutient la vision d'un Valais moderne et performant. Elle renforce sa proximité avec la centaine d'entrepreneurs certifiés Valais Excellence.

### **Les Banques Cantonales**

Les 24 Banques Cantonales sont des instituts bancaires modernes et autonomes gérés selon des principes économiques.

Leurs propriétaires – que ce soit pour la totalité du capital ou en tant qu'actionnaires majoritaires – sont les cantons. C'est la raison pour laquelle elles se distinguent les unes des autres par leur organisation juridique et structurelle.

Avec un total de bilan supérieur à 440 milliards de francs, les Banques Cantoniales dans leur ensemble détiennent environ 30% du marché bancaire suisse. Elles figurent ainsi parmi les plus importants fournisseurs de services financiers du pays et constituent un groupe fort à l'échelon local et national.

En globalité, les Banques Cantoniales emploient 19 000 collaboratrices et collaborateurs et disposent en Suisse de 830 succursales et 1250 Bancomat.

Les petites et moyennes entreprises (PME), épine dorsale de l'économie suisse, constituent traditionnellement l'un des principaux segments de clientèle des Banques Cantoniales, en plus de la clientèle privée et d'investissement. L'objectif est de pratiquer une politique commerciale à long terme et transparente dans son évolution, se traduisant par un partenariat stable avec la clientèle. Voilà pourquoi, même pendant des périodes de conjoncture difficile, les Banques Cantoniales ont toujours maintenu leur engagement en faveur des PME.

En même temps, elles se doivent aussi de percevoir à temps les évolutions qui se

dessinent, de les analyser et de prendre les mesures d'adaptation appropriées si nécessaire. Les Banques Cantoniales ont parfaitement répondu à ces exigences, en dépit de conditions cadres difficiles, et savent profiter des occasions qui s'offrent à elles sur le marché.

Les Banques Cantoniales sont en concurrence directe avec les autres banques ou groupes bancaires et sont soumises aux règles qui, à l'échelle nationale, s'appliquent à l'ensemble des banques suisses. Elles sont principalement actives dans le pays, pour l'ensemble du groupe à plus de 90%.

### **Stabilité et compétitivité en cette époque de changement économique**

Peu d'autres secteurs sont aussi touchés par les changements au niveau international que le système bancaire, en pleine mutation: les structures, les procédures et les prestations changent, les évolutions actuelles du marché et les nouvelles technologies exigent des adaptations constantes. Ces évolutions influencent aussi le paysage bancaire suisse. Dans ce contexte, les Banques Cantoniales, en tant que groupe de banques riches en traditions, avec une politique commerciale à long terme, constituent un élément particulièrement stabilisateur.

Elles misent délibérément sur un partenariat durable et axé sur la confiance

avec leur clientèle. La continuité, l'attachement aux valeurs régionales, la proximité avec la clientèle et le sens pratique constituent les éléments essentiels de leur identification.

Compte tenu de leur forte implication en faveur des PME, les Banques Cantoniales, jouent un rôle majeur en matière d'approvisionnement de crédits sur le marché helvétique, et plus particulièrement en faveur des petites et moyennes entreprises. Ainsi, l'inexistence d'un quelconque resserrement de crédits en Suisse lors de la récente crise financière est sans doute due au mérite des Banques Cantoniales.

En dépit de leur grande importance économique, les Banques Cantoniales ne constituent pas une source de risque systémique. Tant leur faible degré d'interdépendance que l'inexistence de dimension internationale les distinguent nettement des grandes banques pour lesquelles la notion de risque systémique prend une autre dimension. Ces différences fondamentales plaident en faveur d'une réglementation clairement différenciée dans le contexte du durcissement continu de la réglementation en matière de fonds propres, de liquidité et de diversification des risques.

### **La collaboration consolide le groupe des Banques Cantoniales**

Les Banques Cantoniales disposent de divers centres de compétences et de production notamment dans les domaines des fonds de placement et de la prévoyance, de la gestion de patrimoine, des cartes de crédit, de la formation et de l'informatique. La coopération avec ces institutions communes offre des avantages de taille, permet de rassembler les forces et compétences, de dégager des synergies, de réduire les coûts unitaires et d'acquérir un précieux savoir-faire. Ces institutions communes distribuent leurs produits et services essentiellement par l'intermédiaire des Banques Cantoniales, certaines le font aussi directement ou avec d'autres partenaires. La devise «production centralisée, distribution locale» est gage d'une exploitation optimum des points forts – l'ancrage local et la proximité avec la clientèle – des Banques Cantoniales, sans que l'autonomie de chaque institut n'ait à en souffrir. Les Banques Cantoniales misent aussi sur des collaborations bilatérales ou multilatérales. Afin de compléter leur offre et d'accompagner les clients hors de nos frontières, elles entretiennent des partenariats avec des banques étrangères.



## Informations aux investisseurs

La forte volatilité des marchés financiers en 2010 n'a pas influencé la tenue de l'action au porteur BCVs. Au contraire, cette dernière réalise une performance de 22,1% comprenant également le versement d'un dividende de 19 francs par action. En outre, son cours a connu une croissance de 109 francs passant de 578 francs au 31 décembre 2009 à 687 francs une année plus tard. Dans le même temps, l'indice SPI (Swiss Perform Index) enregistre une légère évolution de 2,9%.

### Dividende, neuvième augmentation successive

Le neuvième exercice record de la Banque correspond à la neuvième augmentation successive du dividende octroyé pour l'action au porteur de la BCVs. En effet, grâce aux excellents résultats 2010, le Conseil d'administration recommandera une fois de plus à l'Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2011, une augmentation de 13,2% à 21,50 francs pour ce titre de propriété. Le rendement de l'action au porteur, basé sur le cours de 687 francs au 31 décembre 2010, s'élèverait à 3,1%.

Une proposition de progression du dividende pour l'action nominative – la huitième augmentation consécutive – est également à l'ordre du jour.

### 14 827 actionnaires

Au 31 décembre 2010, la BCVs compte 14 827 actionnaires au porteur (actionnaires connus ayant déposé leurs actions dans un dossier-titres de la BCVs). Depuis 2001, son actionnariat a été multiplié par cinq; à l'époque 2936 personnes physiques et morales détenaient des titres de propriété de la BCVs.

#### Evolution du dividende de l'action au porteur BCVs

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dividende versé par action au porteur (CHF)	12	12.5	13	13.75	15	16	17	19	21.5
Evolution en %		4,2%	4%	5,8%	9,1%	6,7%	6,25%	11,8%	13,2%

#### Evolution relative de l'action BCVs

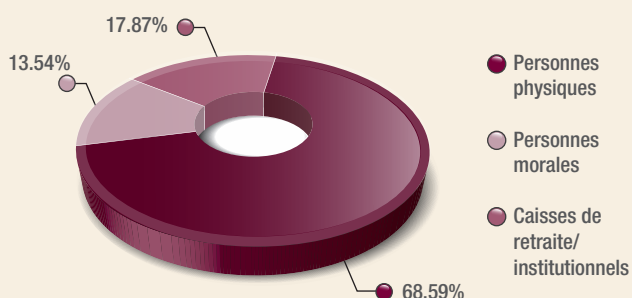


Cotation	SIX		
Prix nominal de l'action	CHF 100.–		
Numéro de valeur	28'873		
Numéro ISIN	CH0000288735		
Symbole de cotation	Telekurs WKB	Bloomberg WKB	Reuters WKB.S

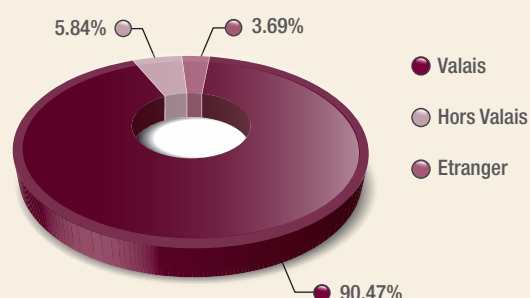
	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'actions	400'000	400'000	400'000	400'000	400'000
Cours de fin de période	482.00	487.00	466.00	578.00	687.00
Cours extrêmes					
au plus haut	534.00	503.00	487.00	578.00	740.00
au plus bas	479.00	481.00	462.00	464.00	575.00
Dividende par action	15.00	16.00	17.00	19.00	21.50*
Rendement du dividende	3,1%	3,3%	3,6%	3,3%	3,1%*

\*selon proposition à l'Assemblée générale du 04.05.2011

#### Répartition possession d'actions selon le détenteur



#### Répartition des clients actionnaires selon leur domicile







**« L'avenir  
m'apportera  
des atouts  
nouveaux,  
différents. »**

*J'ai choisi la danse pour beaucoup de paramètres. La danse, c'est avant tout une démarche de maîtrise, de contrôle d'un corps en mouvement, d'un corps dans l'espace, d'un corps immobile, une envie de se dépasser et de découvrir toutes les qualités d'un corps en mouvement et son potentiel illimité et infini. Tout cela pour attraper des moments suspendus dans le temps, où le corps est en totale adéquation avec son espace. L'instant d'après, il faut tout recommencer. Si je ne devais garder qu'une expression, ce serait « en mouvement. »*

*La danse m'apporte de la joie, de la discipline, de la répétition, de la structure, des doutes, des douleurs, de la mémorisation, des rencontres, des questions sans réponse, du renouveau. Ce sport fait partie intégrante de mon quotidien, sous toutes ses formes.*

*Pour moi, lorsqu'à la fin d'un spectacle, tout à coup je réalise que la salle est pleine, le public applaudit, je vois des visages que j'aime parmi les spectateurs, ce sont des moments très forts.*

*Sophie Zufferey, 35 ans, Sierre*

*Danse*

*Danseuse professionnelle, co-fondatrice et directrice de la compagnie Zevada*

*Lauréate du prix Jeunesse 2002 de la Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais*

**« Pour moi,  
la danse  
c'est l'amour,  
le don de soi. »**

*A 9 ans, j'ai vu pour la première fois des gens de ma famille, au Mexique, danser la salsa. Cela m'a beaucoup plu. Voyant mon intérêt, mon père m'a inscrit à une audition dans une école de danse contemporaine. J'ai été retenu et suis devenu danseur...*

*La danse m'apporte tout dans la vie : ma joie de vivre, mes rêves, mes tristesses, ma mélancolie, mon humanité, ... Ces sentiments que je peux vivre et exprimer grâce à mon corps me permettent d'amener le public vers un univers magique, rempli d'émotions. Cette discipline est plus importante que tout dans ma vie. Bien sûr, j'aime ma famille, mes amis, mais sans la danse je ne pourrais pas exister. J'aime les gens au travers de ce que je suis : danseur.*

*A la fin d'une représentation de la compagnie, un homme que je ne connaissais pas m'a dit avec émotion que mon spectacle l'avait touché, dans son cœur... Quand je danse, c'est ce que je recherche, transmettre des émotions, du rêve, des histoires, dans cet univers magique où tout est possible : la scène.*

*Fernando Carrillo, 39 ans, Sierre*

*Danse*

*Danseur professionnel, co-fondateur et chorégraphe de la compagnie Zevada*

*Lauréat du prix Jeunesse 2002 de la Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais*

## Reflets conjoncturels

### Situation économique

*Le monde continue de se remettre de la terrible crise financière et économique des années 2008 et 2009. Bien que l'on craignait le pire pour 2010, la relance entamée dans le courant de l'année 2009 n'a pas été brisée par une nouvelle récession. A la place, l'économie mondiale a connu un redémarrage très inégal entre ses différentes régions.*

Les pays émergents, principalement affectés à travers leurs exportations, ont rebondi rapidement. En revanche les pays riches, qui doivent se relever de crises financières et immobilières, ont davantage de peine à relancer leurs machines. Aux Etats-Unis, les mesures conjoncturelles n'ont pas pu pleinement transmettre leur élan à la consommation privée. Les ménages et les entreprises doivent encore consolider leurs dettes, et sont donc contraints de réduire leurs dépenses. En conséquence, la croissance américaine a sévèrement marqué le pas et peine encore à créer des places de travail.

De manière générale, la reprise économique en Europe a gagné en force en 2010 après des débuts hésitants. Cette tendance masque pourtant d'importantes divergences entre les membres de l'Union européenne. L'Allemagne connaît un vigoureux rebond grâce à ses efforts de compétitivité et de flexibilisation de son marché du travail. Les pays périphériques sont fortement affectés par la crise de la dette publique. La forte hausse des taux d'intérêt et les mesures d'austérité bud-

gétaire condamnent la Grèce, l'Irlande, le Portugal ou l'Espagne à la stagnation ou à la récession.

#### Conjoncture suisse

En comparaison internationale, la Suisse a su tirer son épingle du jeu. L'année 2010 a été marquée par une croissance vigoureuse chiffrée à 2,7%. Dans les faits, la Suisse fait partie des rares pays qui ont déjà retrouvé leur niveau de production d'avant-crise. En traversant la récession avec des finances publiques excédentaires, la Confédération fait même figure d'exception.

Malgré cette excellente situation de départ, plusieurs facteurs freinent l'élan helvétique. La soudaine appréciation du franc face à l'euro continue de peser sur les exportations. Les entreprises concernées se trouvent dans une situation difficile à court terme : répercuter la cherté du franc au détriment de leur compétitivité ou l'absorber dans leurs marges. En outre, les mesures d'austérité prises dans les pays limitrophes réduisent la demande. Au final, l'industrie d'exportation ne peut

plus jouer pleinement son rôle de moteur conjoncturel.

Par rapport à 2009, la consommation intérieure a nettement fléchi. En cause les salaires réels dont la progression a été faible en 2010, après une année de forte croissance. En sus, l'augmentation de la TVA et des charges sociales réduisent le revenu disponible des ménages.

#### Conjoncture valaisanne

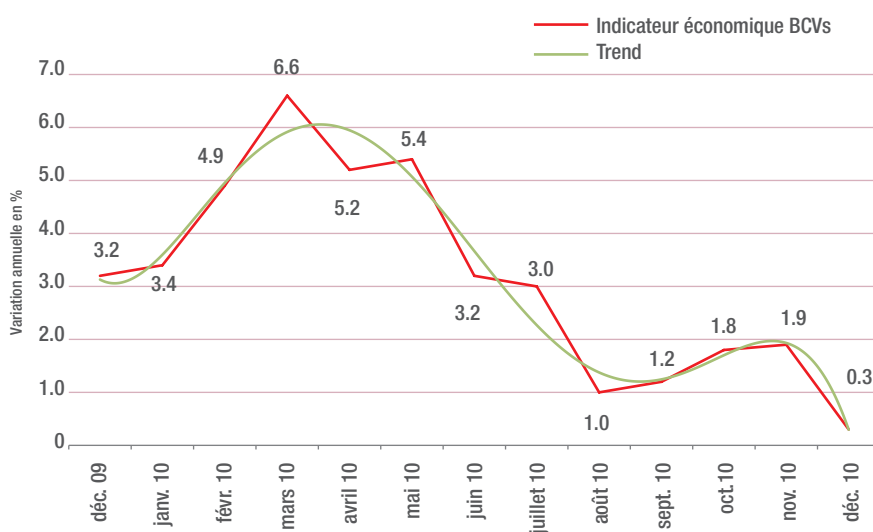
Le Valais s'en sort globalement bien. Après la contraction de 1,9% de son PIB en 2009, le Valais rejoint la moyenne suisse avec un taux de croissance remarquable de 2,7% en 2010. La performance valaisanne a de loin dépassé les espoirs des observateurs.

Le secteur secondaire a fortement contribué à ce résultat. La chimie-pharmaceutique a joué son rôle traditionnel de moteur de la croissance. La construction, qui s'était illustrée comme pilier pendant la crise, a maintenu son rythme de développement. Le tertiaire a lui aussi transmis des impulsions importantes à l'ensemble de l'économie. Même le secteur financier, durement touché en 2009, a enregistré sa première année positive depuis la crise.

Après une constante dégradation en 2009, le marché du travail a retrouvé ses couleurs en 2010. Bien que les effets de la crise n'aient pas été encore complètement absorbés, les signaux sont encourageants. Le taux de chômage s'est réduit depuis le début de l'année, passant de 4,5% à 4,2%. L'amélioration est surtout sensible dans le secteur secondaire, où le nombre des chômeurs a reculé d'un quart.

Pour 2011, le Valais doit s'attendre à un ralentissement sensible du rythme de croissance. Sa performance économique sera ramenée à 1%. En raison de la force du franc et de la conjoncture mondiale générale, la demande étrangère perdra son effet stimulant. Une légère accélération devrait se faire sentir en 2012, avec une croissance de 1,3% et un retour marqué des exportations.

BCVs – Indicateur économique du Valais



## Indicateur économique BCVs

### *Perte de vitesse en fin d'année*

La conjoncture valaisanne s'est nettement refroidie en fin d'année dernière. Les résultats de l'indicateur économique de la Banque Cantonale du Valais annoncent une croissance de 1,3% pour le dernier trimestre. Ce dernier chiffre confirme la tendance au ralentissement qui a marqué toute l'année 2010 (1<sup>er</sup> trimestre: +4,9%, 2<sup>e</sup> trimestre: +3,2%, 3<sup>e</sup> trimestre: +1,8%). En comparaison mensuelle, le mois de décembre affiche une croissance encore positive de 0,3% du produit intérieur brut valaisan.

### *Recul des exportations*

Après une année de croissance positive, décembre 2010 marque le premier mois de recul pour les exportations valaisannes (-9,8%). Pris dans son ensemble, le dernier trimestre de l'année reste positif (+2,8%). Parmi les branches prédo-

minantes de l'industrie exportatrice, la métallurgie (+19,5%) et les machines (+24,8%) sont parvenues à accroître leurs ventes. La chimie-pharmaceutique, principal secteur exportateur, a en revanche vu la demande étrangère reculer de 7,9%.

### *Retour de la construction*

Après un affaissement de l'activité au troisième trimestre 2010, les signaux avancés de la construction retournent dans le positif. Aussi bien les réserves de travail (+5,3%) que les projets de construction (+5,3%) dépassent les niveaux du trimestre précédent. Les perspectives sont particulièrement bonnes pour le génie civil, avec des réserves en augmentation de 7,2% et des projets en progression de 15%.

### *Demande touristique en berne*

Le nombre des nuitées hôtelières a plongé de 10,6% en décembre 2010 par rapport au même mois de l'année précédente.

Le tourisme valaisan souffre principalement de l'euro, dont la chute a eu un effet important sur la demande étrangère (-16,4%). Tous les marchés étrangers sont affectés. Le nombre de nuitées d'hôtes allemands a reculé de 11%, celui des hôtes hollandais de 20%. Les visiteurs belges se sont montrés moitié moins nombreux qu'en décembre 2009. Sur l'ensemble du quatrième trimestre, la demande dans l'hôtellerie a globalement chuté de 5,2%, tirée vers le bas par les marchés étrangers (-10,3%) et domestiques (-1%).

### *Détente prolongée sur le marché du travail*

Le taux de chômage corrigé des variations saisonnières a reculé d'un demi-point pour s'établir à 3,6% pendant le quatrième trimestre 2010. Ce recul découle avant tout d'une amélioration sensible dans le secteur secondaire.



## La force économique de la Suisse romande

*En 2009, l'économie romande a réalisé un Produit Intérieur Brut (PIB) de CHF 128,5 milliards. En recul de 0,9 % par rapport à 2008, il devrait rebondir en 2010 et 2011 et progresser de 2,1 %, respectivement de 2,2 %. La résistance de la Suisse romande s'explique notamment par la diversité de son tissu économique et la force de ses entreprises de hautes technologies et des industries du savoir. Génératrices d'une forte valeur ajoutée, elles représentent 27 % de son PIB. Cet indicateur économique est publié par les six Banques Cantoniales romandes et le Forum des 100 de l'Hebdo, en collaboration avec l'Institut Créa de l'Université de Lausanne.*

Ainsi, le PIB romand s'est établi en 2009 à CHF 128,5 milliards.

Cet indicateur a reculé légèrement de 0,9% par rapport à 2008. Sur dix ans, son rythme de progression annuel moyen baisse ainsi de 2,2% à 2% sous l'effet du retournement conjoncturel financier et économique qui a touché la Suisse romande dès l'automne 2008. L'an dernier, le PIB romand a cependant moins diminué que le PIB suisse, dont il représente 24% de la valeur.

En 2009, le secteur primaire (agriculture) ne représentait plus que 1,4% du PIB romand. Le secteur secondaire (industrie et construction) représentait 25,4% contre 25,9% en 2008 et, le secteur tertiaire (services) 73,2% contre 72,6% un an avant. Le poids de ce dernier secteur se traduit par l'importance de ses principales composantes dans le PIB romand : dans l'ordre, on trouve les services publics (administration, santé et social) en hausse à 22,1% (21% en 2008) du PIB, l'industrie financière à 11,4% (12,5%), le commerce à 14,8% (14,3%) et l'immobilier et les services aux entreprises à 11% (11%).

### **Les effets limités de la crise**

Sans effet marqué sur le secteur primaire qui poursuit lentement son érosion, la crise de 2008 et 2009 a laissé quelques traces dans les secteurs secondaire et tertiaire romands. Globalement, la valeur ajoutée du premier a reculé de 1,9% et celle du second de 0,9%.

Dans le détail, la bonne tenue de la construction (+3,6%) dans le secteur secondaire a freiné le recul des différentes branches industrielles, qui a atteint -3% à -8% selon les activités.

Dans le tertiaire, la consommation des Romands se traduit par une croissance de 2,8% de la branche du commerce de gros et de détail. Cette bonne évolution a partiellement compensé la perte de vigueur de l'industrie financière (-8,2%), de

l'hôtellerie et de la restauration (-6,7%) et des services aux entreprises (-3,3%).

### **2010 et 2011, fort rebond de la croissance**

Pour 2010 et 2011, le PIB régional devrait globalement progresser de 2,1%, puis de 2,2% en termes réels. Ces prévisions laissent entrevoir un comportement de l'économie régionale meilleur que celui de l'économie suisse pour l'année en cours et en très légère avance pour l'année prochaine.

Ce rebond est à imputer essentiellement à celui de l'industrie financière et à la poursuite d'un bon climat de consommation. La croissance de la branche des finances et de celle du commerce devrait en effet être supérieure à 2,5% en 2010 et en 2011. Or, ces deux branches représentent plus de 26% du PIB romand. Le rebond de la croissance romande en 2010 et 2011 sera en partie aussi alimenté par celui des exportations. En 2009, celles-ci avaient globalement diminué de 15%.

Pour l'année en cours, elles sont déjà reparties à la hausse selon les dernières statistiques de l'Administration fédérale des douanes.

### **Le rôle décisif du secteur « quaternaire »**

Outre les éléments déjà évoqués (diversification, poids du secteur public et décalage dans le temps entre la croissance de la finance et de l'industrie), la résistance de l'économie romande peut aussi être attribuée à une pondération décisive du secteur quaternaire dont le dynamisme est remarquable.

Le secteur quaternaire peut être défini comme la réunion des entreprises actives dans les moyennes et hautes technologies et dans les industries du savoir. Il s'agit en général de branches d'activités où la recherche et le développement sont très importants.

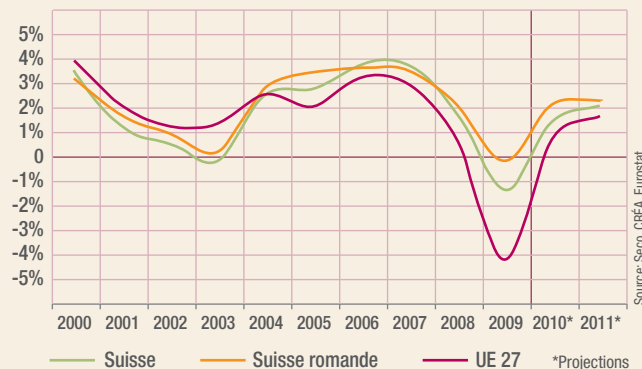
Or, le secteur quaternaire représente 27% du PIB romand. Son rythme annuel de croissance est largement supérieur à celui de la valeur ajoutée régionale : il est en moyenne de l'ordre de 5% par an alors que le PIB romand augmente de 1,5%. Les branches high-tech sont très présentes dans tous les cantons romands, où elles pèsent entre 17% et 33% de la valeur ajoutée cantonale. Enfin, la croissance de la productivité des entreprises actives dans les très hautes technologies (instruments, appareillage médical, horlogerie, etc.) est même supérieure à 5% l'an.

## La Suisse romande face à l'Europe

Depuis le début de la décennie, la vigueur économique de la Suisse romande est de plus en plus évidente, non seulement par rapport à la Suisse, qu'elle surperforme régulièrement, mais aussi et surtout par rapport à l'Europe. En termes réels et en période de haute conjoncture, sa croissance se situe régulièrement un demi-point à un point de pourcentage au-dessus de celle de l'Europe.

Pendant la récente crise, en 2009, le différentiel s'est fortement creusé. L'UE27 (Union Européenne des 27) a subi une forte récession (-4,2 % selon les données d'Eurostat). Pour sa part, la « région » Suisse romande a été à peine frôlée par les vents contraires avec une croissance réelle qui n'a régressé qu'à -0,9 % seulement.

Croissance comparée des PIB suisse, romand et européen (valeurs réelles)



## Economies cantonales complémentaires

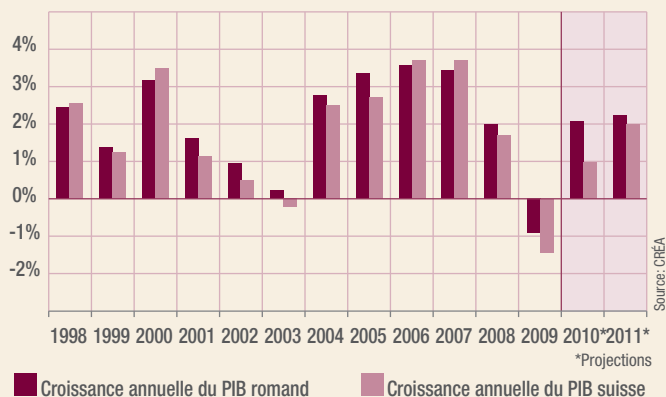
L'économie romande est extrêmement diversifiée. Comme n'importe quelle table qui se respecte, elle est appuyée sur quatre pieds : les secteurs public et parapublic (22 % en moyenne du PIB), d'une part, les services aux entreprises et l'industrie financière, d'autre part (11 % et 12 %) et, enfin, la branche du commerce (14 %) Ces quatre socles garantissent son assise. Quand l'un ou l'autre tanguent, ce mouvement semble être automatiquement compensé. Il n'en reste pas moins que ces quatre piliers économiques sont tous dans le tertiaire. Les branches industrielles et le secteur primaire se répartissent assez harmonieusement parmi les 40 % restant. Dans le détail, on s'aperçoit pourtant qu'une répartition des rôles s'est faite entre les cantons, ce qui rend leurs économies complémentaires. Il n'y a pas de problème pour le secteur public, qui représente entre 20 % et 22 % de la valeur ajoutée de chaque canton, sauf en Valais qui bénéficie d'une proportion moindre du poids de ce secteur dans son PIB (18 %). Pas de problème non plus du côté du commerce tant de gros que de détail : dans trois cantons sur six, la proportion, dans chaque valeur ajoutée cantonale, varie dans une fourchette étroite entre 13 % et 15 %. Seuls les cantons fortement industrialisés de l'arc jurassien ont une plus faible proportion de commerce, à peine 10 % en moyenne.

Puis, la Romandie semble être divisée en deux blocs. A savoir deux cantons très tertiariés, où l'industrie financière et la branche des services aux entreprises prédominent, à savoir Genève et Vaud. Ce sont aussi ces deux cantons qui sont les locomotives économiques de la Suisse romande dont ils représentent 64 % de la valeur ajoutée totale. Les autres cantons compensent cette prédominance lémanique dans le tertiaire par une forte industrialisation. Cela se traduit par une proportion supérieure à 30 % du secondaire, voire jusqu'à près de 45 % dans le Jura.

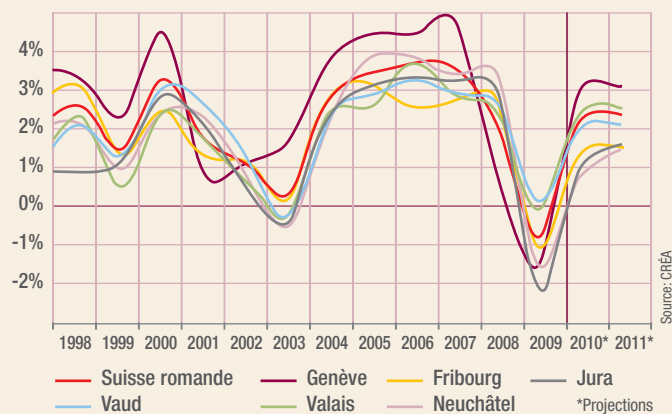
En temps de bonne croissance économique, cette complémentarité fonctionnelle à fond et explique certainement que, depuis une bonne décennie, la Suisse romande ait des taux de croissance souvent supérieurs à la moyenne suisse.

En temps de crise, la complémentarité entre les différents cantons ne fonctionne bien que si les locomotives ne sont pas à la peine. Le poids de l'industrie financière est en effet globalement trop influent pour que ses déboires ne soient pas ressentis par toute l'économie romande. D'un autre côté, on ose à peine imaginer ce qu'il serait advenu de l'économie régionale si les Romands avaient freiné ou arrêté de consommer.

Evolution comparée des PIB romand et suisse  
Prévision 2010 et 2011 (valeurs réelles)



Evolution comparée des PIB cantonaux et du PIB romand (valeurs réelles)



Evolution du PIB par habitant – Classement selon le PIB/habitant 2009 (données réelles)

Régions	PIB cantonal mio CHF 2007	PIB cantonal mio CHF 2008	PIB cantonal mio CHF 2009	PIB/hbt CHF 2007	PIB/hbt CHF 2008	PIB/hbt CHF 2009	Evolution 2007-2009
Genève	38'561	38'880	38'243	88'003	87'155	84'833	-3,6%
Neuchâtel	10'022	10'351	10'179	59'030	60'558	59'250	0,4%
Jura	3'796	3'907	3'818	54'582	55'957	54'624	0,1%
Vaud	36'117	37'029	37'029	53'743	53'802	52'793	-1,8%
Valais	14'933	15'280	15'252	50'012	50'390	49'682	-0,7%
Fribourg	11'966	12'287	12'150	45'455	45'757	44'441	-2,2%
Suisse romande	115'395	117'735	116'671	60'373	60'474	59'095	-2,1%

Note : PIB réel après ajustements ; le PIB réel a été préféré au PIB nominal, car la comparaison est faite entre cantons et dans le temps.



## « Je n'ai que des souvenirs agréables liés à cette activité ! »

*Je participais depuis plusieurs années déjà à la Powermesse en tant que « visiteur » et j'apportais également mon aide. J'en connaissais ainsi le fonctionnement et les préparatifs. Le poste de « responsable de la construction » m'a été naturellement proposé. C'est une activité très stressante, mais à chaque fois, c'est vraiment un plaisir lorsque tout est en place et que l'événement sur scène se déroule bien.*

*Auparavant, je prenais une semaine de congé pour préparer la Powermesse. Désormais, nous pouvons compter sur de nombreux bénévoles et les processus sont de plus en plus automatisés. Un tel événement demande une bonne préparation en amont, mais dans l'ensemble, les tâches demeurent les mêmes d'une année à l'autre.*

*Grâce à la Powermesse, j'ai vécu beaucoup de bons moments, je pense surtout aux nombreuses rencontres avec des gens très intéressants. J'ai en tête de nombreuses anecdotes, de souvenirs qui me font rire ou sourire. Je me rappelle d'une édition particulière, pour laquelle nous avons reçu l'aide de 20 connaissances de Russie. Ce fut une semaine russe très joyeuse et rigoureuse, avec beaucoup de musique et de chachlyk !*

*Dans l'avenir, je ne pourrai malheureusement plus assumer mon poste au sein de l'organisation, pour des raisons professionnelles. Je serai cependant toujours disponible pour des remplacements en cas de nécessité.*

*Pour évoquer mon activité dans le cadre de la Powermesse je dirais : manque de sommeil !*

*Michael Bonani, 27 ans, Termen  
Technicien en chauffage*

*Membre de l'organisation de la manifestation annuelle  
« Powermesse » à Viège, dont la Banque Cantonale du Valais est  
le sponsor principal*

## Evolution du bilan

*L'année 2010 se distingue par une situation économique en demi-teinte marquée à la fois par un redémarrage conjoncturel très inégal selon les pays, par une crise de la dette publique dans bon nombre d'états et par la dépréciation des principales monnaies occidentales. Ce contexte agité a entraîné une volatilité des cours sur les marchés financiers. Dans cet environnement incertain, la Banque Cantonale du Valais (BCV) réalise une nouvelle fois un exercice record caractérisé par une croissance du volume d'affaires et des recettes et un renforcement de la capacité bénéficiaire.*

En 2010, la somme du bilan dépasse pour la première fois, la barre des 10 milliards de francs pour s'établir à 10,332 milliards de francs en progression de 336,5 millions de francs ou 3,4%.

### ACTIF

Dans le cadre de la gestion des liquidités, les *créances sur les banques* ont accusé un recul de 161,9 millions de francs pour se fixer à 743,8 millions de francs.

La croissance des avances à la clientèle – 548,7 millions de francs ou 6,6% pour atteindre 8,805 milliards de francs – témoigne du dynamisme qui a prévalu en 2010 dans l'activité de financement et du rôle important joué par la BCV en faveur de l'économie. Dans l'exercice de son métier principal, et dans un contexte particulier de taux bas, la BCV a maintenu l'application de critères d'octroi de crédits empreints de prudence.

Dans le détail, les avances à la clientèle sont composées à raison de 72,9% des *créances hypothécaires* en croissance de 538 millions de francs ou 9,1% pour atteindre 6,422 milliards de francs. L'autre part, constituée par les *créances sur la clientèle*, se caractérise par une progression de 10,7 millions de francs.

La rubrique *portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce* a connu une augmentation de 0,3 million de francs à 6,3 millions de francs. La Banque, durant l'exercice 2010, a procédé à des investissements limités dans son portefeuille de titres destinés au négoce.

Les *immobilisations financières* (434,6 millions de francs) comprennent les titres acquis à des fins de placement ainsi que les immeubles destinés à la revente. La variation de ce poste de 10,7 millions de francs est due principalement à des remboursements de titres de créances pour un montant de 12,3 millions de francs, initialement utilisés comme placement de liquidités. La

position des immeubles à vendre a, quant à elle, augmenté de 1,6 million de francs pour se fixer à 37,5 millions de francs.

Les *immobilisations corporelles*, constituées pour la quasi-totalité des immeubles à usage de la Banque et des autres immeubles, se chiffrent à 87,4 millions de francs. Des investissements nets de 3,4 millions de francs et des amortissements pour 5,7 millions de francs ont été comptabilisés dans cette rubrique.

### PASSIF

Dans le cadre de son refinancement, la Banque a davantage recouru au marché interbancaire. Ainsi, les *engagements envers les banques* progressent de 115,9 millions de francs ou 20,9% à 672 millions de francs.

Après les exercices 2008 et 2009 marqués par des afflux extraordinaires de dépôts de la clientèle, la BCV enregistre au 31 décembre 2010 un montant jamais atteint de 7,740 milliards de francs de fonds de la clientèle, en progression de 103,9 millions de francs. Cette situation, considérée comme très satisfaisante, démontre la capacité de la Banque à fidéliser sa clientèle et mieux encore à continuer à bénéficier d'un afflux de fonds. En globalité, durant ces trois dernières années, la BCV a dénombré l'ouverture de près de 26'500 nouvelles relations d'affaires.

L'accroissement des avoirs de la clientèle durant l'exercice sous revue s'est exclusivement matérialisé dans les *engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements* (+234,2 millions de francs); les deux postes – *autres engagements envers la clientèle et obligations de caisse* – accusant pour leur part un recul cumulé de 130,3 millions de francs.

Les *prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts* ont crû de 34 millions de francs (+ 4%) pour se fixer

à 881 millions de francs. L'explication est donnée par la souscription de nouveaux emprunts auprès de la Centrale de Lettres de Gage des Banques Cantonales suisses, source de refinancement appréciée par la Banque.

Les correctifs de valeurs et provisions se situent à 134,3 millions de francs à fin 2010, en retrait de 15,9 millions de francs ou 10,6%, notamment par suite de libérations de provisions et d'utilisations conformes à leur but. Ce poste comprend essentiellement les provisions pour risques de défaillance.

Les *réserves pour risques bancaires généraux*, assimilées à des fonds propres, ont progressé de 186,9 millions à 236,9 millions de francs, reflétant ainsi une affectation de 50 millions de francs au renforcement de l'assise financière de la Banque.

Les fonds propres apparents se composent du capital-actions inchangé durant l'exercice et des réserves (y compris les réserves pour risques bancaires généraux). Après répartition du bénéfice, ils se chiffrent au 31 décembre 2010 à 784,7 millions de francs, en augmentation de 80,2 millions de francs.



## Compte de résultat

Après les années exceptionnelles 2008 et 2009, la Banque Cantonale du Valais parvient à établir une fois de plus un résultat record.

Sa principale source de revenus, le *résultat des opérations d'intérêts*, maintient à un haut niveau sa progression. Cette rubrique enregistre à 167,4 millions de francs une croissance de 8,9 millions de francs ou 5,6%.

Dans une perspective de stabilité des taux d'intérêt à un bas niveau, les mesures ciblées de gestion structurelle du bilan ainsi que l'accroissement des avances à la clientèle ont constitué les raisons de ce succès.

Les *opérations de commissions et de prestations de service* se sont effectuées dans un climat boursier en demi-teinte. Après un premier trimestre favorable, la fin des effets des mesures de relance et les problèmes liés aux dettes souveraines ont affecté les cours boursiers les mois suivants. Enfin, une légère reprise a pu être notée durant le dernier trimestre. Dans ce contexte particulièrement mouvant, la Banque tire son épingle du jeu en réalisant un résultat de 30 millions de francs en augmentation de 1,8 million de francs ou 6,4%. Élément réjouissant également, la valeur totale des dépôts-titres atteint le montant record de 6,243 milliards de francs en croissance de 3,9% ou 234,5 millions de francs.

Le *résultat des opérations de négoce* affiche un profit de 9,6 millions de francs en retrait de 0,5 million de francs. Cette rubrique a également subi les aléas des marchés boursiers et monétaires, tout particulièrement dans les opérations de change où l'appréciation du franc suisse, par rapport notamment à l'euro et au dollar, a influencé cette source de revenus.

Les *autres résultats ordinaires* marquent à 7 millions de francs un recul de 2,4 millions de francs. Une plus-value sur les titres immobilisés comptabilisée au profit de l'exercice antérieur explique en grande partie cette diminution en 2010.

Le *revenu brut* poursuit sa progression pour établir un nouveau record à 214 millions de francs en augmentation de 7,8 millions de francs ou 3,8%. Cette performance réalisée dans un environnement animé traduit la pertinence des choix stratégiques et opérationnels adoptés par la Banque.

Les *charges d'exploitation* s'inscrivent à 93,2 millions de francs, en hausse de 3,3 millions de francs en raison d'une aug-

mentation des charges du personnel. Ces dernières à hauteur de 66,1 millions de francs se caractérisent par une augmentation de 5,2%. Cette variation résulte des adaptations du cadre salarial et d'une prime consentie aux collaborateurs et collaboratrices de la Banque pour l'atteinte des 10 milliards de francs de bilan. Les autres charges d'exploitation demeurent stables à 27,1 millions de francs démontrant ainsi une bonne maîtrise des coûts. La Banque réalise un *bénéfice brut* de nouveau historique en augmentation de 4,5 millions de francs ou 3,8%. Il dépasse pour la première fois la barre des 120 millions de francs pour se fixer à 120,8 millions de francs.

Ce résultat très réjouissant, forgé dans un environnement en pleine évolution, reflète la présence toujours plus forte de la BCV sur le marché bancaire valaisan, concrétisée par une augmentation des revenus découlant de la gestion structurelle du bilan, de l'accroissement du volume des crédits et des activités de conseil à la clientèle. Il exprime également la qualité de gestion de la BCV matérialisée par une maîtrise des processus et des coûts.

Les *amortissements sur l'actif immobilisé* de 11,4 millions de francs sont en augmentation de 2,6 millions de francs. Cette hausse s'explique entre autres par des adaptations complémentaires effectuées sur d'autres valeurs immatérielles. Le projet de migration informatique, intervenue en 2007, a été entièrement amorti lors des exercices précédents et n'a nécessité aucun montant sous le poste correspondant.

Les correctifs de valeurs et provisions nécessaires sont destinés à la couverture des risques identifiés au moment du bouclage annuel. Aucun montant n'est comptabilisé dans le poste *correctifs de valeurs, provisions et pertes*. En effet, les libérations de provisions pour risques de défaillance supérieures à leur constitution ont généré un excédent de 6,9 millions de francs comptabilisé dans les produits extraordinaires. Dans le contexte conjoncturel actuel, cette situation reflète la bonne résistance de l'économie valaisanne.

La forte croissance du résultat opérationnel (intermédiaire) de 14,1 millions de francs à 109,4 millions de francs (+ 14,8%) engendre une augmentation d'impôts nécessitant une dotation de 14,3 millions de francs (+ 1,1 million de francs).

L'attribution de 50 millions de francs aux réserves pour risques bancaires généraux (assimilables à des fonds propres) est comptabilisée dans les *charges extraordinaires*.

Un montant de 29 millions de francs sera proposé à l'Assemblée générale à titre d'attribution à la réserve légale. En totalité, 79 millions de francs seront donc affectés au renforcement des fonds propres de la Banque à charge de l'exercice sous revue.

Le *bénéfice de l'exercice* atteint 51,7 millions de francs, en hausse de 3,2 millions de francs ou 6,6%.

Ce résultat permettra au Conseil d'administration de proposer à l'Assemblée générale du 4 mai 2011 une augmentation à 21,5% (19% pour l'exercice 2009) pour les actionnaires au porteur et à 12,5% (10,5% pour l'exercice 2009) pour l'actionnaire nominatif. Il s'agit respectivement de la neuvième et de la huitième hausses consécutives.

**Bilan au 31.12.2010 en francs**

ACTIFS	ANNEXES	31.12.2010	31.12.2009
• Liquidités		162'432'456.48	219'608'462.56
• Créances résultant de papiers monétaires		1'119'866.00	1'119'067.00
• Créances sur les banques		743'799'549.90	905'677'602.83
• Créances sur la clientèle	3.1	2'383'158'370.90	2'372'438'455.74
• Créances hypothécaires	3.1, 3.6	6'421'524'413.32	5'883'572'677.16
• Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	6'346'668.85	6'057'220.35
• Immobilisations financières	3.2, 3.3, 3.6	434'613'113.30	445'385'004.75
• Participations	3.2, 3.3, 3.4	22'994'981.35	21'663'913.42
• Immobilisations corporelles	3.4	87'369'019.37	89'620'667.80
• Valeurs immatérielles	3.4	9'805'503.18	8'536'175.49
• Comptes de régularisation		22'604'197.93	20'550'474.32
• Autres actifs	3.5	36'368'350.97	21'424'121.87
<b>Total des actifs</b>		<b>10'332'136'491.55</b>	<b>9'995'653'843.29</b>

Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	39'000'000.00	26'000'000.00
Total des créances de rang subordonné	5'840'313.75	2'792'743.95

PASSIFS	ANNEXES	31.12.2010	31.12.2009
• Engagements envers les banques		671'968'733.44	556'025'341.92
• Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		4'013'444'045.09	3'779'241'611.31
• Autres engagements envers la clientèle		3'424'832'350.87	3'504'634'688.32
• Obligations de caisse		301'274'000.00	351'800'000.00
• Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	881'000'000.00	847'000'000.00
• Comptes de régularisation		48'105'738.50	47'166'603.36
• Autres passifs	3.5	50'177'134.83	35'995'639.10
• Correctifs de valeurs et provisions	3.9	134'275'093.46	150'147'297.03
• Réserves pour risques bancaires généraux	3.9	236'900'287.15	186'900'287.15
• Capital-actions	3.10	150'000'000.00	150'000'000.00
• Propres titres de participation		-1'807'781.22	-2'240'259.32
• Réserve légale générale		327'254'169.75	297'254'169.75
• Autres réserves		42'900'201.34	42'476'139.49
• Bénéfice reporté		102'325.18	737'998.52
• Bénéfice de l'exercice		51'710'193.16	48'514'326.66
<b>Total des passifs</b>		<b>10'332'136'491.55</b>	<b>9'995'653'843.29</b>

Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	57'481'425.50	63'553'054.70
dont, total des engagements de rang subordonné (Etat du Valais)	50'000'000.00	50'000'000.00

OPÉRATIONS HORS BILAN	ANNEXES	31.12.2010	31.12.2009
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	56'892'331.82	83'819'080.37
Engagements irrévocables	3.1	316'707'643.30	102'132'000.00
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3.1	19'201'400.00	19'201'400.00
Instruments financiers dérivés	4.2		
• Valeurs de remplacement positives		9'556'140.80	632'709.80
• Valeurs de remplacement négatives		38'939'782.79	23'587'953.37
• Montants du sous-jacent		1'395'231'783.68	534'492'994.89
Opérations fiduciaires	4.3	59'680'566.00	51'477'499.65

## Compte de résultat de l'exercice 2010 en francs

PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE	ANNEXES	2010	2009
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
• Produit des intérêts et des escomptes	5.1	239'946'755.46	239'780'904.10
• Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		45'360.30	40'788.50
• Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		11'419'352.57	10'665'102.75
• Charges d'intérêts		-84'006'964.54	-92'023'054.05
Sous-total résultat des opérations d'intérêts		<b>167'404'503.79</b>	<b>158'463'741.30</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et de prestations de service</b>			
• Produit des commissions sur les opérations de crédit		2'017'305.25	1'668'974.00
• Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		29'234'981.94	28'023'593.36
• Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service		6'673'900.59	6'118'053.70
• Charges de commissions		-7'940'404.33	-7'625'111.52
Sous-total résultat des opérations de commissions et de prestations de service		<b>29'985'783.45</b>	<b>28'185'509.54</b>
<b>Opérations de négoce</b>			
Résultat des opérations de négoce	5.2	<b>9'631'629.63</b>	<b>10'149'800.49</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
• Résultat des aliénations d'immobilisations financières		802'635.50	887'611.10
• Produit des participations		1'574'945.15	2'131'126.65
• Résultat des immeubles		903'860.75	748'791.30
• Autres produits ordinaires		4'164'580.03	6'205'066.31
• Autres charges ordinaires		-453'658.00	-562'995.00
Sous-total autres résultats ordinaires		<b>6'992'363.43</b>	<b>9'409'600.36</b>
<b>Revenu brut</b>		<b>214'014'280.30</b>	<b>206'208'651.69</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
• Charges de personnel	5.3	-66'125'430.15	-62'848'713.10
• Autres charges d'exploitation	5.4	-27'123'690.13	-27'064'927.91
Sous-total charges d'exploitation		<b>-93'249'120.28</b>	<b>-89'913'641.01</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>120'765'160.02</b>	<b>116'295'010.68</b>
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>			
• Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	-11'382'404.32	-8'820'840.92
• Amortissements projet migration informatique	3.4	0.00	-5'462'460.12
• Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.9	0.00	-6'770'642.35
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>109'382'755.70</b>	<b>95'241'067.29</b>
• Produits extraordinaires	5.5	7'026'019.49	6'802'607.67
• Charges extraordinaires	5.5	-348'582.03	-239'848.30
• Réserves pour risques bancaires généraux	5.5	-50'000'000.00	-40'000'000.00
• Impôts	5.7	-14'350'000.00	-13'289'500.00
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>51'710'193.16</b>	<b>48'514'326.66</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>			
• Bénéfice de l'exercice		51'710'193.16	48'514'326.66
• Bénéfice reporté		102'325.18	737'998.52
<b>Bénéfice résultant du bilan</b>		<b>51'812'518.34</b>	<b>49'252'325.18</b>
• Attribution à la réserve légale générale		29'000'000.00	30'000'000.00
• Distribution sur le capital-actions			
12.50 % sur les actions nominatives de 110 millions de francs		13'750'000.00	11'550'000.00
21.50 % sur les actions au porteur de 40 millions de francs		8'600'000.00	7'600'000.00
<b>Bénéfice reporté</b>		<b>462'518.34</b>	<b>102'325.18</b>

## Tableau de financement au 31.12.2010 en milliers de francs

FLUX DE FONDS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (FINANCEMENT INTERNE)	2010			2009		
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde	Sources de fonds	Emplois de fonds	Solde
• Résultat de l'exercice	51'710			48'514		
• Amortissements sur l'actif immobilisé	11'382			14'350		
• Correctifs de valeurs et provisions	1'372				11'949	
• Réserves pour risques bancaires généraux	50'000			40'000		
• Réserves pour IT migration					5'017	
• Comptes de régularisation actifs		2'054			13'458	
• Comptes de régularisation passifs	940				2'445	
• Dividende de l'exercice précédent		19'150			17'250	
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel</b>	<b>115'404</b>	<b>21'204</b>	<b>94'200</b>	<b>102'864</b>	<b>50'119</b>	<b>52'745</b>
<b>FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES</b>						
• Propres titres de participation	9'754	9'321		17'025	7'890	
• Autres réserves	424			321	2	
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>	<b>10'178</b>	<b>9'321</b>	<b>857</b>	<b>17'346</b>	<b>7'892</b>	<b>9'454</b>
<b>FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
• Participations	95	1'426			10'068	
• Immeubles	176	1'368		583	54	
• Autres immobilisations corporelles		2'216			4'969	
• Valeurs immatérielles		6'992			7'191	
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>	<b>271</b>	<b>12'002</b>	<b>-11'731</b>	<b>583</b>	<b>22'282</b>	<b>-21'699</b>
<b>FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE</b>						
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>						
• Engagements envers les banques		105'000			30'000	
• Engagements envers la clientèle		33'000			92'495	
• Fonds d'épargne et de placement	234'202			627'476		
• Obligations de caisse		50'526		39'988		
• Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	34'000				3'000	
• Autres engagements	14'181				7'561	
• Créances sur la clientèle		105'253			642'884	
• Créances hypothécaires		545'089			443'379	
• Immobilisations financières	10'772				188'780	
• Autres créances		14'944		5'845		
<b>Opérations à court terme</b>						
• Engagements envers les banques	220'943			66'959		
• Engagements envers la clientèle		46'802		131'652		
• Créances résultant de papiers monétaires		1		880'012		
• Créances sur les banques	161'878				395'738	
• Créances sur la clientèle	84'426			55'170		
• Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		289			5'999	
<b>Etat de liquidités</b>						
• Liquidités	57'176				37'766	
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>	<b>817'578</b>	<b>900'904</b>	<b>-83'326</b>	<b>1'807'102</b>	<b>1'847'602</b>	<b>-40'500</b>

## Annexe aux comptes annuels 2010

### 1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

#### Généralités

Société anonyme de droit public, la Banque Cantonale du Valais (BCV) offre les prestations de service d'une banque universelle de proximité. Un large éventail de produits répondant aux exigences de tous les types de clientèle et une forte présence physique concrétisée par 78 points de vente, deux éléments qui permettent à la BCV de jouer un rôle dominant sur le marché bancaire valaisan.

Bénéficiant de la garantie de l'Etat pour tous ses engagements, la BCV remplit la mission qui lui est assignée. Elle met tout en œuvre pour contribuer au développement harmonieux de l'économie valaisanne, dans les limites des règles prudentielles de la branche.

La conduite de la BCV est basée sur des critères éprouvés de gestion d'entreprise, ponctuée par des objectifs de rentabilité, de croissance et de maîtrise des coûts.

Au 31 décembre 2010, l'effectif total de la Banque s'établissait à 429,9 personnes

(427,4 en 2009) après conversion en emplois à temps complet.

Dans sa politique de gestion des risques et d'entreprise, la Banque Cantonale du Valais concentre ses activités sur les domaines indiqués ci-après.

#### Opérations au bilan

Les opérations d'intérêts constituent, avec une part d'environ 78% du revenu brut, la principale source des recettes. Les avances sont en général accordées moyennant des couvertures hypothécaires sur des logements, mais également sur des bâtiments commerciaux et industriels. Les crédits commerciaux sont octroyés dans tous les secteurs économiques. Les corporations de droit public sont des partenaires privilégiés.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie des opérations à court et moyen terme. Pour les capitaux à long terme dont elle a besoin, la Banque a recours au marché des capitaux. La BCV

est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales suisses (CLG) et participe donc régulièrement aux emprunts émis par cet organisme. Elle peut aussi émettre, à intervalles irréguliers, des emprunts en son propre nom. La Banque détient un portefeuille stratégique de titres dans le cadre de placements à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières.

La Banque gère le risque de taux de son bilan notamment par le biais de swaps de taux.

Les dépôts de la clientèle, y compris les obligations de caisse, s'élèvent à 74,9% du bilan.

#### Opérations de négoce

La BCV exécute pour le compte de sa clientèle des opérations de négoce. Elle pratique en outre, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions).

Pour ce qui est du négoce des titres de créance pour propre compte, la Banque privilégie les titres d'émetteurs de première qualité. Des futures de taux d'intérêts peuvent être utilisés pour la couverture des risques de taux des portefeuilles destinés au négoce.

Le négoce des titres de participation porte essentiellement sur des actions européennes et leurs dérivés. Les opérations de négoce pour propre compte sur les monnaies étrangères sont limitées à des devises pour lesquelles un marché liquide existe.

Dans le cadre des opérations de négoce, la Banque participe à des émissions de titres. Le change ainsi que les opérations sur les devises et métaux précieux sont effectués dans le cadre de limites précises, sans positions ouvertes importantes.

#### Opérations de commissions et de prestations de service

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que le négoce de titres et de dérivés pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque fournit en outre des



prestations de service dans le domaine de l'asset management.

Les opérations de prestations de service sont destinées à la clientèle privée et institutionnelle ainsi qu'aux entreprises.

### Autres domaines d'activité

Pour répondre aux exigences de liquidités, la Banque gère son propre portefeuille de titres, en majorité à taux d'intérêt fixe pour la mise ou la prise en pension de titres (Repo ou Reverse Repo).

S'agissant des immeubles, ceux à usage de la Banque permettent à la BCVs d'exercer son activité. Quant aux immeubles émanant de réalisations forcées dans le cadre d'affaires de crédits en souffrance, la volonté manifeste de la Banque est de les revendre au mieux.

### Gestion des risques

La gestion optimale des risques est un facteur de succès pour la BCVs. La limitation et la gestion des risques font partie des priorités des organes de la Banque. Ils ont mis en place une organisation afin d'identifier, mesurer, gérer, contrôler et surveiller les risques. De plus, un système d'information du management (MIS) adapté aux différents échelons de Direction permet aux membres de la Direction générale et aux membres du Conseil d'administration d'être informés régulièrement de la situation patrimoniale et financière de la Banque, de l'état de ses liquidités, de ses résultats ainsi que des risques y relatifs. Les explications suivantes tiennent compte des aspects qualitatifs exigés selon Circ.-FINMA 08/22 «Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire». Les aspects quantitatifs se trouvent dans le chapitre «Publication selon les prescriptions sur les fonds propres».

Les principaux éléments de la gestion des risques sont :

- une politique de risque globale,
- l'application des principes reconnus pour la mesure et gestion des risques,
- la définition des différentes limites de risques accompagnées d'une surveillance et d'un reporting correspondants,
- l'assurance d'un reporting ponctuel et global sur tous les risques,
- la promotion de la connaissance des risques à tous les niveaux de direction.

La politique des risques est définie par la Direction générale et approuvée par le Conseil d'administration. Elle définit la philosophie de risques, les responsabilités,

l'organisation et les procédures en matière de gestion des risques.

Le Conseil d'administration approuve les limites de risques stratégiques basées sur la capacité à assumer des risques et surveille le respect de celles-ci ainsi que l'application de la politique des risques. Pour l'exécution de sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre un rapport détaillé sur les risques. La Direction générale est informée chaque mois. Le système d'information interne assure un reporting approprié à tous les niveaux.

La surveillance des risques de la BCVs se subdivise en 5 domaines :

- Risques de crédit
- Risques de taux
- Autres risques de marché
- Risques de liquidités
- Risques opérationnels

Au sein de la Direction générale, la responsabilité des opérations de négoce et celle du contrôle des risques sont attribuées à des personnes distinctes. Le Conseil d'administration s'est prononcé sur les limites de risques en décembre 2010, en regard de la situation des risques encourus par la Banque.

#### Risques de crédit

En raison de son engagement important dans les activités de crédit, la BCVs est inéluctablement exposée au risque de crédit. Les principes essentiels de la gestion du risque de crédit sont expliqués ci-dessous :

##### a) Avances à la clientèle

La politique de crédit englobe la totalité des avances à la clientèle qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques. L'octroi des crédits aux organes est de la seule responsabilité du Conseil d'administration.

Son système de rating donne à la Banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation des ratings et une communication régulière avec la clientèle permettent à la Banque d'exercer une surveillance efficace des risques

de défaillance pendant toute la durée des crédits. Les experts immobiliers de la Banque apportent leur concours aux instances de crédit ainsi qu'aux clients pour toutes questions techniques et d'évaluation relatives à des biens immobiliers. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures.

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la Banque. Les amortissements des créances hypothécaires sur les objets commerciaux et industriels sont fixés en conformité avec la durée de vie économique de l'objet remis en garantie.

Des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillers pour traiter des questions de nature particulièrement complexe. La gestion des risques de crédit est assurée par un système moderne d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés au minimum annuellement.

Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque évalue les crédits selon un système de rating comprenant dix classes. Ce système permet à la Banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

La Banque ne procède pas à la constitution de correctifs de valeurs forfaitaires.

##### b) Risques de contreparties dans les activités interbancaires

Dans les activités interbancaires, un système de limite à plusieurs niveaux est appliqué pour la gestion des risques de contreparties et de défaillance. La BCVs ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre. Le montant de la limite dépend essentiellement du rating et du pays.

La Banque applique l'approche standard suisse pour le calcul des fonds propres nécessaires aux risques de contrepartie. Elle ne recourt pas aux notations délivrées par les agences de notations reconnues pour la pondération de ses positions.

#### Risques de taux

Etant donné que la marge d'intérêt constitue la source principale de revenus de la BCVs, et en conformité avec les exigences légales, cette dernière attache une grande importance à la gestion des risques de taux.

Des limites stratégiques et opérationnelles sont définies et approuvées par le Conseil d'administration.

Les risques de taux inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont pilotés et surveillés de manière centralisée par le comité ALM de la Banque. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Un outil informatique moderne permet au comité ALM d'effectuer des calculs de durée ainsi que des tests de résistance au stress. Au besoin, ce dernier peut aussi faire appel à des spécialistes externes.

### **Autres risques de marché**

Le marché en général et les positions provenant des opérations sur titres et les devises en particulier font l'objet d'un contrôle constant basé sur un système de limites appropriées, exprimées en notionnel et en terme de «VaR» (Value-at-Risk). Les portefeuilles de titres destinés au négoce ainsi que les portefeuilles d'immobilisations financières font également l'objet de limites notionnelles d'investissement et par émetteur.

La Banque applique l'approche «de minimis» pour le calcul des fonds propres nécessaires aux risques de marché.

### **Risques de liquidités**

Les risques de liquidités sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière. La négociabilité des positions pour propre compte est surveillée de façon régulière.

### **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont définis comme des «risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs». Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est régulièrement vérifié par l'Audit interne, qui rend directement compte de ses travaux au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

Le Compliance Officer contrôle le respect par la Banque des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes. Le Compliance Officer veille également à l'adaptation des directives

internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

La Banque applique l'approche de l'indicateur de base pour le calcul des fonds propres nécessaires aux risques opérationnels.

### **Externalisation d'activités (Outsourcing)**

Les prestations informatiques, considérées comme essentielles à l'activité de la Banque, sont outsourcées auprès d'IBM

Suisse SA à Lausanne (Hébergeur), de Dialogue Logique SA à Lausanne (gestion de l'infrastructure) et de COMIT SA à Fribourg (Application Management). Ces externalisations remplissent les exigences de la FINMA et font l'objet de contrats de services détaillés (Contrat de base, Contrat de projet, Contrat de maintenance ou Services Level Agreement). Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés de services sont tous soumis au secret bancaire.



## 2. Principes comptables et principes d'évaluation

### Principes de base

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes aux prescriptions de la Loi sur la Banque Cantonale du Valais, du Code des obligations, de la Loi fédérale sur les banques et à son ordonnance, aux dispositions statutaires, aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ainsi qu'au règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange. Les comptes sont établis selon le principe de l'image fidèle et reflètent l'état réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Banque. Ils représentent également le bouclage individuel statutaire. Les participations majoritaires étant insignifiantes, la Banque n'établit pas de bouclage consolidé.

### Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat.

### Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat. Les taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	31.12.2010	31.12.2009
USD	0.9369	1.0298
EUR	1.2515	1.4849

### Principes généraux d'évaluation

Les actifs et passifs ainsi que les affaires hors bilan publiés sous une même rubrique font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

### Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques et engagements au passif

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Pour les risques identifiés, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

### Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu probable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilise directement à la rubrique correctifs de valeurs et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu de la solvabilité du débiteur et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable ou que la Banque renonce à la récupérer, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant.

La Banque répertorie les créances en dix classes de rating. Pour les créances appartenant aux classes 1 à 6, le service de la dette est assuré, les sûretés fournies par les clients sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les créances des classes 7 et 8 présentent un profil de risque supérieur. Aucun correctif de valeur n'est constitué par la Banque sur ces créances. Dans la classe 9 figurent des créances en souffrance dont les paiements des intérêts sont en retard de plus de 90 jours, dûment provisionnés. Les crédits de la classe 10 sont compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels en capital et intérêts.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement, et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

### Opérations de mise et prise en pension de titres (Repurchase et Reverse Repurchase)

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (Repurchase) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (Reverse Repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Les titres reçus et remis sont uniquement portés au bilan, ou retirés de celui-ci, s'il y a cession des droits contractuels attachés à ces titres. La valeur de marché des titres reçus ou remis est contrôlée quotidiennement, de manière à permettre de remettre ou d'exiger, si besoin est, des sûretés supplémentaires.

Le produit des intérêts d'opérations de revente et les charges des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

### Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce sont toujours évalués et portés au bilan à leur juste valeur (fair value). La juste valeur découle soit du prix donné par un marché liquide et efficient au niveau de la formation des prix soit du prix établi par un modèle d'évaluation. Dans les cas exceptionnels où il est impossible d'établir la juste valeur, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est comptabilisé dans le résultat des opérations d'intérêts.

### Immobilisations financières

Dans la mesure où la Banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, les titres de créance à revenu fixe, n'appartenant pas aux portefeuilles destinés au négoce, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le solde des adaptations de valeurs est comptabilisé sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires». Une réévaluation allant au plus jusqu'aux coûts d'acquisition est comptabilisée si le



prix du marché, qui était tombé au-dessous de la valeur d'acquisition, remonte par la suite. Cette adaptation de valeurs est également comptabilisée sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation sur la durée de l'agio ou du disagio. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité sont comptabilisées sous la rubrique «Correctifs de valeurs, provisions et pertes».

Les titres de participation et les métaux précieux sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les immeubles et les participations repris dans le cadre des activités de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan comme immobilisations financières et évalués à la valeur la plus basse, correspondant au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

### Participations

Cette rubrique comprend des sociétés détenues dans un but de placement permanent ainsi que des participations ayant une activité liée au secteur bancaire. Elles figurent au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements commandés par les circonstances.

### Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable et qui sont supérieures à la limite inférieure d'activation, sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition. Les investissements dans des immobilisations corporelles existantes sont activés si la valeur de marché ou d'usage est durablement augmentée ou s'ils entraînent une augmentation de la durée de vie.

Lors de l'évaluation postérieure, les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués selon un plan sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Si l'examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable

résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements effectués selon un plan, de même que les amortissements supplémentaires non planifiés, sont comptabilisés au débit de la rubrique «Amortissements sur l'actif immobilisé» du compte de résultat.

Les taux d'amortissements prévus pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

- Immeubles, sans les terrains : amortissements dégressifs de 3%
- Autres immobilisations corporelles : amortissement linéaire de 20%

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes à la rubrique «Charges extraordinaires».

### Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan dès lors qu'il est prévu que ces valeurs procureront des avantages économiques futurs à la Banque pendant plusieurs années. Les valeurs immatérielles sont évaluées et inscrites au bilan au coût d'acquisition. Elles sont amorties au compte de résultat sur la durée d'utilisation estimée. La méthode utilisée pour l'amortissement est généralement la méthode linéaire. La période d'amortissement n'est pas supérieure à cinq ans.

L'actualité de la valeur est réexaminée régulièrement. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une dépréciation de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

### Engagements de prévoyance

Les engagements de prévoyance et les actifs leur servant de couverture sont isolés dans la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la BCVs juridiquement autonome. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts des fondations, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur.

Les engagements économiques envers la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la BCVs sont comptabilisés dans les correctifs de valeurs et provisions de la banque.

Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées comme charges de personnel.

### Impôts

Les impôts courants sont des impôts sur les bénéfices et sur le capital.

Les impôts courants de la période correspondante sont déterminés selon les prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés comme charge de la période comptable au cours de laquelle les bénéfices ont été réalisés.

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions dans les passifs du bilan.

### Correctifs de valeurs et provisions

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissous et portés au compte de résultat.

### Propres titres de créance et de participation

Les propres titres de créance sont compensés avec les positions du passif correspondantes.

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les paiements de dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont directement attribués aux «Autres réserves».

### Instruments financiers dérivés

Concernant la politique d'entreprise et le Risk Management, nous nous référons aux commentaires relatifs à l'activité.

### Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés, à l'exception de ceux qui sont utilisés pour des opérations de couverture, sont évalués à leur juste valeur. Les valeurs de remplacement positives ou négatives sont portées au bilan sous les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs». La juste valeur découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs de marché, soit du prix établi à l'aide de modèles d'évaluation.

La Banque peut compenser au bilan les valeurs de remplacement négatives et

positives avec une même contrepartie dans les limites prévues par des accords de compensation juridiquement valables. Le résultat, réalisé et non réalisé, des transactions sur instruments financiers dérivés utilisés à des fins de négoce est comptabilisé à la rubrique « Résultat des opérations de négoce ».

#### Opérations de couverture

La Banque utilise aussi des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs notamment pour piloter les risques de taux et les risques de change. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de

couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte.

Le solde des résultats des opérations de « Macro-Hedges » utilisées pour couvrir les risques de taux est enregistré dans le résultat des opérations d'intérêts. Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan pour gérer les risques de taux est délimité sur la durée (« accrual method »). Selon ce principe, la composante du taux est délimitée sur la durée jusqu'à l'échéance du contrat. Les intérêts accumulés sur les opérations de couverture sont présentés dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par les opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus, ou plus que partiellement, leur fonction de couverture sont assimilées, pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

#### Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

En 2010, la Banque n'a pas procédé à des adaptations de ses principes comptables et d'évaluation.

### 3. Informations se rapportant au bilan

3.1 APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN en milliers de francs		NATURE DES COUVERTURES			
		Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
<b>Prêts</b>					
• Créances sur la clientèle		437'545	364'796	1'580'817	2'383'158
<i>dont collectivités de droit public</i>		1'390	136'285	799'266	936'941
• Créances hypothécaires					
- immeubles d'habitation		5'229'182			5'229'182
- immeubles commerciaux		651'698			651'698
- artisanat et industrie		343'386			343'386
- autres		197'258			197'258
<b>Total des prêts</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>6'859'069</b>	<b>364'796</b>	<b>1'580'817</b>	<b>8'804'682</b>
	31.12.2009	6'278'625	465'249	1'512'137	8'256'011
<b>Hors bilan</b>					
• Engagements conditionnels		7'706	6'993	42'193	56'892
• Engagements irrévocables		157'126		159'582	316'708
• Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				19'201	19'201
<b>Total hors bilan</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>164'832</b>	<b>6'993</b>	<b>220'976</b>	<b>392'801</b>
	31.12.2009	37'817	10'272	157'063	205'152
		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
<b>Créances compromises</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>288'235</b>	<b>154'978</b>	<b>133'257</b>	<b>134'089</b>
	31.12.2009	299'932	154'714	145'218	146'862

La variation des créances compromises provient notamment de l'utilisation des provisions conformes à leur but.

### 3. Informations se rapportant au bilan

#### 3.2 PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS en milliers de francs

	31.12.2010	31.12.2009
<b>Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>		
• Titres de créance		
- cotés	264	3'243
- non cotés	0	0
• Titres de participation	5'812	2'534
Métaux précieux	271	280
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>6'347</b>	<b>6'057</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	<i>0</i>	<i>2'604</i>

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
<b>Immobilisations financières</b>				
• Titres de créance	354'769	368'154	364'929	377'272
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance ( <i>accrual method</i> )	353'068	366'453	363'171	375'522
- dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	1'701	1'701	1'758	1'750
• Titres de participation	42'363	41'313	56'170	53'020
- dont participations qualifiées	0	0	0	0
• Métaux précieux	0	0	0	0
• Immeubles destinés à la revente	37'481	35'918	37'481	35'918
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>434'613</b>	<b>445'385</b>	<b>458'580</b>	<b>466'210</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	<i>197'778</i>	<i>226'719</i>	<i>206'775</i>	<i>234'683</i>

	31.12.2010	31.12.2009
<b>Participations</b>		
• Avec valeur boursière	0	0
• Sans valeur boursière	22'995	21'664
<b>Total des participations</b>	<b>22'995</b>	<b>21'664</b>

3.3 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES en milliers de francs		31.12.2010		31.12.2009
Raison sociale, siège	Activité	Capital	Quote-part	Quote-part
<b>Sous « Participations » au bilan :</b>				
BGG, Banque Genevoise de Gestion SA, Genève	Exploitation d'une banque de dépôts et de gestion de fortune et exercice d'une activité de négociant en valeurs mobilières	10'000	20	20
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de Fonds de placement	1'000	28	28
Madon SA, Sion	Activité commerciale dans le domaine mobilier, immobilier et commerce	100	100	100
Immobilier Rathaus AG	Activité commerciale dans le domaine mobilier, immobilier et commerce	100	100	0

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

Les participations minoritaires possédées par la Banque étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque renonce à les évaluer selon la méthode de mise en équivalence.

La Banque ne détient pas d'autres participations essentielles dans les immobilisations financières.

La Banque a annoncé le 20 janvier 2011 sa décision de mettre fin à sa participation dans BGG, Banque Genevoise de Gestion SA, Genève.

### 3. Informations se rapportant au bilan

3.4 PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2010								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2009	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/ reprise d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2010
<b>en milliers de francs</b>									
<b>Participations</b>									
• Evaluées selon la méthode de la mise en équivalence			0						0
• Autres participations	23'053	-1'389	21'664		1'426	-95			22'995
<b>Total des participations</b>	<b>23'053</b>	<b>-1'389</b>	<b>21'664</b>	<b>0</b>	<b>1'426</b>	<b>-95</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22'995</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
• Immeubles									
- Immeubles à l'usage de la Banque	145'773	-75'728	70'045	1'019	1'075		-2'444		69'695
- Autres immeubles	31'749	-16'178	15'571	-1'019	292	-176	-462		14'206
• Autres immobilisations corporelles	6'772	-2'767	4'005		2'216		-2'753		3'468
• Objets en leasing financier			0						0
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>184'294</b>	<b>-94'673</b>	<b>89'621</b>	<b>0</b>	<b>3'583</b>	<b>-176</b>	<b>-5'659</b>	<b>0</b>	<b>87'369</b>
<b>Valeurs immatérielles</b>									
• Goodwill			0						0
• Autres valeurs immatérielles	14'363	-5'827	8'536		6'993		-5'723		9'806
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>14'363</b>	<b>-5'827</b>	<b>8'536</b>	<b>0</b>	<b>6'993</b>	<b>0</b>	<b>-5'723</b>	<b>0</b>	<b>9'806</b>

	31.12.2010	31.12.2009
• Valeur d'assurance incendie des immeubles	209'040	198'789
• Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	24'139	24'139
• Engagements: Termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation	790	875

La Banque n'a pas activé au 31 décembre 2010 de frais de fondation, d'augmentation de capital et d'organisation.

3.5 AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	31.12.2010		31.12.2009	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
<b>en milliers de francs</b>				
• Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	9'556	38'940	633	23'588
• Compte de compensation	24'204	0	17'369	0
• Actifs et passifs divers	2'608	11'237	3'422	12'408
<b>Total des autres actifs et autres passifs</b>	<b>36'368</b>	<b>50'177</b>	<b>21'424</b>	<b>35'996</b>

### 3. Informations se rapportant au bilan

#### 3.6 ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS ET ACTIFS FAISANT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ en milliers de francs

	31.12.2010		31.12.2009	
	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs
<b>Actifs mis en gage</b>				
• Actifs engagés en faveur de la BNS	16'029	0	17'546	0
• Créances hypothécaires engagées en faveur de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales suisses	1'060'425	885'737	969'829	851'925
<b>Total des actifs mis en gage</b>	<b>1'076'454</b>	<b>885'737</b>	<b>987'375</b>	<b>851'925</b>
<b>Actifs sous réserve de propriété</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

	31.12.2010	31.12.2009
<b>Opérations de prêt et de mise / prise en pension de titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

3.7 ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE	31.12.2010	31.12.2009
en milliers de francs		
<b>Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle</b>	<b>28'225</b>	<b>28'671</b>

En dehors des assurances sociales régies par la loi, la Banque possède deux plans de prévoyance dont les supports juridiques sont différents :

- Un plan de prévoyance de base en primauté des prestations géré par la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la BCVs et assurant l'ensemble du personnel dans le cadre de la LPP.
- Un plan de prévoyance complémentaire en primauté de cotisations géré par la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance et assurant les membres de direction et de la Direction générale hors du cadre de la LPP.

Au 31 décembre 2010, la Banque n'a aucun engagement économique envers la caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la BCVs au sens de la norme Swiss GAAP RPC16.

Engagements économiques et charges de prévoyance	Découvert selon SWISS GAAP RPC 26			Part économique de l'entreprise	Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009				2010	2009
en milliers de francs								
CP BCVs	0	0	0	0	6'829	6'829	6'634	
Plan complémentaire	0	0	0	0	975	705	924	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7'804</b>	<b>7'534</b>	<b>7'558</b>	

La charge ordinaire de prévoyance du plan de prévoyance en primauté des prestations est de 6.8 millions de francs.

La charge du plan de prévoyance complémentaire en primauté des cotisations correspond à la contribution effective de l'employeur pour l'exercice 2010, soit un montant de 0.7 million de francs.

3.8 PRÊTS DES CENTRALES D'ÉMISSION DE LETTRES DE GAGE ET EMPRUNTS en milliers de francs	ÉCHÉANCES	31.12.2010	31.12.2009
Emprunts obligataires		0	0
Prêts de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales suisses	2011 - 2025	881'000	847'000
<b>Total</b>		<b>881'000</b>	<b>847'000</b>
Taux d'intérêt moyen pondéré		2.66 %	2.89 %

### 3. Informations se rapportant au bilan

#### 3.9 CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX en milliers de francs

	Etat au 31.12.2009	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2010
<b>Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques :</b>						
• Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	150'011	-17'244	7'874	15'362	-21'914	134'089
• Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	0			50		50
• Provisions de restructuration	0					0
• Provisions pour engagements de prévoyance	0					0
• Autres provisions	136					136
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>150'147</b>	<b>-17'244</b>	<b>7'874</b>	<b>15'412</b>	<b>-21'914</b>	<b>134'275</b>
<b>à déduire :</b>						
• Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	0					0
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>150'147</b>	<b>-17'244</b>	<b>7'874</b>	<b>15'412</b>	<b>-21'914</b>	<b>134'275</b>
• Réserves pour risques bancaires généraux	186'900			50'000		236'900
<b>Total des réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>186'900</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>	<b>0</b>	<b>236'900</b>

#### 3.10 CAPITAL-ACTIONS ET ACTIONNAIRES DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DE TOUTS LES DROITS DE VOTE en milliers de francs

	31.12.2010			31.12.2009		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Capital-actions</b>						
• Actions nominatives	110'000	2'200'000	110'000	110'000	2'200'000	110'000
• Actions au porteur	40'000	400'000	40'000	40'000	400'000	40'000
<b>Total du capital-actions</b>	<b>150'000</b>	<b>2'600'000</b>	<b>150'000</b>	<b>150'000</b>	<b>2'600'000</b>	<b>150'000</b>

#### Capital autorisé et capital conditionnel

La Banque ne dispose pas de capital autorisé et de capital conditionnel.

#### Droit au dividende

Selon article 8 des statuts, le dividende de base des actions nominatives et au porteur est calculé sur la base d'un taux identique jusqu'à 5%.

Le dividende supplémentaire est versé sous forme dissociée. Le taux de dividende supplémentaire appliqué aux actions au porteur est un multiple du taux du dividende supplémentaire appliqué aux actions nominatives.

Ce multiple est fixé en fonction de la capacité financière de la Banque ainsi que de la situation des marchés financiers.

#### Droit de vote

Selon article 21 des statuts, les actionnaires exercent leur droit de vote proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent, chaque action donne droit à une voix.

	31.12.2010		31.12.2009	
	Nominal	Taux de participation en %	Nominal	Taux de participation en %
<b>Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote</b>				
Avec droit de vote Etat du Valais	110'000	73.33	110'000	73.33

#### Participations croisées

La Banque ne dispose pas de participations croisées de part et d'autre dépassant le 5% de l'ensemble des voix ou du capital.

#### Restrictions de transfert et inscriptions des « nominées »

Aucune restriction, si ce n'est celle prévue à l'article 7, al. 2, de la Loi sur la Banque Cantonale du Valais : « Le Canton détient une participation donnant droit à au moins 51 pour-cent du nombre des actions et du droit de vote ; il ne peut aliéner cette participation minimale ».

### 3. Informations se rapportant au bilan

3.11 JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES en milliers de francs	2010	2009
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier</b>		
• Réserves pour risques bancaires généraux	186'900	146'900
• Réserves pour IT migration	0	5'017
• Capital-actions	150'000	150'000
• Propres titres de participation	-2'240	-11'375
• Réserve légale générale	297'254	269'254
• Autres réserves	42'476	42'157
• Bénéfice au bilan	49'252	45'988
<b>Total des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier (avant utilisation du bénéfice)</b>	<b>723'642</b>	<b>647'941</b>
+ Agio	0	0
+ Attributions aux réserves risques bancaires généraux	50'000	40'000
- Variations des réserves IT migration	0	-5'017
- Dividendes prélevés sur le bénéfice de l'exercice précédent	-19'150	-17'250
+ Attributions aux autres réserves (dividendes encaissés sur propres titres de participation)	91	321
- Achats de propres titres de participation	-9'321	-7'890
+ Ventes de propres titres de participation	9'754	17'025
-/+ Résultat d'aliénation de propres titres de participation	333	-2
+ Bénéfice de l'exercice	51'710	48'514
<b>Total des capitaux propres au 31 décembre (avant utilisation du bénéfice)</b>	<b>807'059</b>	<b>723'642</b>
Dont:		
• Réserves pour risques bancaires généraux	236'900	186'900
• Capital-actions	150'000	150'000
• Propres titres de participation	-1'807	-2'240
• Réserve légale générale	327'254	297'254
• Autres réserves	42'900	42'476
• Bénéfice au bilan	51'813	49'252

	PRIX DE TRANSACTION MOYEN	NOMBRE DE TITRES 2010	NOMBRE DE TITRES 2009
<b>Propres titres de participation (actions au porteur)</b>			
• Propres titres de participation détenus au 1 <sup>er</sup> janvier		3'932	23'742
+ Achats	665.38	14'009	15'392
- Ventes	644.15	-15'142	-35'202
<b>Etat au 31 décembre</b>		<b>2'799</b>	<b>3'932</b>

Au 31 décembre 2010, la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la BCVs détient 2'736 actions au porteur de la BCVs.

Dans le cadre de sa politique de rémunération à long terme et orientée vers le succès durable de l'entreprise, la Banque a acquis durant l'année 2010 et conserve dans ses livres 893 actions valorisées à Fr. 559.– destinées à ses programmes d'intéressement.

### 3. Informations se rapportant au bilan

#### 3.12 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS en milliers de francs

		à vue	Dénouçable	ÉCHÉANT					Total
				dans les 3 mois	dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	dans plus de 5 ans	Immobilisé	
<b>Actif circulant</b>									
• Liquidités		162'432							162'432
• Créances résultant de papiers monétaires		9			1'111				1'120
• Créances sur les banques		87'287		631'513	25'000				743'800
• Créances sur la clientèle		2'223	679'626	145'117	116'417	744'686	695'089		2'383'158
• Créances hypothécaires		23'261	1'176'704	471'121	537'011	3'344'760	868'667		6'421'524
• Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		6'347							6'347
• Immobilisations financières		42'363		5'747	42'508	241'049	65'465	37'481	434'613
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>323'922</b>	<b>1'856'330</b>	<b>1'253'498</b>	<b>722'047</b>	<b>4'330'495</b>	<b>1'629'221</b>	<b>37'481</b>	<b>10'152'994</b>
	31.12.2009	374'291	2'407'451	973'336	848'533	3'817'771	1'376'558	35'918	9'833'858
<b>Fonds étrangers</b>									
• Engagements envers les banques		9'247		180'161	186'561	296'000			671'969
• Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements			4'013'444						4'013'444
• Autres engagements envers la clientèle		2'538'260		325'373	180'500	351'000	29'700		3'424'833
• Obligations de caisse				40'615	69'924	178'441	12'294		301'274
• Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts					190'000	430'000	261'000		881'000
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>2'547'507</b>	<b>4'013'444</b>	<b>546'149</b>	<b>626'985</b>	<b>1'255'441</b>	<b>302'994</b>	<b>0</b>	<b>9'292'520</b>
	31.12.2009	2'647'106	3'779'242	406'577	429'294	1'371'997	404'486	0	9'038'702

#### 3.13 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES en milliers de francs

	31.12.2010	31.12.2009
Créances sur des sociétés liées	180'477	159'054
Engagements envers des sociétés liées	295'007	321'749
Crédits aux organes	18'775	19'667

#### Rémunérations, participations et prêts aux organes

Les indications relatives aux rémunérations, participations et prêts aux organes sont traitées dans le chapitre 6.

Sont considérées comme sociétés liées, les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.

Sont considérés comme crédits aux organes, les créances sur les membres du Conseil d'administration, les membres de la Direction générale ainsi que toutes les sociétés contrôlées par ces personnes.



### 3. Informations se rapportant au bilan

3.14 ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER en milliers de francs	31.12.2010		31.12.2009	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>Actifs</b>				
• Liquidités	101'564	60'868	143'761	75'847
• Créances résultant de papiers monétaires	1'120		1'119	
• Créances sur les banques	333'705	410'095	415'140	490'538
• Créances sur la clientèle	2'358'464	24'694	2'344'792	27'646
• Créances hypothécaires	6'420'694	830	5'882'743	830
• Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'915	2'432	2'370	3'687
• Immobilisations financières	307'072	127'541	312'554	132'831
• Participations	22'995		21'664	
• Immobilisations corporelles	87'369		89'621	
• Valeurs immatérielles	9'806		8'536	
• Comptes de régularisation	21'048	1'556	20'442	109
• Autres actifs	36'368		21'424	
<b>Total des actifs</b>	<b>9'704'120</b>	<b>628'016</b>	<b>9'264'166</b>	<b>731'488</b>
<b>Passifs</b>				
• Engagements envers les banques	230'720	441'249	125'022	431'003
• Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	3'801'335	212'109	3'572'772	206'470
• Autres engagements envers la clientèle	3'215'610	209'223	3'319'293	185'342
• Obligations de caisse	301'274		351'800	
• Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	881'000		847'000	
• Comptes de régularisation	41'776	6'330	39'894	7'273
• Autres passifs	50'177		35'996	
• Correctifs de valeurs et provisions	134'275		150'147	
• Réserves pour risques bancaires généraux	236'900		186'900	
• Capital-actions	150'000		150'000	
• Propres titres de participation	-1'808		-2'240	
• Réserve légale générale	327'254		297'254	
• Autres réserves	42'900		42'476	
• Bénéfice reporté	102		738	
• Bénéfice de l'exercice	51'710		48'514	
<b>Total des passifs</b>	<b>9'463'225</b>	<b>868'911</b>	<b>9'165'566</b>	<b>830'088</b>

3.15 TOTAL DES ACTIFS RÉPARTIS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS en milliers de francs	31.12.2010		31.12.2009	
• Suisse	9'704'120	93.92 %	9'264'166	92.68 %
• Europe				
- Allemagne	154'273	1.49 %	172'104	1.72 %
- France	67'743	0.66 %	20'133	0.20 %
- Royaume-Uni	72'525	0.70 %	65'027	0.65 %
- Suède	27'503	0.27 %	153'833	1.54 %
- Luxembourg	98'701	0.96 %	112'089	1.12 %
- Belgique	84'658	0.82 %	97'314	0.98 %
- Autres	47'515	0.46 %	40'321	0.41 %
• Amérique du Nord				
- Etats-Unis	65'321	0.63 %	62'532	0.63 %
- Autres	8'281	0.08 %	6'926	0.06 %
Autres continents	1'496	0.01 %	1'209	0.01 %
<b>Total des actifs</b>	<b>10'332'136</b>	<b>100.00 %</b>	<b>9'995'654</b>	<b>100.00 %</b>

### 3. Informations se rapportant au bilan

3.16 BILAN PAR MONNAIES en milliers de francs	CHF	EUR	USD	Autres
<b>Actifs</b>				
• Liquidités	92'757	68'652	435	588
• Créances résultant de papiers monétaires	1'120			
• Créances sur les banques	319'921	143'981	244'967	34'931
• Créances sur la clientèle	2'333'158	45'728	2'406	1'866
• Créances hypothécaires	6'421'524			
• Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'623	878	846	
• Immobilisations financières	432'781	1'832		
• Participations	22'995			
• Immobilisations corporelles	87'369			
• Valeurs immatérielles	9'806			
• Comptes de régularisation	22'533	2	69	
• Autres actifs	35'432	799	50	87
<b>Total des positions portées au bilan</b>	<b>9'784'019</b>	<b>261'872</b>	<b>248'773</b>	<b>37'472</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	0	119'762	12'764	4'132
<b>Total des actifs</b>	<b>9'784'019</b>	<b>381'634</b>	<b>261'537</b>	<b>41'604</b>
<b>Passifs</b>				
• Engagements envers les banques	669'713	492	42	1'722
• Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'013'444			
• Autres engagements envers la clientèle	2'889'633	253'147	248'038	34'015
• Obligations de caisse	301'274			
• Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	881'000			
• Comptes de régularisation	48'060		45	1
• Autres passifs	50'005		1	171
• Correctifs de valeurs et provisions	134'275			
• Réserves pour risques bancaires généraux	236'900			
• Capital-actions	150'000			
• Propres titres de participation	-1'808			
• Réserve légale générale	327'254			
• Autres réserves	42'900			
• Bénéfice reporté	102			
• Bénéfice de l'exercice	51'710			
<b>Total des positions portées au bilan</b>	<b>9'794'462</b>	<b>253'639</b>	<b>248'126</b>	<b>35'909</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	0	119'829	12'768	4'136
<b>Total des passifs</b>	<b>9'794'462</b>	<b>373'468</b>	<b>260'894</b>	<b>40'045</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>-10'443</b>	<b>8'166</b>	<b>643</b>	<b>1'559</b>

## 4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS en milliers de francs	31.12.2010	31.12.2009
• Garanties irrévocables	56'892	83'572
• Engagements résultant d'accréditifs	0	247
• Autres engagements conditionnels	0	0
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>56'892</b>	<b>83'819</b>

4.2 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS en milliers de francs	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	
<b>Instruments de taux</b>							
• Swaps				1'286	30'623	1'124'140	
• Options (OTC)				0	0	6'999	
• Options (exchange traded)							
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'286</b>	<b>30'623</b>	<b>1'131'139</b>	
<b>Devises / métaux précieux</b>							
• Contrats à terme	8'270	8'317	264'093				
<b>Total</b>	<b>8'270</b>	<b>8'317</b>	<b>264'093</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>8'270</b>	<b>8'317</b>	<b>264'093</b>	<b>1'286</b>	<b>30'623</b>	<b>1'131'139</b>
	31.12.2009	632	659	112'963	1	22'929	421'530

La Banque n'a pas conclu de contrat spécifique de netting.

4.3 OPÉRATIONS FIDUCIAIRES en milliers de francs	31.12.2010	31.12.2009
• Placements fiduciaires auprès de banques tierces	59'681	51'477
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>59'681</b>	<b>51'477</b>

## 5. Informations se rapportant au compte de résultat

### 5.1 PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES

Le produit des intérêts et des escomptes n'a pas été crédité de charges de refinancement pour les portefeuilles destinés au négoce.

5.2 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE en milliers de francs	2010	2009
• Opérations de négoce sur titres	119	284
• Devises et change	9'282	9'639
• Métaux précieux	231	227
<b>Résultat total des opérations de négoce</b>	<b>9'632</b>	<b>10'150</b>

5.3 CHARGES DE PERSONNEL en milliers de francs	2010	2009
• Salaires et indemnités	51'727	49'018
• AVS, AI, APG et autres contributions légales	4'915	4'665
• Contributions aux institutions de prévoyance	7'534	33'458
• Adaptations de valeurs relatives aux engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	0	-25'900
• Autres charges de personnel	1'949	1'608
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>66'125</b>	<b>62'849</b>

5.4 CHARGES D'EXPLOITATION en milliers de francs	2010	2009
• Coût des locaux	2'956	2'810
• Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	10'301	10'234
• Frais des communications et publicité	5'460	6'015
• Autres charges d'exploitation	8'407	8'006
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>27'124</b>	<b>27'065</b>

### 5.5 COMMENTAIRES DES PERTES ESSENTIELLES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS ESSENTIELLES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIFS DE VALEURS ET DE PROVISIONS DEVENUS LIBRES

6.9 millions de francs (1.6 million de francs en 2009) ont été comptabilisés dans les produits extraordinaires pour la dissolution nette des correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques.

50 millions de francs (40 millions de francs en 2009) ont été portés au débit des charges extraordinaires pour la constitution de réserves pour risques bancaires généraux.

### 5.6 RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (ART. 665 ET 665A CO)

La Banque n'a pas procédé à des réévaluations au sein de l'actif immobilisé.

### 5.7 IMPÔTS

La Banque ne constitue pas de provisions pour impôts différés car toutes ses réserves sont taxées.

Les charges pour impôts courants sont comptabilisées dans le compte de résultat.

## 6. Rémunérations, Participations et Prêts aux Organes

### 6.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION en milliers de francs

Rémunérations	F. Bernard Stalder Président		Karin Perraudin Vice-présidente		Chantal Balet Emery		Jean-Yves Bonvin		Jean-Pierre Bringham Secrétaire	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<b>• En espèces</b>										
- Honoraires fixes	178	118	97	82	53	35	57	57	58	58
- Honoraires variables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>• Actions</b>										
- Actions (variable)	32	11	17	11	10	11	10	11	12	11
<b>• Rémunérations additionnelles</b>										
- Consulting/Mandats	0	0	0	0	0	0	5	3	0	1
<b>Total des rémunérations</b>	<b>210</b>	<b>129</b>	<b>114</b>	<b>93</b>	<b>63</b>	<b>46</b>	<b>72</b>	<b>71</b>	<b>70</b>	<b>70</b>
<b>• Charges de prévoyance</b>										
- Contributions de l'employeur aux charges sociales	19	12	10	8	5	4	6	6	6	6
<b>Prêts</b>										
<b>• Garanties hypothécaires</b>	0	0	300	300	419	425	0	0	384	388
<b>• Autres garanties</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>• En blanc</b>	5'100	0	0	0	40	40	200	200	0	0
<b>Total des limites des prêts</b>	<b>5'100</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>459</b>	<b>465</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>384</b>	<b>388</b>
<b>Total des soldes des prêts</b>	<b>109</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>300</b>	<b>423</b>	<b>425</b>	<b>74</b>	<b>0</b>	<b>384</b>	<b>388</b>
<b>Détention d'actions</b>										
<b>• Détention d'actions BCVs</b>	120	100	104	84	22	2	85	65	103	83

Rémunérations	Olivier Dumas		Stéphan Imboden		Fernand Mariétan		Ivan Rouvinet		TOTAL	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	* 2009
<b>• En espèces</b>										
- Honoraires fixes	57	58	58	37	58	39	58	38	674	522
- Honoraires variables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>• Actions</b>										
- Actions (variable)	10	11	10	11	10	11	10	11	121	99
<b>• Rémunérations additionnelles</b>										
- Consulting/Mandats	0	0	0	0	5	3	0	0	10	7
<b>Total des rémunérations</b>	<b>67</b>	<b>69</b>	<b>68</b>	<b>48</b>	<b>73</b>	<b>53</b>	<b>68</b>	<b>49</b>	<b>805</b>	<b>628</b>
<b>• Charges de prévoyance</b>										
- Contributions de l'employeur aux charges sociales	6	6	6	4	6	4	6	4	70	54
<b>Prêts</b>										
<b>• Garanties hypothécaires</b>	0	0	4'451	10'735	0	0	0	0	5'554	11'848
<b>• Autres garanties</b>	600	500	0	0	0	0	0	0	600	500
<b>• En blanc</b>	0	0	104	3'888	80	80	0	0	5'524	4'208
<b>Total des limites des prêts</b>	<b>600</b>	<b>500</b>	<b>4'555</b>	<b>14'623</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11'678</b>	<b>16'556</b>
<b>Total des soldes des prêts</b>	<b>600</b>	<b>200</b>	<b>4'210</b>	<b>9'141</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6'100</b>	<b>10'454</b>
<b>Détention d'actions</b>										
<b>• Détention d'actions BCVs</b>	77	57	60	40	20	66	30	10	621	507

\* Ne comprend pas les rémunérations payées aux administrateurs ayant terminé leur mandat au 30 avril 2009.

La Banque n'attribue aucune option et aucune prestation en nature aux membres du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration n'ont aucun cautionnement.

## 6. Rémunérations, Participations et Prêts aux Organes

6.2 DIRECTION GÉNÉRALE en milliers de francs				
Rémunérations	Jean-Daniel Papilloud Président		Total de la Direction générale	
	2010	2009	* 2010	** 2009
• En espèces				
- Rémunérations fixes (nettes)	473	448	1'431	1'627
- Rémunérations variables (nettes)	126	124	402	408
• Actions				
- Rémunérations variables en actions (nettes)	183	183	525	590
<b>Total des rémunérations nettes</b>	<b>782</b>	<b>755</b>	<b>2'358</b>	<b>2'625</b>
• Charges de prévoyance				
- Contributions de l'employeur et de l'employé aux charges sociales et de prévoyance	343	358	1'181	1'224
<b>Prêts</b>				
	Martin Kuonen Membre DG			
• Garanties hypothécaires	1'709	1'768	4'769	3'743
• Autres garanties	750	520	2'476	2'458
• En blanc	45	45	45	125
<b>Total des limites des prêts</b>	<b>2'504</b>	<b>2'333</b>	<b>7'290</b>	<b>6'326</b>
<b>Total des soldes des prêts</b>	<b>2'373</b>	<b>2'332</b>	<b>6'459</b>	<b>5'745</b>
<b>Détention d'actions</b>				
• Détention d'actions BCVs			5'222	6'203

\* Georges Luggen jusqu'au 30 juin 2010 ; Nicolas Debons dès le 1<sup>er</sup> septembre 2010

\*\* Pierre-André Roux jusqu'au 28 février 2009 ; André Premand jusqu'au 31 août 2009

Dans le cadre des directives relatives aux systèmes de rémunération adoptées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), la BCVs renforce l'orientation à long terme de sa politique de rémunération. Pour la Direction générale, une composante de rémunération à long terme et orientée vers le succès durable de l'entreprise est intégrée et versée sous forme d'actions. Le report d'une part de la composante de rémunération variable (0.468 million de francs) se fait sur une période de deux ans. Ce montant n'est pas encore attribué définitivement et ne figure pas dans le tableau des rémunérations 2010.

La banque n'attribue aucune option aux membres de la Direction générale.

Les membres de la Direction générale n'ont aucun cautionnement.

En 2010, des indemnités de départ, comprises dans le tableau des rémunérations 2010, ont été versées par la Banque.

Détentions d'actions	Jean-Daniel Papilloud		Martin Kuonen		Pascal Perruchoud		Nicolas Debons		Georges Luggen	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
• Détentions d'actions BCVs	2'637	2'418	1'665	1'629	920	1'199	0			957

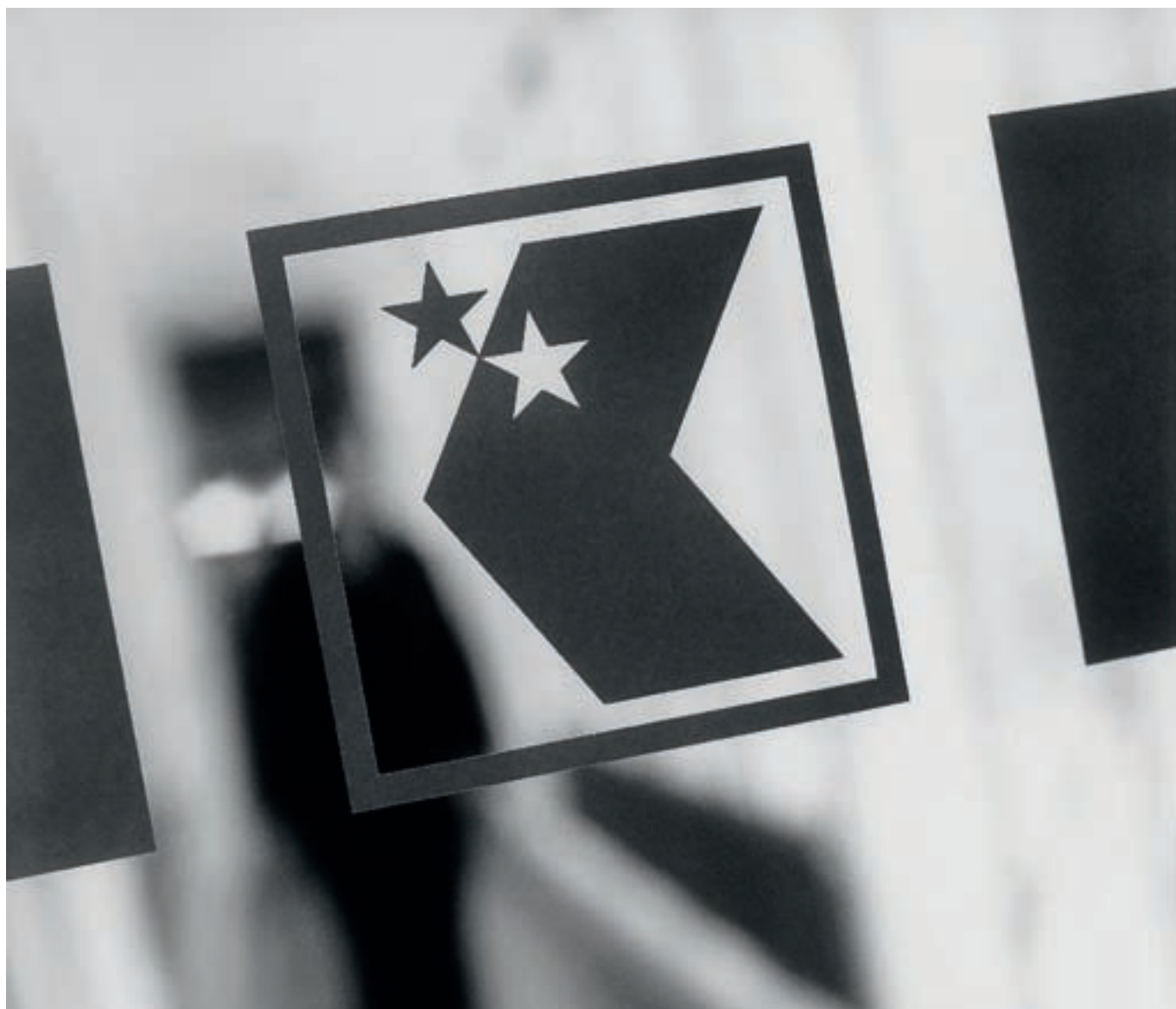
### 6.3 CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des conditions particulières. Le personnel et les retraités bénéficient, pour un montant maximal de 0.6 million de francs, d'un taux de faveur de 1 % par rapport au taux de base sur les avances à taux variables et d'une marge de 0.5 % sur les prêts à taux fixe.

La BCVs octroie en plus à son personnel des avances leur permettant de racheter des années de prévoyance, remboursables en 5 ans au taux de l'épargne ordinaire.

La BCVs compte des prêts consentis à 7 anciens membres de la Direction générale pour un montant total de 2.405 millions de francs aux conditions fixées pour le personnel.

La BCVs n'a pas de crédits ou des prêts non conformes à la pratique du marché consentis aux proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale.



## Utilisation du bénéfice résultant du bilan

LA PROPOSITION SUIVANTE SERA SOUMISE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONCERNANT L'UTILISATION DU BÉNÉFICE RÉSULTANT DU BILAN en milliers de francs

• Dividende de 12.50 % sur les actions nominatives de 110 millions de francs	13'750
• Dividende de 21.50 % sur les actions au porteur de 40 millions de francs	8'600
• Attribution à la réserve légale générale	29'000
• Report à nouveau	463
<b>Bénéfice résultant du bilan</b>	<b>51'813</b>

Le Président du Conseil d'administration  
**F. Bernard Stalder**

Le Président de la Direction générale  
**Jean-Daniel Papilloud**

## Rapport de l'organe de révision



PricewaterhouseCoopers SA  
Place du Midi 40  
Case postale  
1951 Sion  
Téléphone +41 58 792 60 00  
Fax +41 58 792 60 10  
www.pwc.ch

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
Banque Cantonale du Valais  
Sion

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale du Valais, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 26 à 47) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques ainsi qu'aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



## Rapport de l'organe de révision



### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Omar Grossi  
Expert-réviseur

Sion, le 29 mars 2011

## Publication selon les prescriptions sur les fonds propres

### 1. APPROCHES CHOISIES

La publication des informations nécessaires se fait d'une part dans le chapitre sur la gestion des risques (informations qualitatives) (voir annexe, chapitre « gestion des risques ») et d'autre part dans ce chapitre-ci (informations quantitatives).

Pour le calcul des exigences de fonds propres pour les risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels, la Banque Cantonale du Valais peut choisir sous Bâle II entre différentes approches. La Banque Cantonale du Valais a opté pour les approches suivantes :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche standard suisse (AS-CH)</li> <li>• Approche « de-minimis »</li> <li>• Approche de l'indicateur de base</li> </ul>	
	31.12.2010	31.12.2009
<b>Risques de crédit :</b>		
<b>Risques de marché :</b>		
<b>Risques opérationnels :</b>		
<b>Fonds propres pouvant être pris en compte et nécessaires</b> en milliers de francs		
Fonds propres de base brut <sup>1)</sup>	786'518	706'733
Éléments à porter en déduction des fonds propres de base <sup>2)</sup>	-1'808	-2'240
Fonds propres de base pouvant être pris en compte	784'710	704'493
Autres déductions des fonds propres de base ajustés <sup>3)</sup>	-22'994	-21'664
Fonds propres de base ajustés pris en compte	761'716	682'829
Fonds propres complémentaires (créance hybride de l'Etat du Valais)	50'000	50'000
<b>Fonds propres pouvant être pris en compte</b>	<b>811'716</b>	<b>732'829</b>
Risques de crédit	385'902	360'033
Risques sans contrepartie	33'051	31'531
Risques de marché	717	1'503
Risques opérationnels	27'224	24'810
Réduction suite à des correctifs de valeurs et provisions à porter en déduction <sup>4)</sup>	-323	-1'009
<b>Fonds propres nécessaires <sup>5)</sup></b>	<b>446'571</b>	<b>416'868</b>
<b>Taux de couverture des fonds propres <sup>6)</sup></b>	<b>181.8%</b>	<b>175.8%</b>

<sup>1)</sup> Après utilisation du bénéfice.

<sup>2)</sup> Art. 23 OFR : positions longues nettes des propres titres de participation.

<sup>3)</sup> Art. 31 OFR.

<sup>4)</sup> Selon l'art. 62 OFR et dans l'approche standard suisse, les correctifs de valeurs et provisions portés au passif du bilan sont déduits forfaitairement des fonds propres nécessaires.

<sup>5)</sup> Y compris déduction de 40.952 millions de francs selon art 33 al. 3 OFR (59.553 millions de francs au 31 décembre 2009).

<sup>6)</sup> Fonds propres pouvant être pris en compte en % des fonds propres nécessaires.

## Publication selon les prescriptions sur les fonds propres

2. RISQUES DE CRÉDIT								
Engagements de crédit par type de contrepartie <sup>1)</sup> en milliers de francs	Gouvernement central et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions <sup>2)</sup>	Entreprises	Clientèle privée et petites entreprises <sup>3)</sup>	Titres de participation et parts de placements collectifs de capitaux	Autres positions	Total
<b>Positions du bilan</b>								
Créances résultant de papiers monétaires				1'120				1'120
Créances sur les banques		743'800						743'800
Créances sur la clientèle	2'986		949'486	390'957	1'039'729			2'383'158
Créances hypothécaires			38'359	181'024	6'202'141			6'421'524
Titres de créance dans les placements financiers	2'994	56'928	9'004	275'843		58'439		403'208
Comptes de régularisation							22'604	22'604
Autres actifs <sup>4)</sup>		16'043		1'378	361		6'131	23'913
<b>Sous-total au 31.12.2010</b>	<b>5'980</b>	<b>816'771</b>	<b>996'849</b>	<b>850'322</b>	<b>7'242'231</b>	<b>58'439</b>	<b>28'735</b>	<b>9'999'327</b>
<b>Opérations hors bilan</b>								
Engagements conditionnels							56'892	56'892
Engagements irrévocables <sup>5)</sup>			54'582				262'126	316'708
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				19'201				19'201
<b>Total au 31.12.2010</b>	<b>5'980</b>	<b>816'771</b>	<b>1'051'431</b>	<b>869'523</b>	<b>7'242'231</b>	<b>58'439</b>	<b>347'753</b>	<b>10'392'128</b>
Total au 31.12.2009	17'439	967'585	880'512	1'134'315	6'491'193	44'487	289'649	9'825'180

<sup>1)</sup> Groupes de contrepartie selon OFR, sans liquidités et des positions sans contrepartie ainsi que des engagements à caractère participatif.

<sup>2)</sup> Corporations de droit public, banque des règlements internationaux (BRI), fonds monétaire international (FMI), banques multilatérales de développement et institutions collectives.

<sup>3)</sup> Les critères internes pour une petite entreprise sont les suivants : nombre de collaborateurs < 50, total du bilan < 10 millions de francs, chiffre d'affaires net < 15 millions de francs.

<sup>4)</sup> Sans compte de compensation pour les adaptations de valeurs non comptabilisées au compte de résultat.

<sup>5)</sup> Sont déclarés les engagements irrévocables influençant la couverture des fonds propres.

Engagements de crédit par classes de pondération de risque en milliers de francs	0%	25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	>=250%	Total
Gouvernement central et banques centrales	3'736					2'244				5'980
Banques et négociants en valeurs mobilières	57	735'450		50'338	28'092				2'834	816'771
Autres institutions	65	540'323	4'747	356'765	23'458	126'071		2		1'051'431
Entreprises	30'789	193'853	40'714	60	66'200	534'861		41	3'005	869'523
Clientèle privée et petites entreprises	109'312	5'330	5'096'945	67'839	1'169'571	727'310		65'924		7'242'231
Titres de participation et parts de placements collectifs de capitaux							29'267		29'172	58'439
Autres positions					157'126	187'105				344'231
Dérivés						3'522				3'522
<b>Total au 31.12.2010</b>	<b>143'959</b>	<b>1'474'956</b>	<b>5'142'406</b>	<b>475'002</b>	<b>1'444'447</b>	<b>1'581'113</b>	<b>29'267</b>	<b>65'967</b>	<b>35'011</b>	<b>10'392'128</b>
Total au 31.12.2009	159'247	1'307'808	4'690'271	617'008	1'228'824	1'702'220	19'721	72'302	27'779	9'825'180

### ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Engagements de crédit en milliers de francs	Couverts par des sûretés financières reconnues	Couverts par des garanties	Autres engagements de crédit	Total
Gouvernement central et banques centrales			5'980	5'980
Banques et négociants en valeurs mobilières			816'771	816'771
Autres institutions	3'811	139'828	907'792	1'051'431
Entreprises	4	835'688	33'831	869'523
Clientèle privée et petites entreprises	113'373	7'066'995	61'863	7'242'231
Titres de participation et parts de placements collectifs de capitaux			58'439	58'439
Autres positions		157'126	187'105	344'231
Dérivés			3'522	3'522
<b>Total au 31.12.2010</b>	<b>117'188</b>	<b>8'199'637</b>	<b>2'075'303</b>	<b>10'392'128</b>
Total au 31.12.2009	103'075	6'439'802	3'282'303	9'825'180

### 3. RISQUES DE TAUX

En cas de variation de  $\pm 100$  points de base (bp) de la courbe des taux d'intérêts, la valeur de marché des fonds propres de la Banque oscillerait entre -111.0 millions de francs (en cas de hausse des taux de 100 bp) et +120.1 millions de francs (en cas de baisse des taux de 100 bp). L'impact sur les revenus varierait de, respectivement -26.4 millions de francs et +2.6 millions de francs. 20 millions de francs des réserves pour risques bancaires généraux sont alloués pour couvrir la quasi-totalité de la sensibilité des revenus.

« C'est le destin qui m'a fait  
choisir ce sport, désormais  
vital pour moi. »



*A l'âge de cinq ans, ma maman m'a proposé diverses activités sportives telles que gymnastique, danse, natation et karaté... Instinctivement j'ai dit « Karaté, c'est ça que je veux faire. » sans savoir réellement de quoi il s'agissait.*

*La pratique d'un sport apporte certaines valeurs, mais c'est encore plus le cas avec les arts martiaux selon moi. Le karaté et le fait de le pratiquer à un haut niveau m'ont permis d'acquérir une certaine confiance en moi, un respect et une tolérance envers les gens et les situations.*

*Je me lève en pensant karaté, je me couche en pensant karaté. J'en ai besoin pour mon équilibre.*

*J'ai tellement de beaux souvenirs liés à ce sport, autant de situations que de rencontres. S'il fallait en choisir un je dirais mon passage en finale des championnats du monde junior. C'était ma première finale mondiale et l'entourage présent, l'émotion, l'ambiance étaient vraiment particuliers et agréables, même si je n'ai pas obtenu le titre.*

*En tant que sportive de haut niveau, j'ai encore des objectifs à atteindre. Malgré mon jeune âge, cela fait déjà plus de six ans que je suis dans le circuit mondial Elite et ma passion et mon envie sont toujours présentes. Tant que la flamme brûle, je vais continuer.*

*Mon rapport au karaté, en un mot : vital...*

*Fanny Clavier, 24 ans, Sion  
Karaté*

*Employée d'une société informatique  
Lauréate du prix Jeunesse 2007 de la Fondation du 75<sup>e</sup> de  
la Banque Cantonale du Valais*

• Structure de la Banque et actionariat	54
• Structure du capital	58
• Conseil d'administration	58
• Direction générale	68
• Rémunérations, participations et prêts	75
• Droits de participation des actionnaires	76
• Prises de contrôle et mesures de défense	76
• Organe de révision	76
• Politique d'information	77
• Membres de direction	78
• Audit interne	79

# Gouvernement d'entreprise



**Banque Cantonale  
du Valais**

[www.bcvs.ch](http://www.bcvs.ch)



## Gouvernement d'entreprise

*La Directive de la SIX Swiss Exchange (Bourse suisse) concernant le Corporate Governance – ou gouvernement d'entreprise - s'applique à toutes les sociétés émettrices qui ont leur siège en Suisse et dont les droits de participation sont cotés à la SIX Swiss Exchange.*

Le gouvernement d'entreprise désigne l'ensemble des principes qui, tout en maintenant la capacité de décision et l'efficacité, visent à instaurer au plus haut niveau de l'entreprise, dans l'intérêt des actionnaires, la transparence et un rapport équilibré entre les tâches de direction et de contrôle. La Directive Corporate Governance engage les émetteurs à publier des indications essentielles sur la direction de leur entreprise (ou d'expliquer les motifs pour lesquels ces indications ne sont pas publiées). En sa qualité de société anonyme cotée à la Bourse suisse, la Banque Cantonale du Valais (BCVs) est soumise à ces exigences qui ont été appliquées – à l'instar de toutes les sociétés cotées à la Bourse suisse – pour la première fois à son rapport de gestion 2002.

La Directive Corporate Governance a été révisée sur la base de la disposition entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Conformément aux prescriptions de l'art. 663b bis du

Code des obligations (CO) concernant la transparence des indemnités versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction, les indications relatives aux rémunérations, participations et prêts doivent désormais, en raison du droit fédéral, être publiées dans l'annexe au bilan. Toutefois, les indications concernant le contenu et la procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation seront, comme précédemment, publiées dans le chapitre Corporate Governance du rapport de gestion.

### Structure de la banque et actionnariat

#### Structure de la banque

L'organigramme et la structure opérationnelle présentés ci-après décrivent l'organisation de la BCVs:

- **Organigramme de la BCVs** voir encadré ci-dessous.

- **Structure opérationnelle de la BCVs** voir pages 56 et 57.
- **Sociétés cotées et non cotées incluses dans le périmètre de consolidation**  
La Banque ne détient pas de participations vis-à-vis des sociétés cotées et non cotées, à consolider.

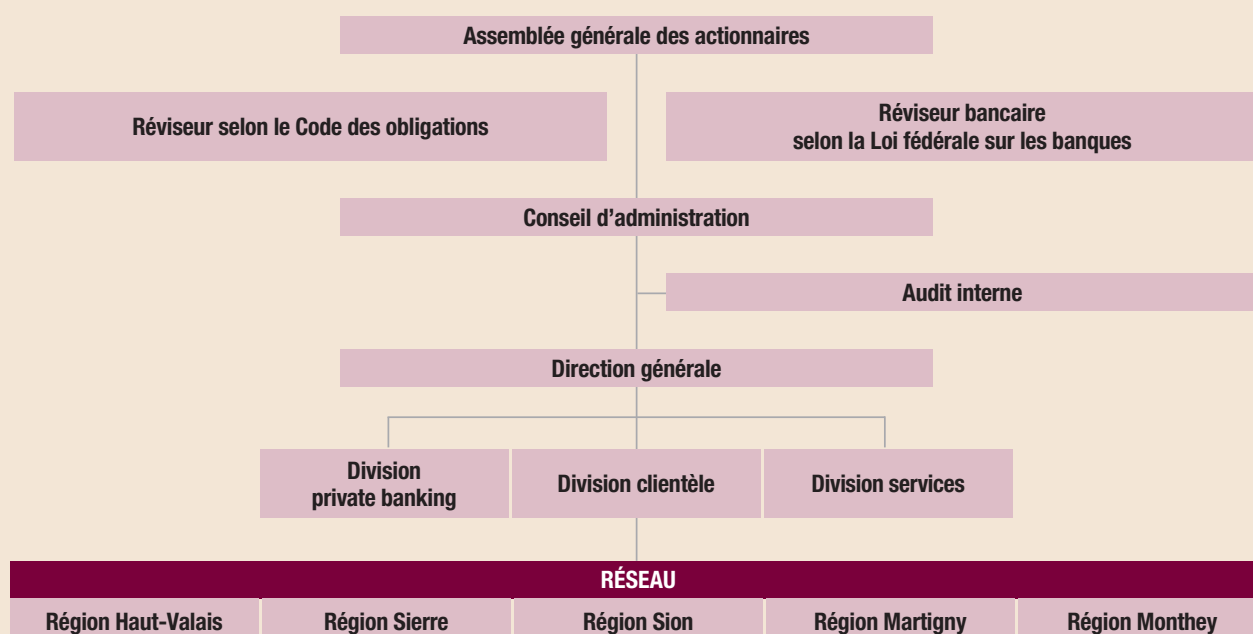
#### Actionnaires importants

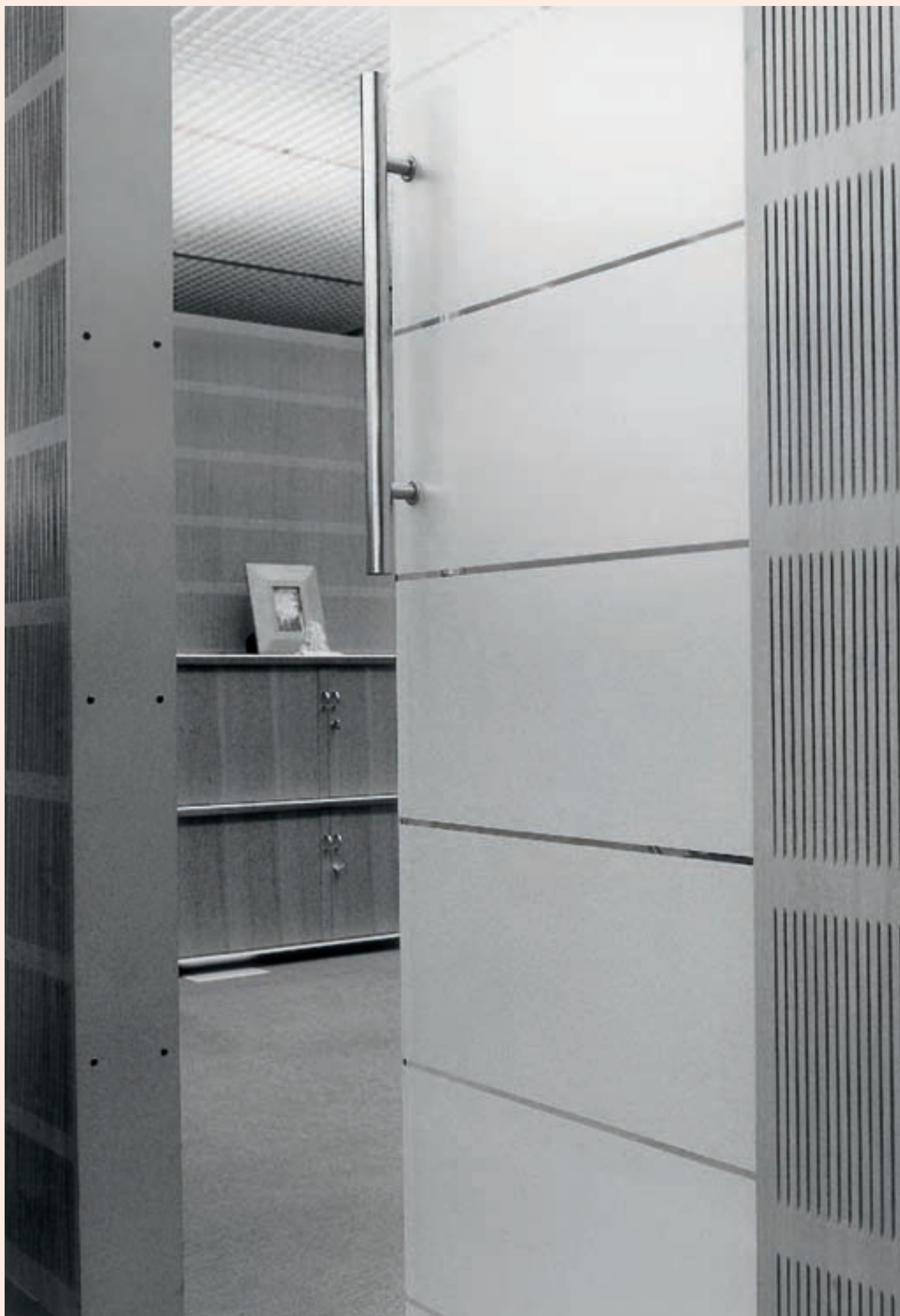
Les actionnaires importants sont présentés à l'annexe 3.10 des comptes annuels. Durant l'année de référence, aucune annonce au sens de l'art. 20 de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (LBVM) n'a été portée à la connaissance de notre Etablissement.

#### Participations croisées

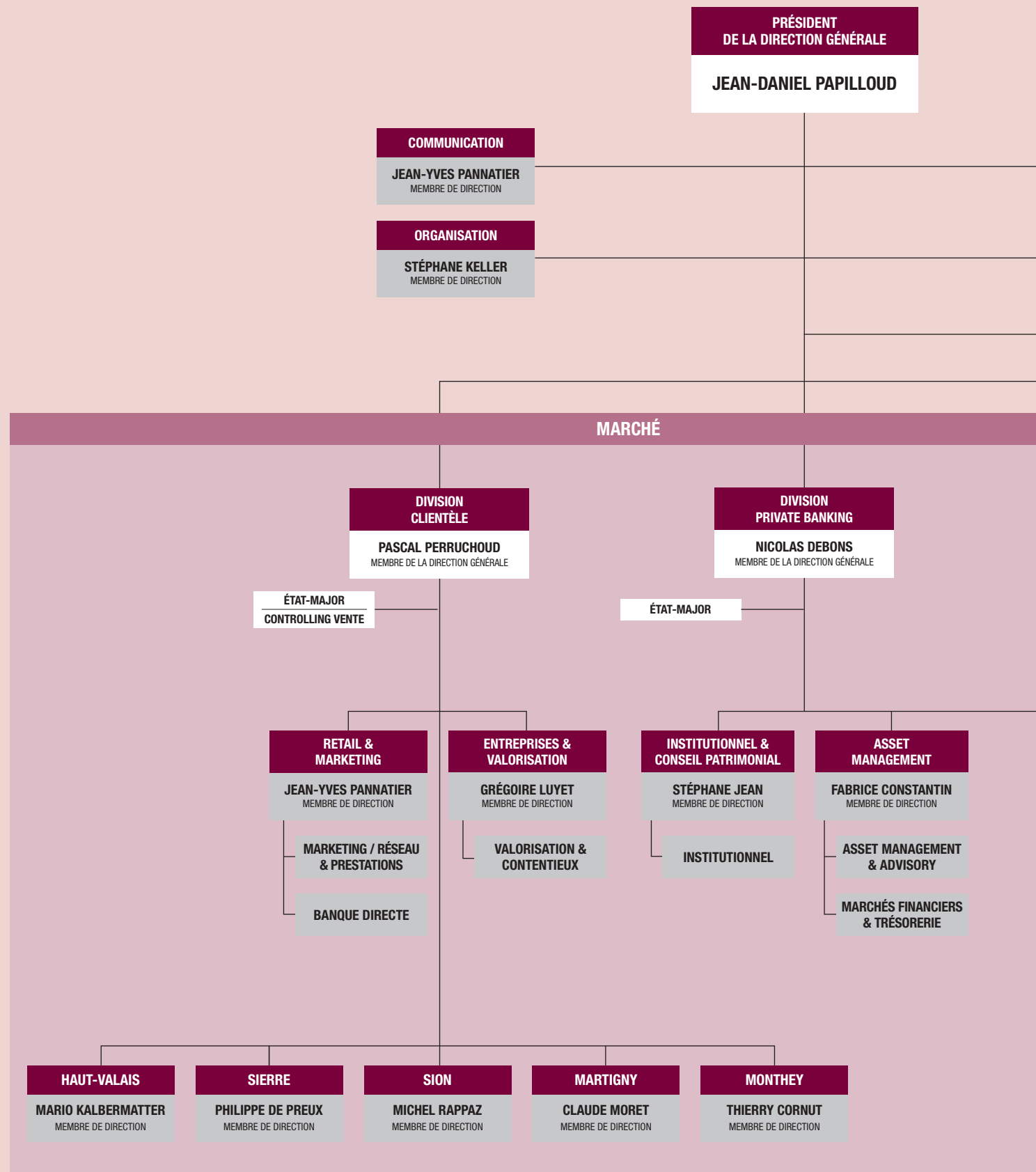
Il n'existe pas de participations croisées supérieures à la limite des 5% des droits de vote ou du capital entre la Banque et d'autres sociétés.

### Organigramme de la BCVs au 31.12.2010





**Structure opérationnelle de la BCVs au 31.12.2010**





**RESSOURCES HUMAINES**

**ÉLIANE GASPOZ**  
MEMBRE DE DIRECTION

**LEGAL & COMPLIANCE**

**GINO SCHNYDRIG**  
MEMBRE DE DIRECTION

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
& TRADUCTION**

**CENTRES DE COMPÉTENCES**

**DIVISION  
SERVICES**

**MARTIN KUONEN**  
MEMBRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉTAT-MAJOR

CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE/  
VALAIS ART DE VIVRE  
PRIVATE BANKING DES RÉGIONS

**RISQUES & FINANCES**

**CLAUDE-ALAIN KARLEN**  
MEMBRE DE DIRECTION

RISK MANAGEMENT

COMPTABILITÉ

**IT-MANAGEMENT**

**CLAUDE MARIÉTHOZ**  
MEMBRE DE DIRECTION

INFORMATIQUE

INFRASTRUCTURE IT

**CRÉDITS**

**CHRISTIAN ROUX**  
MEMBRE DE DIRECTION

ANALYSE CRÉDITS

CONTRÔLE CRÉDITS

**PRESTATIONS**

**PHILIPPE MÉTRAILLER**  
MEMBRE DE DIRECTION

PAIEMENTS

QUALITÉ  
DES DONNÉES

GESTION TITRES

CAISSE CENTRALE

IMMEUBLES  
& SÉCURITÉ

ÉCONOMAT

## Structure du capital

### Capital, capital autorisé et conditionnel, modifications du capital

Le capital-actions de la Banque se chiffre à 150 millions de francs. La BCVs ne dispose pas de capital autorisé et de capital conditionnel. Son capital n'a subi aucune modification durant les trois dernières années. La justification des capitaux propres figure dans l'annexe 3.11 des comptes annuels 2010.

### Bons de jouissance

La Banque n'a pas émis de bons de jouissance.

### Restrictions de transfert et inscriptions des « nommées »

#### • Restrictions de transfert et inscriptions des « nommées »

Aucune restriction n'existe, si ce n'est celle prévue à l'article 7, al. 2 de la Loi sur la Banque Cantonale du Valais: «Le canton détient une participation donnant droit à au moins 51 pour-cent du nombre des actions et du droit de vote; il ne peut aliéner cette participation minimale.»

#### • Droit au dividende

Selon l'article 8 des statuts, le dividende de base des actions nominatives et au porteur est calculé sur la base d'un taux identique jusqu'à 5%. Le dividende supplémentaire est versé sous forme dissociée. Le taux de dividende supplémentaire appliqué aux actions au porteur est un multiple du taux du dividende supplémentaire appliqué aux actions nominatives. Ce multiple est fixé en fonction de la capacité financière de la Banque ainsi que de la situation des marchés financiers.

#### • Droit de vote

Selon l'article 21 des statuts, les actionnaires exercent leur droit de vote proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent, chaque action donne droit à une voix.

### Emprunts convertibles et options

La Banque n'a émis ni emprunts convertibles, ni options.

### ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION en milliers de francs

Capital-actions	31.12.2010			31.12.2009		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Actions nominatives	110 000	2 200 000	110 000	110 000	2 200 000	110 000
Actions au porteur	40 000	400 000	40 000	40 000	400 000	40 000
<b>Total du capital-actions</b>	<b>150 000</b>	<b>2 600 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>2 600 000</b>	<b>150 000</b>

### Conseil d'administration





**1. Fernand Mariétan**

Membre du Conseil d'administration

**2. F. Bernard Stalder**

Président du Conseil d'administration

**3. Karin Perraudin**

Vice-présidente du Conseil d'administration

**4. Stephan Imboden**

Membre du Conseil d'administration

**5. Jean-Pierre Bringham**

Membre du Conseil d'administration

**6. Olivier Dumas**

Membre du Conseil d'administration

**7. Ivan Rouvinet**

Membre du Conseil d'administration

**8. Chantal Balet Emery**

Membre du Conseil d'administration

**9. Jean-Yves Bonvin**

Membre du Conseil d'administration

**Conseil d'administration****Membres du Conseil d'administration Composition du Conseil d'administration de la BCVs au 31 décembre 2010**

PRÉNOM/NOM	FONCTION	MEMBRE COMITÉ/COMMISSION	PREMIER MANDAT	ÉCHÉANCE DU MANDAT
<b>F. Bernard STALDER</b> 17 mai 1950	Président	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission stratégique (président)</li> <li>• Commission de rémunération et de nomination</li> </ul>	2009	2013
<b>Karin PERRAUDIN</b> 14 novembre 1974	Vice-présidente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité d'audit (présidente)</li> </ul>	2002	2013
<b>Chantal BALET EMERY</b> 7 juin 1952	Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission de rémunération et de nomination</li> </ul>	2009	2013
<b>Jean-Yves BONVIN</b> 4 décembre 1951	Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission stratégique</li> </ul>	2002	2013
<b>Jean-Pierre BRINGHEN</b> 24 juillet 1956	Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission stratégique</li> </ul>	2005	2013
<b>Olivier DUMAS</b> 4 juin 1951	Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission de rémunération et de nomination (président)</li> </ul>	2005	2013
<b>Stephan IMBODEN</b> 27 avril 1956	Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité d'audit</li> </ul>	2009	2013
<b>Fernand MARIÉTAN</b> 12 février 1952	Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission de rémunération et de nomination</li> </ul>	2009	2013
<b>Ivan ROUVINET</b> 25 juillet 1950	Membre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité d'audit</li> </ul>	2009	2013

NATIONALITÉ	FORMATION	PARCOURS PROFESSIONNEL	ACTIVITÉ ACTUELLE
Suisse	Licence en sciences économiques et sociales de l'Université de St-Gall	Différentes fonctions de cadre et directoriales de 1974 à 2007 auprès d'une grande banque helvétique, d'une banque étrangère et d'une banque privée, tout particulièrement dans le domaine du private banking, au Brésil, à Londres et à Zürich	Retiré du niveau opérationnel
Suisse	Licence HEC à Lausanne, diplôme fédéral d'experte-comptable	Senior auditeur auprès de la succursale sédunoise d'un cabinet d'audit international	Directrice administration et finances de la société Union Fruits SA, Charrat
Suisse	Licence en droit de l'Université de Lausanne ; brevet d'avocate et de notaire	Différentes fonctions au sein du pouvoir judiciaire en Valais ; secrétaire d'associations économiques puis durant huit ans membre du comité de direction et responsable romande d' <i>economiesuisse</i>	Associée du cabinet F.B.L. associés – Genève – Lausanne – Sion
Suisse	Licence en sciences économiques et sociales de l'Université de St-Gall ; licence en droit de l'Université de Genève ; brevet d'avocat	Réviseur auprès d'une société fiduciaire internationale ; fonctions directoriales auprès d'une grande banque helvétique en Valais ; directeur d'un groupe de presse	Associé d'une étude d'avocats, Sion
Suisse	Doctorat en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg	Chargé de cours et professeur à l'Université de Neuchâtel et à HEC Lausanne ; membre de direction de Bringhen SA, mandats de conseils en stratégie d'entreprise ; juge au tribunal du travail	Directeur général du groupe Bringhen, Viège
Suisse	Ingénieur dipl. ETS/UTS en mécanique à Lausanne, brevet fédéral d'agent d'exploitation, programme supérieur pour dirigeants (INSEAD, Fontainebleau)	Différentes fonctions de cadre et directoriales auprès de sociétés métallurgiques et d'assurances valaisannes et suisses ; responsable de la représentation valaisanne d'Aar & Tessin SA d'Electricité (Atel)	Directeur d'Electricité d'Emosson SA, Martigny
Suisse	Licence en droit de l'Université de Genève ; licence en sciences politiques de l'Université de Lausanne ; brevet d'avocat et de notaire	Avocat et notaire auprès d'une étude sédunoise, puis propriétaire de sa propre étude à Sierre	Etude d'avocat et notaire, Sierre
Suisse	Licence en sciences politiques de l'Université de Lausanne ; licence en droit de l'Université de Lausanne ; brevet d'avocat et de notaire	Avocat et notaire à Monthey, président de la ville de Monthey dès 1996	Etude d'avocat et notaire, Monthey
Suisse	Maîtrise fédérale de banque	Fonctions de cadre au sein de plusieurs grandes banques helvétiques en Valais	Consultant indépendant PME-privé

**Autres activités et groupements d'intérêts**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FONCTIONS AU SEIN D'ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE D'ENTREPRISES	
<b>F. Bernard STALDER</b>	Membre du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BGG, Banque Genevoise de Gestion, Genève</li> </ul>
<b>Karin PERRAUDIN</b>	Propriétaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• K. Perraudin Fiduciaire, Saillon</li> </ul>
<b>Chantal BALET EMERY</b>	Membre du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gilliard-Juat &amp; Cie SA, Sion</li> <li>• Robert Gilliard SA Vins, Sion</li> <li>• Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne</li> <li>• Vaudoise générale, compagnie d'assurances SA, Lausanne</li> <li>• Vaudoise Vie, compagnie d'assurances SA, Lausanne</li> <li>• Mutuelle Vaudoise, Société coopérative, Lausanne</li> </ul>
<b>Jean-Yves BONVIN</b>	Président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calligraphy.ch SA, Sierre</li> </ul>
	Membre du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Télérad SA, Sion</li> <li>• Calyps SA, Sierre</li> </ul>
<b>Jean-Pierre BRINGHEN</b>	Président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bringhen AG, Viège</li> <li>• Sanibat SA, Sion</li> <li>• S-Tim Protec AG, Sursee</li> <li>• Crea Ceram AG, Viège</li> <li>• Creasan AG, Volketswil</li> <li>• Arte Matto Sàrl, Genève</li> </ul>
	Membre du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Schneider Sanitär AG, Biglen</li> <li>• Sanval SA, Martigny</li> </ul>
	Secrétaire et membre du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• JHB AG, Viège</li> <li>• Santag AG, Thoune</li> </ul>
	Directeur général	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe Bringhen, Viège</li> </ul>
	Directeur actuaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• H. Bringhen, Handels und Immobilien AG, Viège</li> </ul>
<b>Olivier DUMAS</b>	Président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IdeArk SA, Martigny</li> </ul>
	Vice-président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forces Motrices du Gd-St-Bernard SA, Bourg-St-Pierre</li> </ul>
	Vice-président	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopérative CERM, Martigny</li> </ul>
	Membre du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Energie Electrique du Simplon SA, Simplon Dorf</li> <li>• Sinergy Commerce SA, Martigny</li> <li>• Sinergy Infrastructures SA, Martigny</li> <li>• Forces Motrices de Fully SA, Fully</li> <li>• Radio-Rhône SA, Martigny</li> <li>• TMR SA, Martigny</li> </ul>

FONCTIONS PERMANENTES DE DIRECTION OU DE CONSEIL POUR LE COMPTE DE GROUPES D'INTÉRÊTS		MANDATS POLITIQUES
Membre du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais, Sion</li> </ul>	
Membre du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation Leenaards, Lausanne</li> <li>• Schweizerische Stiftung für die Erforschung der Muskelkrankheiten, Berne</li> <li>• Fondation Louis Moret, Martigny</li> </ul>	
Présidente du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne</li> <li>• Fondation de financement de la caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne</li> </ul>	
Président	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Aéro Club du Valais</li> <li>• Association Sion Airshow</li> </ul>	
Membre du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la Banque Cantonale du Valais, Sion</li> </ul>	
Membre permanent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service social de protection des travailleurs et des relations du travail, canton du Valais</li> </ul>	
Président	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Valaisanne des Producteurs d'Energie Electrique (AVPEE), Sion</li> <li>• Fondation IDIAP, Martigny</li> <li>• Association CREM, Martigny</li> <li>• Association Canal 9, Sierre</li> </ul>	
Vice-président du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation B. et S. Tissières, Martigny</li> </ul>	

**Autres activités et groupements d'intérêts**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FONCTIONS AU SEIN D'ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE D'ENTREPRISES	
<b>Stephan IMBODEN</b>	Président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse valaisanne des allocations familiales de l'industrie du bâtiment (CAFIB), Sion</li> <li>• Parkhaus Imboden AG, Zermatt</li> <li>• Staldbach AG, Viège</li> </ul>
	Vice-président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ulrich Imboden AG, Viège</li> <li>• Kieswerk Vispe AG, Viège</li> <li>• Régence Balavaud SA, Vétroz</li> <li>• Rail Services SA, Conthey</li> <li>• Baumaterialien Imboden AG, Viège</li> </ul>
	Membre du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moix et Zorzi SA, Sion</li> <li>• Gotec SA, Sion</li> <li>• Culivinum SA, Vétroz</li> <li>• Le Relais du Cervin SA, Conthey</li> <li>• Imboden Holding AG, Viège</li> <li>• Dienstleistung Imboden AG, Viège</li> </ul>
<b>Fernand MARIÉTAN</b>	Président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BioArk SA, Monthey</li> <li>• GESSIMO SA, Monthey</li> </ul>
	Vice-président du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Société du gaz de la plaine du Rhône SA, Aigle</li> <li>• Holdigaz SA, Vevey</li> </ul>
	Membre du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transports publics du Chablais SA (TPC)</li> <li>• CERT SA, bureau d'ingénieurs, Sion</li> <li>• Ecole Nouvelle Alpina SA, Champéry</li> <li>• Holdigaz Management SA, Vevey</li> <li>• Holdigaz Services SA, Vevey</li> <li>• Holdigaz Trading SA, Vevey</li> </ul>
<b>Ivan ROUVINET</b>		

Tous les membres du Conseil d'administration satisfont aux critères d'indépendance fixés dans la circulaire FINMA 08/24.

**Election et durée du mandat**

Le Conseil d'administration se compose statutairement de neuf membres et comprend un président, un vice-président et sept autres membres.

Selon l'article 14 de la Loi sur la Banque Cantonale du Valais, al. 1 et 2, les membres du Conseil d'administration sont nommés pour une période de quatre ans et sont rééligibles. La durée totale de leur mandat ne peut excéder douze ans; de plus, les administrateurs sont tenus de se démettre de leur fonction au terme de la période administrative durant laquelle ils atteignent l'âge de 65 ans révolus.

Sous la rubrique «Membres du Conseil d'administration» sont mentionnées la date de la première élection de chacun des membres ainsi que l'échéance de leur mandat.

**Organisation interne**

Selon l'article 12 de la Loi sur la Banque Cantonale du Valais, al. 1, le Conseil d'administration exerce la haute direction et la surveillance de la banque et de la gestion des affaires. Il détermine la politique générale de la banque et définit dans des principes directeurs la manière dont se concrétise la mission de la banque en faveur de l'économie valaisanne.

- **Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration est présidé par F. Bernard Stalder. Karin Perraudin assume la fonction de vice-présidente. Les autres membres sont Jean-Pierre Bringhen, secrétaire, Chantal Balet Emery, Jean-Yves Bonvin, Olivier

Dumas, Stephan Imboden, Fernand Mariétan et Ivan Rouvinet.

Le Conseil d'administration peut s'organiser en commissions, dont il fixe les compétences et l'organisation dans son règlement. Il a ainsi constitué en son sein un comité et deux commissions ayant pour tâche de préparer les décisions et de lui soumettre des propositions (voir détail sous la rubrique «Membres du Conseil d'administration»).

- **Méthode de travail du Conseil d'administration**

L'Assemblée générale élit les membres du Conseil d'administration et désigne, sur proposition du Conseil d'Etat, son président et son vice-président. Le



FONCTIONS PERMANENTES DE DIRECTION OU DE CONSEIL POUR LE COMPTE DE GROUPES D'INTÉRÊTS		MANDATS POLITIQUES
Vice-président  Secrétaire  Membre du comité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association Kids &amp; 4 legs, Sion</li> <li>• Fonds Valaisan de la Recherche, Sion</li> <li>• Caisse paritaire de pension de la Fédération Suisse des Avocats</li> </ul>	
Président  Président du Conseil de fondation  Membre du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Institut Central des Hôpitaux valaisans (ICHV), Sion</li> <li>• Musée de la fausse monnaie, Maison Farinet, Saillon</li> <li>• Fondation de retraite anticipée du secteur valaisan de la santé (RETASV), Sierre</li> <li>• Prévoyance Santé Valais (PRESV), Sierre</li> <li>• Fondation Suisse pour les Cyberthèses, Monthey</li> <li>• Caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la Banque Cantonale du Valais, Sion</li> <li>• The Ark, Sion</li> </ul>	Président de la ville de Monthey
Membre du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation Madeleine Dubuis, Sion</li> </ul>	

Conseil d'administration prend ses décisions à la majorité des membres présents. Il délibère valablement dès que six membres sont présents. Le Conseil d'administration se réunit en principe chaque deux semaines selon un calendrier préétabli.

Des séances supplémentaires sont possibles. Le président de la Direction générale et les membres de la Direction générale ainsi que, le cas échéant, le ou les collaborateurs qu'ils mandatent, assistent à la séance avec voix consultative.

En 2010, le Conseil d'administration s'est réuni en séance plénière à vingt reprises. En principe, elles ont eu lieu chaque deux lundi ; la matinée est réservée pour les travaux préparatoires (séances du président et de la vice-pré-

sidente du Conseil d'administration avec le président de la Direction générale, consultation des dossiers pour tous les membres), alors que la séance (« open end ») commence en début d'après-midi. Le président, respectivement la vice-présidente du Conseil d'administration ainsi que le président de la Direction générale ont rencontré à une reprise le conseiller d'Etat du Valais, chef du Département des finances, des institutions et de la santé.

- **Evaluation de la performance du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration procède annuellement à une évaluation des objectifs fixés et du mode de travail et de fonctionnement. De plus, les com-

missions et le comité rapportent par écrit au Conseil d'administration leurs activités.

### Compétences

Le Conseil d'administration exerce la haute direction et la surveillance de la Banque. Il adopte et revoit régulièrement la stratégie d'affaires, fixe l'organisation et approuve la politique de risques. Il assume, au demeurant, les tâches que lui assigne la loi (article 716a CO).

Conformément à l'article 24 des statuts, le Conseil d'administration assume notamment les compétences suivantes :

- Il détermine la politique générale de la Banque (plans, budgets et bilans prévisionnels).

## COMITÉ ET COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Comité/commissions, tâches et délimitation des compétences

L'organisation du Conseil d'administration est régie par le Règlement du Conseil d'administration. En plus des séances plénières, le Conseil d'administration s'organise en commissions. Les commissions ainsi créées s'intitulent Comité d'audit, Commission de rémunération et de nomination et Commission stratégique. Ces commissions n'ont pas de compétence propre. Elles ne font que rapporter au Conseil d'administration, qui demeure la seule instance de décision. Pour les travaux administratifs, les Commissions peuvent utiliser l'infrastructure de la Banque.

#### Comité d'audit

Le Comité d'audit se compose de quatre membres au maximum du Conseil d'administration, dont le mandat est de deux ans. Les membres du Comité ne sont en principe pas immédiatement rééligibles. Le Comité se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au minimum quatre fois l'an. Le Comité d'audit peut notamment faire des propositions dans les domaines suivants :

##### Mission générale

- Il informe régulièrement le Conseil d'administration et lui signale tout événement particulier en rapport avec sa mission.
- Il peut, sur demande du Conseil d'administration, procéder à tout contrôle complémentaire.
- Il peut attribuer des mandats dans le cadre de ses fonctions.

##### Surveillance et évaluation de l'intégrité des boucllements financiers

- Il procède à une analyse critique des comptes annuels et intermédiaires (publiés) et apprécie notamment l'évaluation des principaux postes du bilan et hors bilan.
- Il s'assure de la permanence des méthodes comptables adoptées et du provisionnement adéquat des risques.
- Il discute les boucllements comptables et la qualité des procédures comptables sous-jacentes avec le membre de la Direction générale responsable de l'établissement des états financiers, ainsi qu'avec le réviseur responsable et le chef de l'Audit interne.
- Il propose au Conseil d'administration la validation des comptes annuels et semestriels.

##### Surveillance et évaluation de l'efficacité de l'Audit interne

- Il propose au Conseil d'administration le programme à moyen terme et annuel de l'Audit interne.
- Il s'assure de la qualité, de l'indépendance et de l'adéquation des ressources de l'Audit interne.
- Il est informé, par le biais des rapports, des résultats des contrôles effectués par l'Audit interne.
- Il prend les dispositions pour entretenir des contacts réguliers avec le chef de l'Audit interne.
- Il assure la liaison et évalue la collaboration entre l'Audit interne et la Révision externe dont il est le partenaire privilégié.

##### Surveillance et évaluation de l'efficacité de la Révision externe

- Il évalue les prestations et les rémunérations de la Révision externe et s'assure de son indépendance.
- Il évalue une fois par an, l'analyse des risques de la Révision externe, sa stratégie d'audit et le plan d'audit axé sur les risques.
- Il procède à une analyse critique des rapports de la Révision externe sur l'audit des comptes annuels et l'audit prudentiel et les commente avec le réviseur responsable.
- Il s'assure que les insuffisances constatées sont corrigées par la Banque et que les recommandations de la Révision externe sont mises en œuvre.

##### Surveillance et évaluation du contrôle interne

- Il surveille et évalue l'efficacité du contrôle interne lors de l'établissement des états financiers.
- Il évalue le bon fonctionnement du contrôle interne sur le plan de la fonction de compliance et celle du contrôle des risques.
- Il s'assure qu'en cas de modifications significatives du profil des risques de l'établissement le contrôle interne est adapté de manière appropriée.

Il peut, sur demande du Conseil d'administration, procéder à tout contrôle complémentaire.

En 2010, le comité d'audit était composé de Karin Perraudin (présidente), Stephan Imboden et Ivan Rouvinet ; il s'est réuni à huit reprises. En principe, le chef de l'Audit interne participe à toutes les séances du comité. Pour sa part, l'organe de révision externe y a accès en

tout temps. En fonction des points traités, les membres de la Direction générale concernés, ainsi que d'autres spécialistes de la Banque y participent aussi.

#### Commission de rémunération et de nomination

La Commission de rémunération et de nomination se compose de quatre membres au maximum du Conseil d'administration. Leur mandat est de deux ans. La Commission se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent. Elle a reçu les missions suivantes :

- vérifier la politique de rémunération en vigueur au sein de la Banque ;
- préavis le système de rémunération, respectivement les rémunérations des organes dirigeants de la Banque ;
- veiller à la relève de la Direction générale et préavis les nominations de membres de la Direction générale.

Olivier Dumas (président), Chantal Balet Emery, Fernand Mariétan et F. Bernard Stalder formaient la Commission de rémunération et de nomination en 2010. Cette commission a tenu quatre séances durant l'année sous revue. En principe, le président de la Direction générale y participe.

#### Commission stratégique

La Commission stratégique se compose de quatre membres au maximum du Conseil d'administration. Leur mandat est de deux ans. La Commission se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent. La Commission stratégique a notamment les missions suivantes :

- étudier la stratégie pour que la Banque reste une banque de proximité ;
- étudier la stratégie informatique de la banque.

La Commission stratégique était constituée en 2010 de F. Bernard Stalder (président), Jean-Yves Bonvin et Jean-Pierre Bringham. Cinq rencontres ont eu lieu. En principe, le président de la Direction générale y participe. Selon les points de l'ordre du jour, les membres de la Direction générale concernés ainsi que d'autres membres de Direction sont conviés à y prendre part également.

- Il fixe l'organisation en approuvant le Règlement d'organisation et de gestion.
- Il exerce la surveillance et le contrôle interne des gros risques au sens de l'article 83, al. 1, de l'Ordonnance sur les Fonds Propres.
- Il décide des prises de participation et des opérations conformément au Règlement d'organisation et de gestion.
- Il nomme le président et les membres de la Direction générale, le réviseur bancaire ainsi que le chef et le personnel de la Révision interne.
- Il examine et discute les rapports du réviseur bancaire ainsi que les comptes annuels.
- Il examine et discute le rapport de gestion relatif à l'exercice écoulé et soumet à l'Assemblée générale le bilan et le compte de pertes et profits, de même que ses propositions relatives à la répartition du bénéfice et, le cas échéant, ses propositions sur le mode de couverture des pertes et sur la constitution de réserves spéciales.
- Il approuve la politique des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation.

En plus des compétences intransmissibles et inaliénables qui lui sont attribuées par la loi et les statuts, notamment à l'article 24, le Conseil d'administration a entre autres les compétences suivantes :

- Il adopte tout règlement ayant trait à la mise en place de l'organisation opérationnelle de la Banque (création et suppression de divisions et changements de compétences au niveau de la Direction générale).
- Il décide des prises de participation et des opérations conformément au tableau des compétences.
- Il approuve le choix des banques et des négociants correspondants.
- Il fixe la rémunération de la Direction générale.
- Il fixe la rémunération du chef de la Révision interne.
- Il approuve le règlement du personnel et la politique générale des traitements.

Les statuts, selon les articles 24 et 30, et le Règlement d'organisation et de gestion de la Banque fixent de manière détaillée la répartition des compétences entre le Conseil d'administration et la Direction générale. Les compétences de la Direction générale sont formulées à l'article 30 des statuts. La Direction générale a la charge de l'ensemble de la gestion de la Banque. Sous réserve des compétences du Conseil d'administration mentionnées notamment

ci-devant, elle accomplit toutes les opérations permettant d'atteindre le but fixé par la loi, conformément au Règlement d'organisation et de gestion. La Direction générale exécute les décisions du Conseil d'administration et émet des propositions relatives aux affaires de la compétence du Conseil d'administration.

La Direction générale est chargée de la gestion et de la surveillance directe des affaires de la Banque. Ses attributions principales sont notamment les suivantes :

- Elle est responsable de l'application des dispositions de la Loi sur les banques, de la Loi sur les bourses et le commerce de valeurs mobilières et des ordonnances d'exécution de ces lois ainsi que des directives, circulaires et conventions émises par l'Autorité de surveillance des banques et les organisations professionnelles, de même qu'elle veille au respect des statuts et des règlements de la Banque.
- Elle est responsable de la mise en place de la politique des risques approuvée par le Conseil d'administration et d'émettre les directives nécessaires.
- Elle surveille l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques et en informe le Conseil d'administration.
- Elle définit la politique commerciale et promotionnelle de la Banque et s'assure de sa mise en application dans l'ensemble du réseau.
- Elle émet les instructions et directives nécessaires à la conduite des affaires ainsi qu'à leur surveillance et veille notamment au bon fonctionnement du système de contrôle interne.
- Elle élabore les budgets annuels de fonctionnement et d'investissement et surveille leur utilisation.
- Elle décide de la création et du remplacement des postes de travail ; engage les employés et fixe le cadre de leur rémunération ; nomme et révoque les cadres.
- Elle assure la coordination de l'activité des divisions.

### **Devoir d'information**

Les membres du Conseil d'administration informent le Conseil d'administration de tout mandat d'administrateur, de dirigeant ou de cadre qu'ils assument ou envisagent d'assumer dans une autre société.

De même, ils informent le Conseil d'administration, aussitôt que le cas se présente, des relations d'affaires qu'ils entretiennent avec des personnes physiques ou morales en rapport avec la Banque, lorsque celles-

ci sont étroitement liées avec des dossiers traités.

### **Instrument d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale**

Le Conseil d'administration exerce sa surveillance et son contrôle sur la Direction générale en s'appuyant notamment sur le Comité d'audit, sur l'organe de révision externe et sur l'Audit interne qui est chargé d'effectuer des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la Banque.

Le suivi et le contrôle des opérations de la Direction générale se font par le biais d'informations régulières. La Direction générale informe le Conseil d'administration des affaires courantes importantes ou d'intérêt général. Toutes les opérations traitées par la Direction générale sont transmises au Conseil d'administration sous forme de procès-verbal des séances de Direction générale.

#### **Flux et fréquence d'information au Conseil d'administration**

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction générale lui présente et lui commente de manière appropriée les informations pertinentes et requises selon le tableau de la page 74.

Plus précisément, la Direction générale informe adéquatement le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activité de la Banque, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises ou douteuses et les décisions d'amortissements.

Les objets et la fréquence des informations soumises pour information et/ou pour décision au Conseil d'administration sont planifiés dans le détail, selon un rythme spécifique pour chaque type d'information et de décision.

S'agissant des activités de crédit (core-business) de la Banque, la Direction générale remet en plus, semestriellement, au Conseil d'administration la liste des dépassements de comptes importants, les « Watching lists » avec engagements globaux importants ainsi que, trimestriellement, le relevé de tous les gros risques constatés (position risque atteignant ou dépassant les 10 % des fonds propres disponibles) selon le formulaire établi par la FINMA.

Dans le cadre de la gestion de l'image de la Banque Cantonale du Valais, le Conseil d'administration prend

connaissance régulièrement de la politique de communication d'entreprise de la BCVs, des actions menées et des résultats obtenus. Une analyse tant qualitative que quantitative est portée trimestriellement à sa connaissance. Cette approche s'inscrit également dans le processus global de la gestion des risques de réputation.

- **Audit interne**

L'Audit interne, indépendant de la Direction générale, est subordonné directement au Conseil d'administration. Disposant d'un droit d'examen illimité à l'intérieur de la Banque, il est chargé d'effectuer des contrôles réguliers portant sur toute l'activité bancaire. Le responsable ainsi que les collaborateurs de l'Audit interne sont nommés par le Conseil d'administration. Annuellement, ce dernier approuve sur préavis du Comité d'audit, le programme d'audit annuel établi par le responsable de l'Audit interne. Il reçoit les rapports de l'Audit interne accompagnés des prises de position de la Direction générale et les discute dans le cadre de ses séances. L'Audit interne, qui remplit les critères de qualité professionnelle de l'ASAI (Association suisse d'audit interne), collabore avec la révision externe dans le sens des dispositions de la loi bancaire.

- **Organisation interne de la Direction générale**

La Direction générale peut, dans le respect des prescriptions la concernant, déléguer ses tâches et compétences à l'exception de ses compétences intransmissibles et inaliénables.

Dans ce contexte, le fonctionnement de base de la Direction générale est renforcé par des comités chargés, au nom de la Direction générale, de préparer et d'exécuter certaines décisions, d'exercer des compétences ou des contrôles importants (voir page 74).

## Direction générale



**Martin Kuonen**

Membre de la Direction générale,  
responsable de la division services

**Jean-Daniel Papilloud**

Président de la Direction générale



**Pascal Perruchoud**

Membre de la Direction générale,  
responsable de la division clientèle

**Nicolas Debons**

Membre de la Direction générale,  
responsable de la division private banking

**Direction générale****Membres de la Direction générale**

PRÉNOM/NOM	FONCTION	NATIONALITÉ	FORMATION
<b>Jean-Daniel PAPILLOUD</b> 30 novembre 1950	Président de la Direction générale	Suisse	Licence HEC à Lausanne ; International Banking Course, Londres ; diplôme CPCG, centre de perfectionnement des cadres genevois ; cours suisse de direction d'entreprise, centre romand de promotion du management
<b>Nicolas DEBONS</b> 22 août 1964	Membre de la Direction générale	Suisse	Licence ès sciences commerciales et industrielles de l'Université de Genève, mention : gestion d'entreprise, option finance
<b>Martin KUONEN</b> 4 décembre 1962	Membre de la Direction générale	Suisse	Lic. oec. HSG ; diplôme fédéral d'expert-comptable
<b>Pascal PERRUCHOUD</b> 11 mars 1958	Membre de la Direction générale	Suisse	Licence HEC à Lausanne ; licence en droit de l'Université de Genève et brevet d'avocat ; International Banking Course, New York

PARCOURS PROFESSIONNEL	ACTIVITÉ ACTUELLE	ENTRÉE EN FONCTION
<p>Parcours professionnel auprès de grandes banques helvétiques ; formation et expérience dans l'ensemble des services bancaires à Lucerne, Lausanne, Londres, Lugano, Berne et Zürich ; fonction de direction auprès de grandes banques à Monaco, Genève et Sion</p>	<p>Président de la Direction générale</p>	<p>1<sup>er</sup> janvier 1992</p>
<p>Parcours professionnel et formation financière auprès d'une grande banque helvétique à Londres et Genève ; différentes fonctions de cadre et directoriales dans les domaines de la Bourse, des marchés financiers, de la gestion de fortune, des institutionnels et du conseil à la clientèle</p>	<p>Membre de la Direction générale, responsable de la division private banking</p>	<p>1<sup>er</sup> septembre 2010</p>
<p>Responsable de mandat auprès d'un cabinet d'audit international, spécialisé dans le conseil aux entreprises et les analyses économiques, responsable de l'état-major de la BCVs, en charge du Financial Management, du Risk Management et IT-Management</p>	<p>Membre de la Direction générale, responsable de la division services</p>	<p>1<sup>er</sup> octobre 2003</p>
<p>Différentes fonctions de cadre dans le domaine juridique et des crédits auprès d'une banque valaisanne ; responsable successivement du service juridique, des départements crédits administration et crédits clientèle de la BCVs, ensuite membre de la Direction générale de la BCVs, responsable de la division valorisation</p>	<p>Membre de la Direction générale, responsable de la division clientèle</p>	<p>1<sup>er</sup> janvier 1998</p>

### Autres activités et groupements d'intérêts

MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	FONCTIONS AU SEIN D'ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE D'ENTREPRISES	
<b>Jean-Daniel PAPILLOUD</b>	Président du Conseil d'administration  Membre du Conseil d'administration  Délégué  Représentant hors conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements Fonciers SA, Lausanne</li> <li>• Société suisse de crédit hôtelier, Zürich</li> <li>• ASSBA Caisse interprofessionnelle d'allocations familiales</li> <li>• Union des Banques Cantonales suisses</li> <li>• BGG, Banque Genevoise de Gestion, Genève</li> <li>• Mobilière Suisse, Société coopérative, Berne</li> <li>• Mutuelle Valaisanne de Prévoyance, Sion</li> </ul>
<b>Nicolas DEBONS</b>		
<b>Martin KUONEN</b>	Représentant hors conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutuelle Valaisanne de Prévoyance, Sion</li> </ul>
<b>Pascal PERRUCHOUD</b>	Membre du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de Compétences Financières SA, Sion</li> </ul>

CONTRATS DE MANAGEMENT Il n'existe aucun contrat de management entre la Banque et des sociétés extérieures au groupe.



FONCTIONS PERMANENTES DE DIRECTION OU DE CONSEIL AU SEIN DE GROUPES D'INTÉRÊTS		MANDATS POLITIQUES
Président du Conseil de fondation  Président  Membre du comité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais, Sion</li> <li>• Association Valaisanne des Banques, Sion</li> <li>• Union Commerciale Valaisanne «UCOVA», Sion</li> </ul>	
Vice-président du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation Epargne 3 de la Banque Cantonale du Valais, Sion</li> <li>• Fondation Libre passage de la Banque Cantonale du Valais, Sion</li> </ul>	
Vice-président du Conseil de fondation  Membre du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais, Sion</li> <li>• Fonds valaisan de cautionnement</li> </ul>	
Président du Conseil de fondation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la Banque Cantonale du Valais, Sion</li> <li>• Fonds valaisan de cautionnement</li> </ul>	

Périodicité	HAUTE SURVEILLANCE (information)	HAUTE DIRECTION (décision)
<b>Mensuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport Financial Management</li> <li>• Evolution des taux / Politique des taux</li> <li>• Procès-verbal du comité ALCO (Asset and Liability Committee)</li> </ul>	
<b>Trimestrielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport Risk Management</li> <li>• Rapport SCI (Système de Contrôle Interne)</li> <li>• Portefeuille Nostro</li> <li>• Rapport « indice de performance »</li> <li>• Gros Risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie d'investissement</li> </ul>
<b>Semestrielle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Controlling vente (pénétration du marché – secteurs et régions)</li> <li>• Liste des dépassements</li> <li>• Crédits importants</li> <li>• Immeubles à vendre</li> <li>• Inventaire des suspens suite aux missions de l'Audit interne</li> <li>• Inventaire des Notes émises par l'Audit interne</li> <li>• Procédures en cours</li> <li>• Evolution des créances compromises ou douteuses et décisions d'amortissement</li> </ul>	
<b>Annuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur le risque Compliance</li> <li>• Rapport du chef de l'Audit interne</li> <li>• Rapport sur l'audit prudentiel</li> <li>• Rapport sur l'audit des comptes annuels</li> <li>• Plan d'audit annuel</li> <li>• Rapport d'activités des divisions / marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget / stratégie des divisions</li> <li>• Politique salariale</li> <li>• Rémunération</li> <li>• Règle compétences (manuel crédit)</li> <li>• Choix des banques et négociants correspondants</li> <li>• Auto-évaluation annuelle du Conseil d'administration</li> <li>• Politique de bouclage / Etablissement des comptes annuels et du rapport annuel</li> <li>• Limites de risques</li> </ul>
<b>Quadriennale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'audit à moyen terme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de risques</li> <li>• Politique de crédits</li> </ul>
<b>Selon le besoin</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diverses tâches</li> </ul>

REPRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE AU SEIN DES COMITÉS	MISSIONS PRINCIPALES
<b>Comité crédits</b> Martin Kuonen (président) Jean-Daniel Papilloud Pascal Perruchoud	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décisions liées aux affaires de crédits importantes dans le cadre des compétences.</li> </ul>
<b>Comité Alco (Asset and Liability Committee)</b> Martin Kuonen (président) Nicolas Debons Pascal Perruchoud	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de propositions concernant la gestion active du bilan global, la politique des taux d'intérêts (actif/passif) ainsi que les stratégies et activités de refinancement et l'utilisation d'instruments financiers dérivés pour des opérations de couverture, des placements.</li> </ul>
<b>Comité clientèle</b> Pascal Perruchoud (président) Nicolas Debons Jean-Daniel Papilloud	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la performance de l'activité clientèle dans le contexte concurrentiel et mesure des actions marketing.</li> </ul>
<b>Comité de placement Nostro</b> Nicolas Debons (président)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des directives de gestion du portefeuille titres Nostro (négoce et immobilisations financières) dans le cadre de la stratégie d'investissement et des limites déterminées par la Direction générale et décidées par le Conseil d'administration.</li> <li>• Surveillance de la gestion des différents portefeuilles de titres « Nostro ».</li> </ul>

## Rémunérations, participations et prêts

De manière générale, le système de rémunération en vigueur au sein de la BCVs vise notamment à promouvoir le développement des compétences et du professionnalisme des collaboratrices et des collaborateurs ainsi que la performance individuelle et collective.

### Principes

#### • Conseil d'administration

La rémunération du Conseil d'administration tient compte du temps consacré (séances plénières et en sous-commissions) et se réfère à un benchmark annuel de banques de taille comparable, cotées en bourse.

Une rémunération variable est versée au Conseil d'administration en fonction de l'atteinte des objectifs globaux de la Banque tels que définis dans la stratégie quadriennale et dans le business plan afférent.

#### • Direction générale

La politique salariale réservée aux membres de la Direction générale doit assurer que les compétences et expériences nécessaires soient réunies et que les membres soient motivés et attachés à l'entreprise à long terme. La BCVs entend offrir des rémunérations concurrentielles, comparables à celles des Banques Cantonales; un groupe de Banques Cantonales comparables, cotées en bourse, est utilisé comme benchmark. La rémunération individuelle du président de la Direction générale et de chacun des membres de la Direction générale est revue annuellement et décidée sur la base de l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs.

La détermination de la rémunération variable est réalisée sur la base de la performance individuelle du membre de la Direction générale et en fonction de la marche des affaires de la Banque. Le modèle permettant de déterminer la partie variable prend particulièrement en compte l'évolution du Cash flow (bénéfice brut), du résultat intermédiaire et du ratio «charges/produits». La progression de la rémunération variable de la Direction générale est proportionnelle à l'évolution des deux premiers critères, à condition que la recette nette d'intérêts couvre 1,5 fois les charges. Cette approche prend ainsi en compte la composante «risques» qui est incluse dans le résultat intermédiaire et la composante «efficacité» qui ressort au travers du ratio charges/produits.

La bonne marche des affaires de la Banque durant l'exercice sous revue a exercé une influence positive sur les critères déterminant la rémunération qui se caractérise par une progression (voir annexe 6 des comptes annuels 2010).

#### • Cadres et collaborateurs

Le *salaire de base fixe* est déterminé pour chaque collaboratrice et collaborateur selon la fonction occupée et en tenant compte des pratiques du marché. A cet égard, un benchmark est effectué avec les Banques Cantonales Latines pour l'ensemble des fonctions de la banque. L'évolution du salaire de base fixe, dans le cadre du niveau du poste, dépend de l'appréciation annuelle des prestations et de l'expérience.

La *prime à la performance individuelle* se base sur le système de management par objectifs. En début d'année, les objectifs individuels (quantitatifs, qualitatifs, comportementaux et formation) sont définis pour chaque collaboratrice et collaborateur et formalisés sur le formulaire d'appréciation annuelle des prestations. L'année suivante, les objectifs annuels d'une part et les activités courantes, les tâches de conduite et les critères requis pour la fonction d'autre part sont évalués. L'ensemble de ces critères, pondérés différemment selon les fonctions, sont pris en compte dans le calcul des propositions de performance individuelle, évitant ainsi une corrélation directe entre les résultats et la performance individuelle.

### Eléments

#### • Conseil d'administration

Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration se composent de jetons de présence et d'honoraires. Le montant des appointements est déterminé par le Conseil d'administration. Une rémunération variable est également versée sous forme d'actions au porteur BCVs bloquées pour une période de deux ans. La rémunération variable des membres du Conseil d'administration a représenté au maximum 20% de la rémunération fixe.

#### • Direction générale, cadres et collaborateurs

Les rémunérations sont constituées d'un *salaire de base fixe* et d'une *rémunération variable individuelle*. Pour la

Direction générale et les membres de direction, les rémunérations sont constituées d'un *salaire de base fixe*, d'une *rémunération variable individuelle* ainsi que d'une *rémunération différée sur deux ans*, sous forme d'actions. Pour cette dernière, les résultats des deux années suivantes doivent confirmer ceux de l'année de référence. Ainsi, la BCVs renforce l'orientation à long terme de sa politique de rémunération. A préciser encore que la rémunération variable individuelle de la Direction générale est payée pour 40% en espèces immédiatement et pour 60% sous forme d'actions bloquées pour une période minimale de deux ans. Le cours de bourse déterminant correspond au cours de clôture de l'année sous revue, moins le dividende. En outre, cette partie variable a représenté au maximum 40% de la rémunération fixe et variable cumulées.

De plus, dans le cadre des prestations de la Banque en faveur de son personnel, tous les employés peuvent prendre part au *capital-actions* de la BCVs via un plan de participation. Les cadres et les collaborateurs ont la possibilité d'acquies respectivement 12 et 6 actions à environ la moitié du cours fixé au moment de la libération des actions. Les actions sont bloquées pour une durée de 5 ans.

S'agissant des frais de représentation, les membres de la Direction générale, les membres de direction ainsi que les cadres en contact avec la clientèle sont défrayés par le biais d'un forfait adapté aux dépenses présumées. Les membres de la Direction générale et les membres de direction sont au bénéfice d'un *plan de prévoyance sur-obligatoire* financé par la Banque selon l'annexe 3.7 des comptes annuels.

#### • Indemnités de départ

Il n'existe aucune convention en matière d'indemnités de départ.

### Compétences et processus de fixation

#### • Conseil d'administration

Le montant des appointements est déterminé par le Conseil d'administration.

#### • Direction générale

Dans le cadre de l'adoption des budgets et des comptes annuels, le Conseil

d'administration fixe le montant global des rémunérations versées à la Direction générale.

La Commission de rémunération et de nomination fixe et évalue les objectifs quantitatifs et qualitatifs et définit les rémunérations individuelles et en informe le Conseil d'administration pour décision.

#### • Cadres et collaborateurs

Dans le cadre de l'adoption des budgets et des comptes annuels, le Conseil d'administration fixe le montant global dévolu à la rémunération du personnel. La Direction générale définit les critères généraux de répartition. Sur la base des propositions calculées de manière centralisée selon des critères préalablement

définis, les responsables de conduite, en collaboration avec leurs supérieurs hiérarchiques, valident les rémunérations.

## Droits de participation des actionnaires

### Limitation et représentation des droits de vote

#### • Limitation des droits de vote

Aucune disposition n'existe en la matière.

#### • Règles statutaires concernant la participation à l'Assemblée générale

Selon l'article 19 des statuts, les personnes qui entendent assister à l'Assemblée générale doivent justifier de leur qualité d'actionnaires ou de leurs pouvoirs de représentation.

### Quorums statutaires

Selon l'article 21, al. 1, des statuts, toutes les décisions se prennent à la majorité absolue au premier tour, puis à la majorité relative au deuxième tour, y compris les décisions prévues à l'article 704 du Code des obligations.

### Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale est régie, conformément à la Loi sur la Banque Cantonale du Valais, par les règles statutaires suivantes :

#### • Art. 15 des statuts – Convocation ordinaire

<sup>1</sup> L'Assemblée générale ordinaire est convoquée par le Conseil d'administration.

<sup>2</sup> L'Assemblée générale ordinaire se réunit dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, au siège social de la Banque ou à tout autre endroit choisi dans le canton par le Conseil d'administration.

#### • Art. 16 des statuts – Convocation extraordinaire

<sup>1</sup> Une Assemblée générale extraordinaire a lieu lorsque le Conseil d'administration le décide ou lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble dix pour-cent au moins du capital-actions en font la demande, par écrit, en indiquant le but visé.

<sup>2</sup> Le réviseur selon le Code des obligations peut convoquer une Assemblée générale extraordinaire, si les circonstances l'exigent.

### Inscriptions à l'ordre du jour

#### • Art. 17 des statuts – Ordre du jour

<sup>3</sup> Au moins quinze jours avant l'Assemblée générale, des actionnaires, qui représentent des actions totalisant une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir, par écrit, l'inscription d'un objet à l'ordre du jour, en indiquant les objets de discussion et les propositions ; ces derniers seront communiqués aux actionnaires en début de séance.

### Inscriptions au registre des actions

Aucune disposition particulière n'existe en la matière.

## Prises de contrôle et mesures de défense

### Obligation de présenter une offre

Il n'existe aucune clause statutaire « d'opting out » ou « d'opting up » fondée sur l'article 22 LBVM.

### Clause relative aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans les accords et les programmes élaborés en faveur des membres du Conseil d'administration et/ou de la Direction générale.

## Organe de révision

### Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'Assemblée générale a désigné comme réviseur selon le Code des obligations PricewaterhouseCoopers SA, à Sion.

Cette société assume également le mandat de réviseur bancaire.

PricewaterhouseCoopers SA a été désigné pour la première fois organe de révision de la Banque Cantonale du Valais lors de l'Assemblée générale du 25 avril 2002. Beresford Caloia, expert-réviseur, assume la fonction de réviseur responsable, depuis l'exercice 2009.

### Honoraires de révision

Les honoraires de la société de révision pour l'exercice 2010 s'élèvent à CHF 318'147.30. Ce montant se détermine selon le principe « Accrual ».

### Honoraires supplémentaires

Les honoraires additionnels à charge de l'exercice 2010 s'élèvent à CHF 163'581.15. Ce montant se détermine selon le principe « Accrual ».

### Instruments d'information sur l'organe de révision

Le Conseil d'administration évalue chaque année les qualifications, l'indépendance ainsi que les prestations du réviseur. Il approuve les honoraires relatifs aux mandats de l'organe de révision. Le Comité d'audit qui rapporte au Conseil d'administration assure la surveillance et l'évaluation de l'efficacité de la révision externe. Ce comité s'entretient avec le réviseur responsable sur l'état du système de contrôle interne et son adéquation avec le profil de risques de la banque. L'organe de révision externe a accès en tout temps au Comité d'audit.

Durant l'exercice 2010, l'organe de révision externe a pris part à six réunions du Comité d'audit sur les huit qui ont eu lieu. En outre, il a également participé à une séance du Conseil d'administration pour les points de l'ordre du jour le concernant.

## Politique d'information

La Banque Cantonale du Valais applique une politique d'information transparente à l'égard de ses actionnaires, de ses clients, du marché des capitaux et du public. Le rapport de gestion, la conférence de presse des résultats annuels ainsi que le communiqué de presse des résultats semestriels constituent les canaux d'information centraux.

Les faits d'actualité font l'objet de communiqués de presse. De plus, la Banque Cantonale du Valais utilise différents autres moyens pour informer de manière adéquate et spécifique ses différents partenaires : actionnaires, public, personnel, communauté financière, clients...

En sa qualité de société anonyme cotée à la SIX Swiss Exchange (Bourse suisse), la BCVs est également soumise à la Directive concernant la publicité événementielle. Cette directive définit le devoir d'information des sociétés cotées dans le cadre des faits susceptibles d'influencer les cours ; elle a pour but de garantir que le public soit informé de manière véridique, claire et complète sur les événements importants survenus dans la sphère d'activité de ces sociétés.

En conformité avec ces prescriptions, la BCVs fonde sa politique d'information sur le principe de l'égalité de traitement des destinataires de l'information. Elle s'attache ainsi scrupuleusement à diffuser l'information selon ce principe afin de garantir à tous les participants au marché la prise de connaissance des faits susceptibles d'influencer le cours de son action dans les mêmes conditions.

Dans ce contexte, la Banque offre, sur son site internet ([www.bcvs.ch/www.wkb.ch](http://www.bcvs.ch/www.wkb.ch)), à toute personne intéressée, la possibilité de s'inscrire sur une liste « mailing » pour recevoir gratuitement et à temps des informations sur les faits susceptibles d'influencer les cours. Cette *Newsletter* électronique donne également la possibilité à la Banque de diffuser des informations générales sur son activité et la marche de ses affaires.

## Publications

### • Rapport annuel

Dans son rapport annuel, la Banque donne aussi le compte rendu de la concrétisation de la mission que le législateur lui a assignée. Le rapport annuel est mis à disposition des actionnaires dans tous les points de vente de la Banque ainsi que lors de l'Assemblée générale. Sur demande, ce document est adressé par courrier. Il peut égale-

ment être consulté sur le site internet [www.bcvs.ch/www.wkb.ch](http://www.bcvs.ch/www.wkb.ch)

### • Lettres aux actionnaires

Au minimum deux lettres aux actionnaires sont publiées par exercice : au mois d'avril, à l'occasion de la publication des comptes annuels et au mois d'août, en relation avec les résultats semestriels. En fonction des circonstances, des éditions supplémentaires sont possibles. En plus d'une mise à disposition dans ses points de vente, la Banque adresse de manière personnalisée cette lettre à tous les actionnaires dont les actions sont déposées dans un dossier-titres BCVs.

## Manifestations

### • Assemblée générale

Selon l'art. 17 des statuts, la convocation et l'ordre du jour à l'Assemblée générale sont publiés vingt jours au moins avant le jour de la réunion, dans le Bulletin officiel du Canton du Valais et dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC). Cette convocation est également diffusée dans quelques quotidiens et journaux locaux du Valais. En outre, tous les actionnaires connus (dont les actions au porteur BCVs sont déposées dans un dossier-titres de la BCVs), y sont convoqués par courrier personnel.

### • Rendez-vous des actionnaires

Annuellement, en automne, deux rencontres régionales d'actionnaires sont organisées dans le Haut-Valais et le Valais romand. C'est l'occasion pour les organes de la Banque d'évoquer les aspects stratégiques, de commenter les résultats semestriels et d'aborder les perspectives annuelles. C'est aussi l'opportunité pour les actionnaires de poser des questions et d'obtenir des compléments d'information si nécessaire.

## Site Internet

([www.bcvs.ch/www.wkb.ch](http://www.bcvs.ch/www.wkb.ch))

La rubrique « gouvernement d'entreprise » du site de la Banque met à disposition des actionnaires différentes informations : communiqués de presse, résultats annuels/semestriels, manifestations ou encore Loi et statuts. En outre, les actionnaires ont également la possibilité de commander les publications de la Banque et de s'y abonner, de même qu'à la *Newsletter*.

## Adresse de contact

### Relations avec les investisseurs et la presse :

**Jean-Yves PANNATIER**

Membre de direction

Responsable département Retail,

Communication & Marketing

Téléphone +41 (27) 324 60 30

Fax +41 (27) 324 60 39

e-mail [presse@bcvs.ch](mailto:presse@bcvs.ch)

## Agenda

### 27 juillet 2011

Publication des résultats semestriels 2011

### 7 mars 2012

Publication des résultats annuels 2011

### 19 avril 2012

Publication du rapport de gestion 2011

### 23 mai 2012

Assemblée générale ordinaire à la salle polyvalente de Conthey

**Membres de direction**



**Michel Rappaz**  
Membre de direction  
responsable région Sion

**Grégoire Luyet**  
Membre de direction  
responsable département  
entreprises & valorisation

**Thierry Cornut**  
Membre de direction  
responsable région Monthey

**Claude Moret**  
Membre de direction  
responsable région Martigny

**Stéphane Jean**  
Membre de direction  
responsable département  
institutionnel &  
conseil patrimonial

**Jean-Yves Pannatier**  
Membre de direction  
responsable département retail,  
communication & marketing

**Philippe de Preux**  
Membre de direction  
responsable région Siere

**Mario Kalbermatter**  
Membre de direction  
responsable région Haut-Valais

**Philippe Métrailler**  
Membre de direction  
responsable département  
prestations

**Stéphane Keller**  
Membre de direction  
responsable département  
organisation

**Christian Roux**  
Membre de direction  
responsable département  
crédits

**Claude-Alain Karlen**  
Membre de direction  
responsable département  
risques & finances



**Fabrice Constantin**  
Membre de direction  
responsable département  
asset management

**Gino Schnydrig**  
Membre de direction  
responsable département  
legal & compliance

**Eliane Gaspoz**  
Membre de direction  
responsable département  
ressources humaines

**Claude Mariéthoz**  
Membre de direction  
responsable département  
IT-Management

### *Audit interne*



**Max Savioz**  
Responsable de l'Audit interne





## Valeur ajoutée

### Le choix de la proximité

*Pour la Banque Cantonale du Valais (BCVs), la proximité dépend avant tout de sa capacité à favoriser la meilleure accessibilité de ses services à la clientèle. C'est dire l'importance de la stratégie de distribution visant à mettre à disposition de chaque client le moyen de contact idoine.*

Avec un portefeuille global de plus de 150 000 relations clientèle tous segments confondus, l'organisation du réseau de vente relève quasiment d'un travail de haute précision, nécessitant l'imbrication harmonieuse de chaque pièce dans le puzzle des différents moyens de contact avec la BCVs.

Au centre du dispositif se trouve évidemment le réseau des 78 succursales et représentations, constituant la colonne vertébrale de la relation clientèle. Autour de ce canal physique, la BCVs ne cesse d'étendre sa toile des contacts au travers d'une distribution multicanaux, en recourant aux dernières technologies. La BCVs est ainsi en mesure de proposer à chacun de ses clients, en fonction de son comportement bancaire et du type de prestations dont il bénéficie, le choix de son moyen de contact avec elle. La Banque dispose en effet d'un large parc d'appareils automatiques de retraits et de versements (Bancomat et Versomat), d'un service de Banque Directe proposant tous les canaux alternatifs (*e-banking*, *e-trade* et centre d'ap-

pels), de zones «24 heures» équipant ses succursales principales ou encore d'un site internet, outil de communication toujours plus prisé.

#### Attractivité accrue pour les opérations électroniques

L'émergence des nouvelles technologies et l'évolution des moyens de communication ont fortement modifié les habitudes de consommation, tout particulièrement dans le domaine des services bancaires. A travers son système de veille permanente, la BCVs exerce une constante réévaluation des attentes de la clientèle afin d'actualiser en permanence son offre.

Dans ce contexte, elle met à disposition depuis deux ans un service de banque à domicile. Ce point de vente téléphonique à part entière remplit plusieurs missions. Premièrement, il prend en charge et traite tous les appels provenant de son numéro de téléphone unique (0848 765 765 pour le Valais romand, 0848 952 952 pour le Haut-Valais). Au menu des prestations: informations de premier niveau, renseigne-

ments sur le solde de comptes, commandes de formulaires ou encore informations sur les produits. Deuxièmement, il gère toute l'activité *e-banking* allant du développement des applications à l'assistance de la clientèle en passant par la commercialisation des prestations électroniques. Enfin, le conseil constitue le troisième volet de cette plate-forme téléphonique. Un team de téléconseillères et téléconseillers assure une activité de conseil à la clientèle assortie d'un accompagnement administratif. Actuellement, la BCVs a initialisé un projet visant à confier à la Banque Directe le suivi global des clients privilégiant un comportement «électronique». Ces clients, toujours plus nombreux, n'utilisent que le Bancomat pour les retraits et versements, le *e-banking* pour les paiements et la consultation des comptes, le module *e-trade* pour les placements boursiers et le téléphone pour les renseignements. Dès lors, cette nouvelle organisation devrait mieux répondre à leurs attentes. A l'intention de ces clients et suite à différentes études axées sur les souhaits des



## VALEUR AJOUTÉE

consommateurs de prestations bancaires, la BCVs commercialise depuis bientôt deux ans un nouveau type de compte : le compte *Privé online BCVs*. Ce produit est particulièrement avantageux pour les clients souhaitant avoir une relation exclusivement électronique avec la Banque et renonçant aux moyens traditionnels tels que les retraits d'argent au guichet ou encore les paiements sans utilisation du *e-banking*. Le compte *Privé online BCVs* est dépourvu de frais de gestion. De plus, la carte *Maestro BCVs* est offerte; elle permet de retirer gratuitement des liquidités sur l'ensemble du réseau Bancomat BCVs et des Banques Cantonales suisses, soit plus de 1300 appareils sur l'ensemble du territoire national. Le trafic des paiements en Suisse est gratuit via le système *e-banking*. La carte de crédit *Mastercard/Visa* est offerte la première année tandis que la *Mastercard Prepaid* est gratuite jusqu'à 30 ans. Tous ces avantages cumulés représentent une économie de plus de 190 francs, consentie aux clients favorisant l'utilisation des canaux électroniques et des appareils automatisés dans leur gestion des affaires bancaires quotidiennes.

### Internet BCVs, des améliorations constantes

Douze ans déjà que la BCVs met à disposition de sa clientèle une plate-forme internet devenue un support incontournable d'informations et de transactions entre la Banque, ses clients et le public en général. Preuve de son incontestable succès, le nombre de pages visitées sur le site internet de la BCVs ([www.bcvs.ch/www.wkb.ch](http://www.bcvs.ch/www.wkb.ch)) a culminé à 4 758 185 en 2010.

Au fil des années, le site internet a beaucoup évolué, revisitant à plusieurs reprises son architecture, intégrant au fur et à mesure de nouvelles fonctionnalités.

En 2010, la BCVs a ouvert un chantier conséquent de renouvellement de son site, son organisation générale, son ergonomie et son graphisme seront revus de fond en comble. Une nouvelle approche rédactionnelle sera appliquée. En outre, le recours aux dernières technologies ainsi que l'introduction de nouveaux outils sont aussi à l'ordre du jour. Dans ce contexte, une version réduite du site sera proposée pour une meilleure navigation sur les smartphones (téléphones mobiles avec fonctions d'assistant numérique personnel). Le lancement du nouveau site est prévu en mai 2011.

Toujours dans ce registre, les jeunes clients de la Banque bénéficient d'un site internet spécifique, intitulé *MyBCVs*. Lancée en 2009, cette plate-forme s'adresse aux

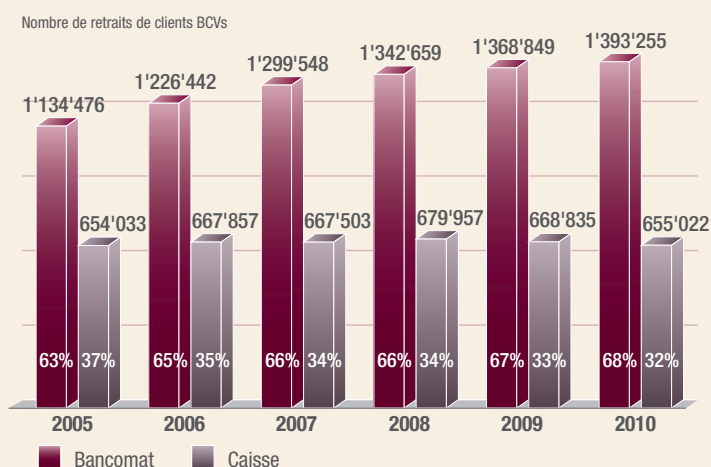
### Accessibilité et choix des supports de contacts avec la BCVs

La combinaison judicieuse des différents canaux de distribution garantit une accessibilité permanente des services de la BCVs. La mise à disposition de canaux automatiques et électroniques pour les opérations bancaires de base renforce la dimension relationnelle, élément central de la stratégie de distribution de la Banque. Du coup, la valeur ajoutée humaine gagne en acuité car le conseiller bénéficie de plus de temps pour accompagner efficacement son client dans ses démarches financières plus complexes telles qu'affaires de crédits, conseils en placements, gestion de fortune ou encore planification financière.

### Guichets automatiques

La BCVs dispose de 66 Bancomat (appareils de retraits automatiques) et 8 Versomat (appareils de versements automatiques) au 31 décembre 2010. Durant l'année sous revue, la BCVs a poursuivi son programme de renouvellement des Bancomat afin de doter son réseau d'appareils munis des dernières évolutions en termes de qualité et de sécurité.

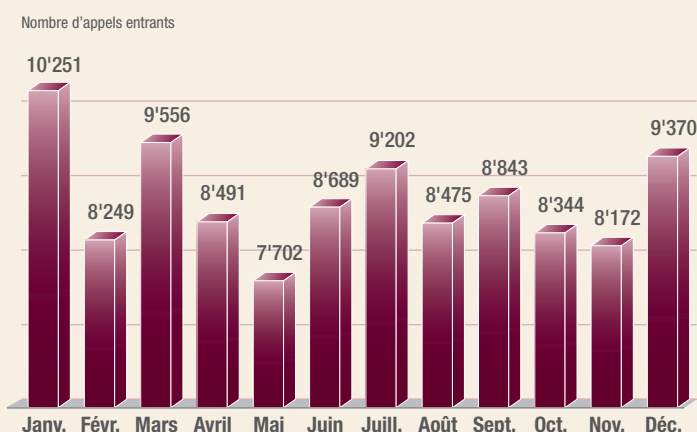
### Comparaison retraits Bancomat/caisse



### Banque Directe (téléphonique)

Le numéro d'appel unique 0848 765 765 (0848 952 952 pour le Haut-Valais) aboutit à la succursale électronique de la BCVs. Quinze conseillers et spécialistes assurent la gestion des affaires bancaires à distance. Cette cellule prend en charge l'ensemble des appels téléphoniques et traite directement, ou transmet aux collaborateurs concernés, les demandes d'informations sur la Banque et ses prestations. Le suivi du *e-banking* se fait également dans ce centre.

### Evolution des appels entrants à la centrale téléphonique en 2010

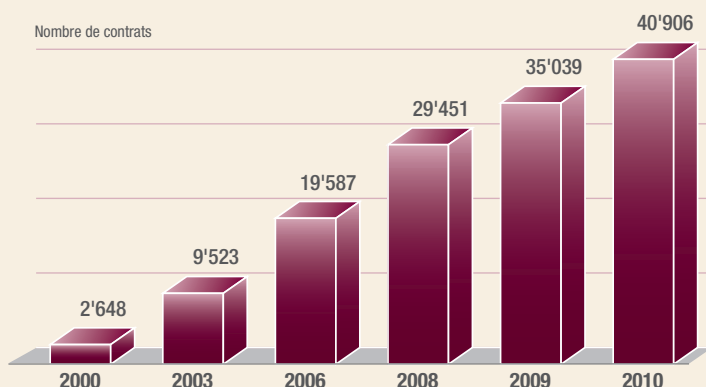


## Accessibilité et choix des supports de contacts avec la BCVs

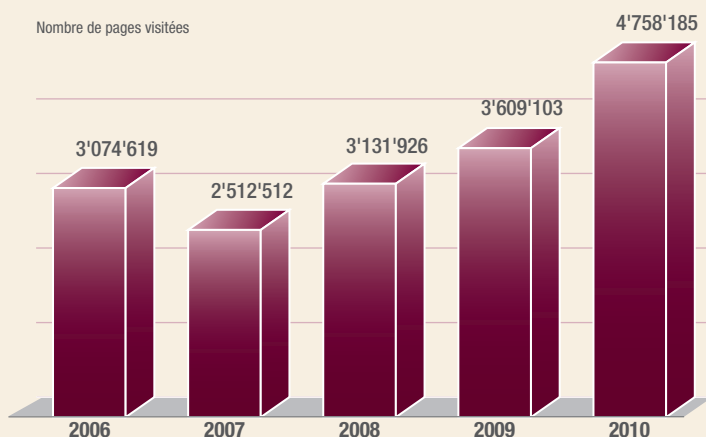
### Banque électronique

La Banque électronique BCVs propose une gamme complète de prestations. A côté de la partie publique de son site [www.bcvs.ch/www.wkb.ch](http://www.bcvs.ch/www.wkb.ch), les outils de banque en ligne couvrent tous les besoins : *e-banking BCVs* pour le trafic des paiements, la gestion et la consultation des comptes, le *e-trade BCVs* pour les opérations de bourse, le *e-link BCVs* pour la gestion des paiements et des liquidités pour les moyennes et grandes entreprises ainsi que diverses autres fonctionnalités comme par exemple le *PayNet e-facture* pour les factures électroniques, le *e-document* pour mise à disposition des justificatifs bancaires sous format électronique ou encore une messagerie sécurisée.

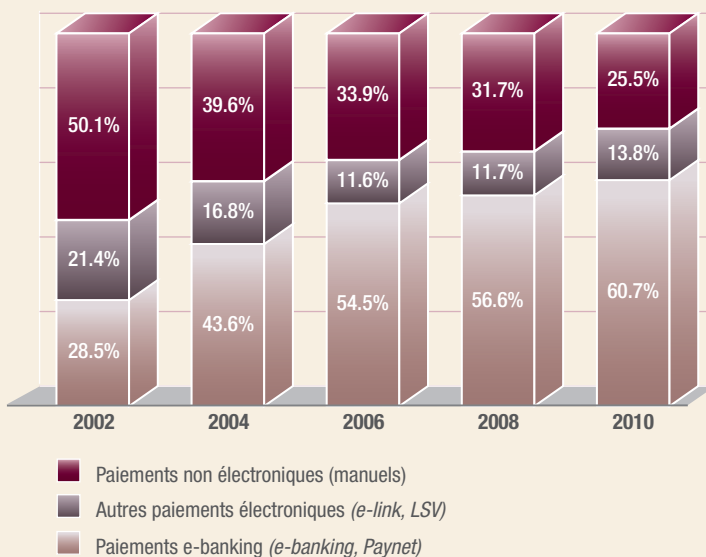
Evolution du nombre de contrats e-banking BCVs



Evolution du nombre de pages visitées sur le site internet de la BCVs



Taux d'automatisation des paiements



titulaires d'un compte *Jeunesse* (16 à 19 ans), *Formation Plus* (étudiants de niveau secondaire, 18 à 35 ans) et *Privé online BCVs* (privilégiant un contact électronique avec la Banque, 20 à 30 ans). *MyBCVs* offre à ses utilisateurs de nombreux avantages; au minimum une fois par mois, des billets sont à gagner pour des loisirs en Valais, tels que cinéma, festivals, parc aquatique et manifestations sportives notamment. Le site apporte également des informations sur les différents comptes proposés par la Banque Cantonale du Valais aux jeunes. En moyenne, plus de 1000 visiteurs par mois s'y connectent.

### Une meilleure prise en charge de la clientèle

Les zones de rencontre constituées par le réseau physique des succursales et des représentations forment l'ossature de la stratégie de proximité de la Banque avec sa clientèle. Chaque jour, un nombre important de personnes franchissent le seuil d'un point de vente BCVs. Afin d'améliorer l'accueil et de leur garantir une prise en charge encore plus efficace, la BCVs a identifié une nouvelle fonction dans la palette des métiers exercés en son sein, celle de conseiller *cœur business*.

La définition du poste se trouve dans son appellation : ce collaborateur ou cette collaboratrice est effectivement actif(ve) au cœur de l'activité de conseil de la Banque. Ce conseiller agit comme un concierge de grand hôtel. Il accueille les clients, prend note de leurs besoins, les renseigne sur les conditions, sur les soldes de comptes ou autres questions de base en lien avec leurs affaires bancaires. Il peut aussi leur proposer un rendez-vous avec un spécialiste ou les assister au besoin pour l'utilisation des appareils automatiques dans la zone «24 heures». Le conseiller *cœur business* anticipe les souhaits des clients, leur apporte des solutions, leur permet de diminuer le temps d'attente. En bref, il leur assure un service personnalisé.

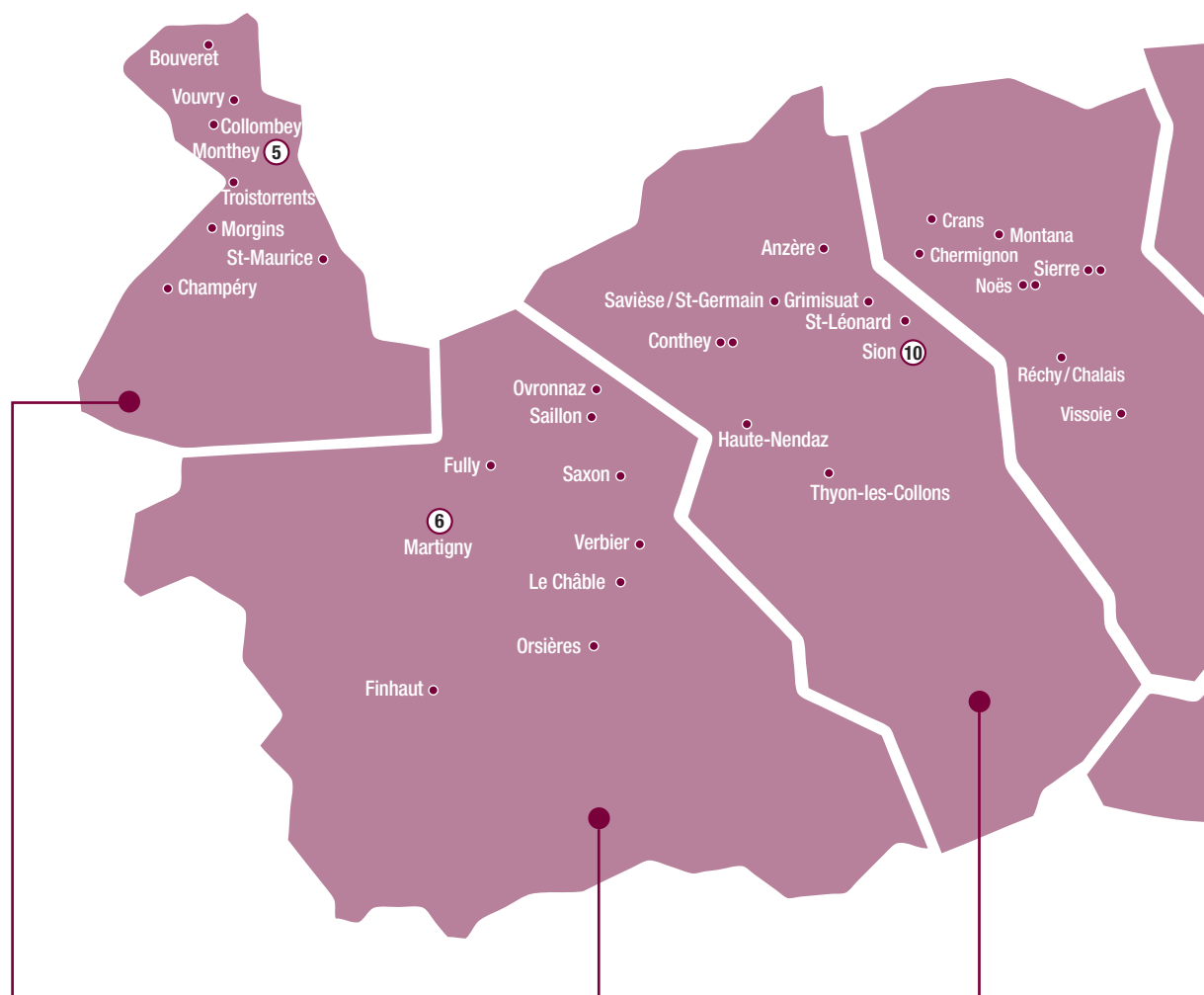
Ces conseillers apportent ainsi de la valeur ajoutée aux transactions bancaires de base offertes aux clients en répondant à leurs attentes et en relevant leurs besoins et leurs appréciations des services déjà proposés par la BCVs. Les informations recueillies constituent une base concrète pour définir des démarches d'amélioration dont le but est de mieux satisfaire le client et de le fidéliser.

Dans un premier temps, ce sont les succursales régionales de Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Viège et Brigue qui vont intégrer dans leur zone d'accueil cette nouvelle fonction de conseil.

## Carte du réseau des Bancomat de la Banque Cantonale du Valais

66 BANCOMAT + 8 VERSOMAT AU 31 DÉCEMBRE 2010  
EVOLUTION DE L'ÉTAT DU PARC DES BANCOMAT DE LA BCVs

	2006	2007	2008	2009	2010
Bancomat	64	67	67	65	66
Versomat	1	5	5	8	8



### RÉGION MONTHÉY

**Responsable régional :**

Thierry Cornut

**Responsables :**

• **Clientèle des entreprises :**

Pierre-Yves Moulin

• **Clientèle private banking :**

Thierry Cornut

• **Clientèle des privés :**

Frédéric Dubosson

• **Etat-major administration :**

Alain Premand

**Succursale régionale :** Monthey

**Représentations :**

- **Bouveret :** Michel Rapaz
- **Champéry :** Etienne Délez
- **Collombey-Muraz :** Gilles Beneyton
- **Morgins :** Bernard Dubosson
- **Troistorrents :** William Défago
- **Vouvry :** Viviane Barraud

### RÉGION MARTIGNY

**Responsable régional :**

Claude Moret

**Responsables :**

• **Clientèle des entreprises :**

Pierre-Henri Florey

• **Clientèle private banking :**

Laurent Rimet

• **Clientèle des privés :**

François Resenterra

• **Etat-major administration :**

Nadia Besse

**Succursale régionale :**

Martigny

**Responsable succursale :**

**Verbier :** Claude Roux

**Représentations :**

- **Bagnes :** Benoit et Léonard Fellay
- **Finhaut :** Monique Pallud
- **Fully :** Philippe Brochellaz
- **Isérables :** Dominique Vouillamoz
- **Leytron, Ovronnaz :** Claude Philippoz
- **Liddes :** Christiane Michaud
- **Orsières :** Antoine et Jean-Paul Tornay
- **Saillon, Saxon :** Pierre-Yves Puipe
- **St-Maurice :** Georges-Albert Barman
- **Vernayaz :** Joseph Volluz

### RÉGION SION

**Responsable régional :**

Michel Rappaz

**Responsables :**

• **Clientèle des entreprises :**

Danièle Reynard

• **Clientèle private banking :**

André Grand

• **Clientèle des privés :**

Gérard Zambaz

• **Etat-major administration :**

Olivier Fournier

**Succursale régionale :** Sion

**Responsables succursales :**

**Haute-Nendaz :**

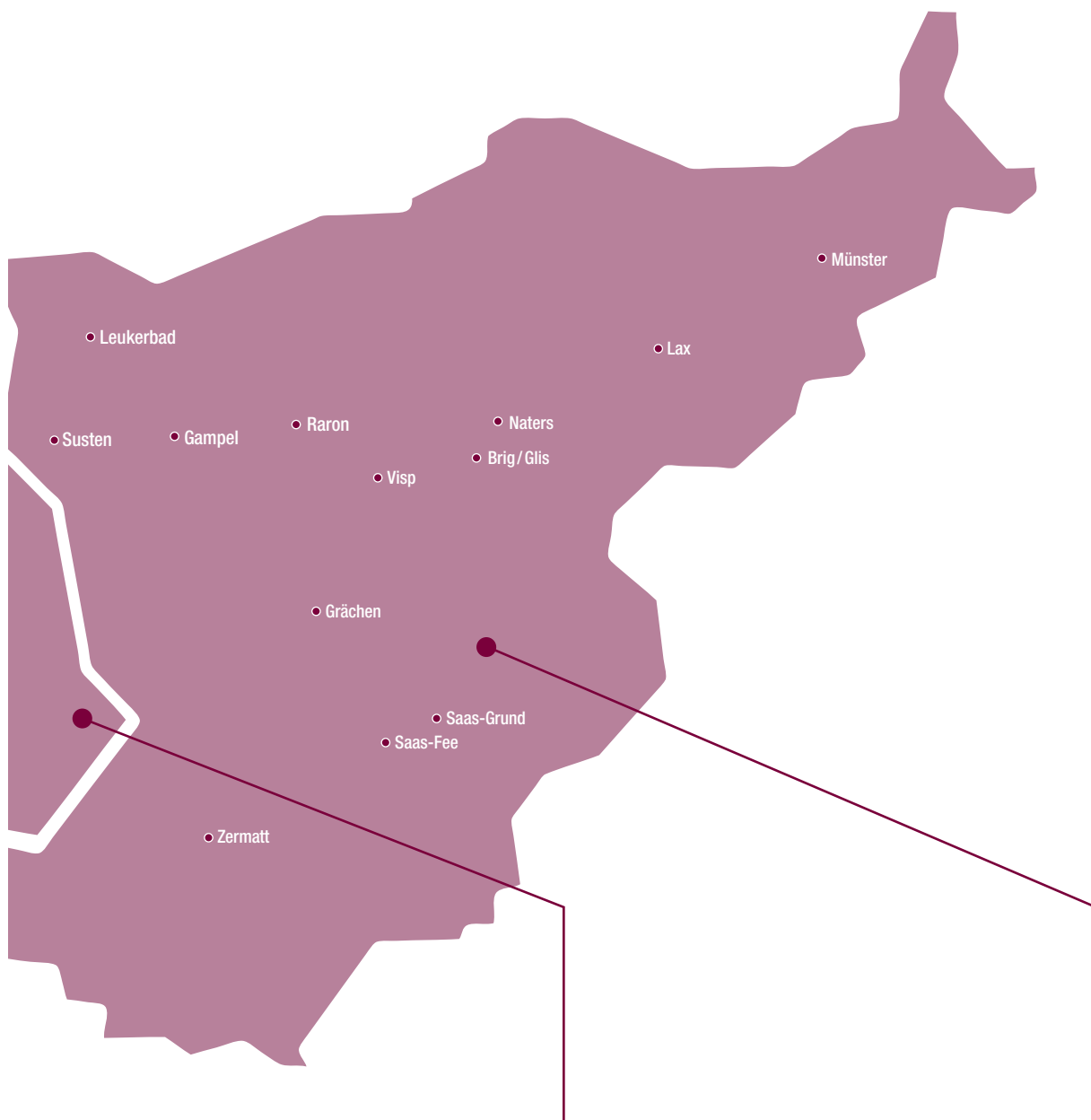
Jacques Pitteloud

**Conthey/Vétroz :**

Team clientèle région Sion

**Sion-Hôpital :**

Team clientèle région Sion



**Représentations :**

- **Anzère, Ayent:**  
Grégoire Dussex
- **Ardon, Chamoson:**  
Jean-Claude Romailier
- **Basse-Nendaz:**  
Bernard Carthoblaz
- **Erde:** Gilles Berthousoz
- **Evolène:** Michel Mauris
- **Grimisuat:** Michel Vuignier
- **Héremence:**  
Augustin Mayoraz
- **Nax:** Marylise Maury
- **Savièse:** Pierre-Olivier Varone
- **St-Martin:** Bernard Crettaz
- **Vex, Les Collons:**  
Jean-Louis Rudaz
- **Veysonnaz:**  
Claire-Dominique Fournier

**RÉGION SIERRE**

**Responsable régional :**

Philippe de Preux

**Responsables :**

- **Clientèle des entreprises :**  
Joël Tudisco
- **Clientèle private banking :**  
Philippe de Preux
- **Clientèle des privés :**  
Renato Bilgischer
- **Etat-major administration :**  
Jean-Charles Sartorio

**Succursale régionale :** Sierre

**Responsables succursales :**

- **Crans:** Marc-André Clivaz
  - **Montana:** Marc-André Clivaz
- Représentations :**
- **Anniviers-Vissoie:** Joseph Genoud
  - **Chalais, Vercorin:**  
Alain Perruchoud
  - **Chippis:** Joseph Rudaz
  - **Grône:**  
Marie-Louise Genolet-Vuissoz
  - **Lens:** Ariane Emery

**RÉGION HAUT-VALAIS**

**Responsable régional :**

Mario Kalbermatter

**Responsables :**

- **Clientèle des entreprises :**  
Erwin Schnydrig
- **Clientèle private banking :**  
Beat Venetz
- **Clientèle des privés :**  
Damian In-Albon
- **Etat-major administration :**  
Petra Brantschen Sarbach /  
Marie-Christine Eberhardt

**Succursales régionales :** Brig, Visp

**Responsables succursales :**

- **Fiesch:** Arlette Blatter
- **Gampel:** Yvette Mussari
- **Leukerbad:** Elmar Mathieu
- **Münster:** Arlette Blatter
- **Naters:** Eliane Salzmann
- **Saas-Fee:** Odilo Lomatter
- **Susten:** Elmar Mathieu
- **Zermatt:** Walter Willisch

**Représentations :**

- **Bellwald:** Hans Ritz
- **Bürchen, Unterbäch:**  
Thomas Lehner
- **Eischoll:** Josef Brunner
- **Gondo:** Susanne Tscherrig
- **Grächen:** Armin Andenmatten
- **Kippel:** Leander Jaggi
- **Leuk:** Olivier Grand
- **Randa:** Albin Brantschen
- **Raron:** Yvonne Kämpfen
- **Riederalp:**  
Riederalp Mörel Tourismus
- **Saas-Grund:**  
Bernhard Andenmatten
- **Salgesch:** Hugo Cina
- **Stalden:** Nathalie Schaller-Holzer
- **St-Niklaus:** Stefan Sarbach
- **Varen:** Gilbert Loretan
- **Visperterminen:** Elsbeth Zimmermann



## « Le plaisir de se surpasser et de côtoyer la nature... »

*Pratiquant le ski alpinisme au sein de l'équipe nationale, je prépare ma saison d'hiver avec la course à pied en montagne. C'est à mon entraîneur Tarcis Ançay que je dois ce « virus ». Il planifie mes séances d'entraînements de manière très ciblée.*

*La course à pied est très complémentaire au ski alpinisme ; elle me permet d'obtenir un meilleur rendement sur les skis. Grâce au BCVs Mount Asics Team je profite d'un encadrement très professionnel. Pour l'instant je concilie sport et travail, mais j'envisage de m'aménager plus de temps pour mes entraînements et la récupération, afin d'atteindre mes objectifs. J'envisage mon avenir au travers du sport en général ; devenir professionnel est un objectif auquel je pense tous les jours.*

*J'ai une anecdote concernant mes débuts dans ce sport ; ma première course à pied date d'il y a quatre ans environ. C'était la première fois que je participais à une course de cette discipline. De peur d'être largué, bien en dessous des autres concurrents, je m'étais inscrit sous une autre identité. Une fois arrivé, j'ai entendu mon faux nom appelé au podium ! J'ai rapidement quitté la zone d'arrivée...*

*Mon plus beau souvenir reste sans aucun doute ma participation aux championnats du monde de course en montagne en Italie.*

*David Salamin, 20 ans, Grimentz  
Course à pied en montagne et ski alpinisme  
Etudiant en commerce  
Membre du BCVs Mount Asics Team, dont la Banque Cantonale du Valais est le sponsor principal*

## Confiance et compétence, clés du succès de l'activité de la banque de détail

*Dans son activité de banque de détail, la Banque Cantonale du Valais réalise un exercice 2010 exceptionnel. Dans ce marché du grand public, tous les indicateurs mesurant la performance de la BCVs clignotent en vert : volume des crédits octroyés et des fonds déposés, ouverture de nouvelles prestations ou encore accueil de nouveaux clients.*

Pour l'industrie bancaire, les exercices 2008 et 2009 ont été fortement agités en raison des turbulences extrêmes intervenues sur les marchés financiers. Dans ce contexte très mouvementé, la BCVs avait su, avec beaucoup d'habileté, tirer son épingle du jeu grâce à son modèle d'affaires rassurant et ainsi renforcer sensiblement ses positions sur le marché valaisan.

Caractérisé par un retour à une situation plus ou moins normalisée durant l'année 2010, le secteur des services financiers a vu la forte pression concurrentielle à laquelle il est soumis s'exacerber encore. Malgré cette âpre lutte sur le front des parts de marché, la BCVs réalise un exercice de référence établissant de nouveaux records en termes de volume d'affaires et de satisfaction clientèle.

### Gains de confiance

Pour une banque, la confiance agit comme le carburant pour un moteur : elle est essentielle à son fonctionnement. La capacité à accueillir de nouveaux clients constitue certainement le meilleur indicateur en la matière. En 2010, la BCVs a enregistré 7552 nouvelles relations d'affaires, soit plus du double de la moyenne des années antérieures à la crise financière de 2008. Mieux encore, depuis lors, la BCVs a pu décompter l'arrivée de près de 26 500 nouveaux clients. C'est dire le haut degré de crédibilité suscité par le modèle d'affaires de la BCVs. Ce dernier – marqué au sceau de la solidité, de la proximité et de la compétence – est constitutif de la sécurité, valeur redevenue prioritaire au regard des turbulences qui ont soufflé sur les marchés financiers et le secteur bancaire ces dernières années.

L'activité de la BCVs repose sur de résistants fondations. En effet, la solidité de la BCVs s'exprime de diverses façons. Tout d'abord, la Banque dispose d'une robuste assise financière matérialisée par des fonds propres dépassant de 81,8% les exigences légales. Ensuite, la garantie intégrale de l'Etat du Valais s'applique à tous les engagements de la clientèle, soit tous les fonds déposés à la BCVs tels que l'épargne, les obligations de caisse, les comptes privés ou encore les comptes à terme.

Cette solidité avérée se trouve valorisée par une stratégie commerciale cohérente. La BCVs privilégie avant tout des activités de type traditionnel pour une clientèle de proximité. Le métier de base de la BCVs demeure son activité hypothécaire réalisée dans sa quasi totalité sur le territoire valaisan. En matière de placement, les méthodes mises en place sont axées en premier lieu sur la conservation du patrimoine.

Le fort lien tissé par la BCVs avec la clientèle valaisanne s'entretient lors des contacts quotidiens avec les équipes de conseil des succursales et des représentations de la BCVs. La proximité induit la confiance ; elle se mérite et surtout se valorise par un engagement professionnel, dynamique et innovateur.

### Marché hypothécaire porteur

Dans la palette des prestations en faveur de la clientèle grand public, le prêt hypothécaire occupe une place à part. Emblématique du lien de confiance réciproque entre la Banque et son client, il est constitutif du degré d'importance de la relation entre les deux partenaires.

Pour la BCVs, cette activité de financement représente son métier principal qui s'exerce dans un environnement toujours plus compétitif. En 2010, le marché hypothécaire valaisan s'est distingué par une vitalité affirmée, affichant ainsi une belle santé du secteur de la construction. Dans ce contexte dynamique, la BCVs a réussi à renforcer ses positions grâce à son éventail de produits à même de satisfaire tous les souhaits de financement.

Tout d'abord, le prêt hypothécaire à taux fixe constitue la colonne vertébrale de l'offre en cette période de taux bas.

En effet, les taux hypothécaires sont encore restés en 2010 à un niveau plancher incitant ainsi les propriétaires à s'assurer précisément de ce que leur emprunt leur coûtera sur les années à venir. La grande partie des candidats au crédit sous forme d'hypothèque à taux fixe privilégient le long terme, soit des durées de plus de cinq ans voire des échéances de sept à dix ans.

Compte tenu de cette situation, la demande pour des hypothèques à taux

variable, respectivement indexée sur le Libor, est restée faible.

Ensuite, la Banque a mis à profit sa capacité d'innovation pour proposer des outils de financement répondant à des attentes particulières telles que la rénovation ou s'inscrivant dans les grandes tendances de la société comme la protection de l'environnement ou le développement durable.

Ainsi, la BCVs propose un *crédit rénovation BCVs* à taux préférentiel (réduction jusqu'à 0,5%) et aux conditions assouplies, destiné à la rénovation des bâtiments, une activité importante dans le secteur secondaire. Le même principe prévaut pour le *crédit Minergie BCVs*, fruit d'une étroite collaboration avec le Service cantonal de l'énergie. Les conditions avantageuses s'appliquent pour autant que le bâtiment construit, acheté ou rénové, réponde aux critères du standard *Minergie*. Différentes mesures sont nécessaires pour atteindre ce standard : enveloppe étanche à l'air et munie d'une excellente isolation thermique, aération douce et automatique et production de chaleur adaptée et efficace. En outre, le label *Minergie* garantit un confort maximal et une consommation d'énergie deux à trois fois plus faible qu'un bâtiment traditionnel avec un excellent rapport qualité/prix.

La forte présence de la BCVs sur le marché hypothécaire ne fait pas pour autant de concessions à la prudence recommandée par la situation particulière des taux. La qualité de son portefeuille de crédits figurant également au chapitre de ses priorités, la BCVs applique strictement les directives en matière d'octroi de crédits portant notamment sur les normes d'avance, la tenue de la charge et la capacité du débiteur à amortir la dette.

### Planifier pour préparer l'avenir

La Banque Cantonale du Valais dispose, dans sa palette de prestations, d'une structure performante de planification financière. Des conseillers spécialisés analysent et conseillent individuellement la clientèle.

La planification financière se fonde sur les données financières personnelles du client.



L'analyse met en évidence la structure de son patrimoine et la pondération de chacun des éléments le constituant. La BCVs apporte son expertise à chacun de ses clients dans un but d'optimiser les ressources en tenant compte des besoins individuels en placements, prévoyance, fiscalité et successions. Parmi les nombreux avantages de la planification financière, citons notamment la restructuration et la diversification du patrimoine visant à améliorer la répartition des risques; l'évaluation complète de la fortune permet en effet de définir précisément le profil d'investisseur du client, étape préalable indispensable à toute décision de placement. L'optimisation fiscale est aussi à relever tout comme le souhait du maintien du niveau de vie; pour ce point, les solutions apportées par la planification financière peuvent assurer une garantie de revenu en cas d'invalidité, de décès et lors du départ à la retraite. Enfin, la prise en compte des questions matrimoniales et successorales permet de préserver le patrimoine pour les survivants.

Afin d'expliquer les principes, le fonctionnement et les possibilités en matière de prévoyance et de planification financière, la BCVs organise chaque année des rencontres thématiques à l'intention de sa clientèle.

### « Comment réussir toutes les étapes de sa vie? », aventure et prévoyance au programme

Pour la quatrième année consécutive, la Banque Cantonale du Valais a invité les femmes à une soirée spécialement consacrée à leur prévoyance, en partenariat avec *Swisscanto*, centre de compétences des Banques Cantonales en matière d'ingénierie financière et le magazine *Femina*. Près de 400 personnes ont participé à cette manifestation, le 5 mai 2010, à Sion.

Dans un premier temps, afin d'aider les participantes à y voir plus clair dans le domaine souvent complexe de la planification financière, Stéphane Jean, membre de direction et responsable institutionnel et conseil patrimonial de la BCVs a utilisé statistiques et exemples concrets. Ciblée sur la prévoyance des femmes, sa présentation a rappelé à chacune qu'il est important de s'en préoccuper et de le faire suffisamment tôt. La retraite est évidemment à planifier, mais bien d'autres événements le sont également. C'est particulièrement vrai pour les femmes. La naissance d'un enfant, par exemple, modifie dans la majorité des cas la situation de la maman avant celle du papa, que ce soit par un arrêt professionnel ou une diminution du temps de travail.

Sans revenu propre, les femmes au foyer sont plus vulnérables financièrement parlant.

## Une année exceptionnelle pour la Banque de détail

En 2010, la BCVs enregistre tour à tour l'ouverture de près de 7600 nouvelles relations d'affaires, une croissance sensible du volume des avoirs à la clientèle et des prêts hypothécaires ainsi qu'un accroissement constant des prestations principales détenues par la clientèle.

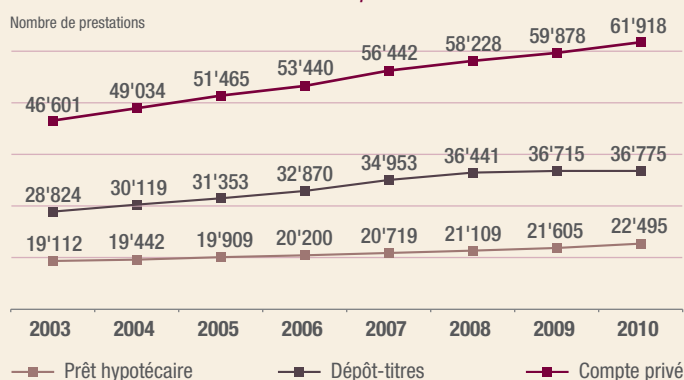
Déjà au bénéfice d'un solide taux de pénétration auprès de la clientèle grand public, la BCVs ne cesse d'étoffer son portefeuille clientèle. Pour la seule année 2010, elle enregistre avec satisfaction une croissance nette de près de 1300 clients privés.

La Banque de détail – métier principal de la Banque Cantonale du Valais – assure le conseil et le suivi des personnes physiques, des indépendants et des professions libérales.

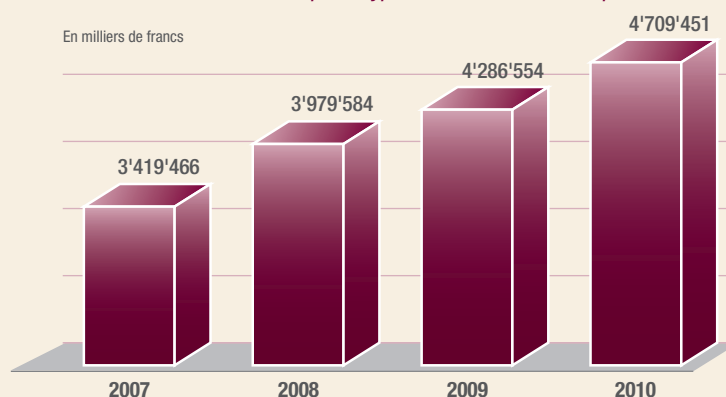
Pour répondre aux attentes de sa clientèle, la BCVs s'attache à fournir des solutions performantes aux préoccupations majeures de ses différents segments de clients: la gestion du quotidien, le financement des projets, le souci d'assurer son avenir et le souhait de faire fructifier son argent.

Pour ce faire, la BCVs mise sur une politique commerciale dynamique et novatrice reposant sur la qualité et la performance des produits, la simplification des procédures, le recours aux technologies de pointe et un conseil professionnel de proximité.

### Evolution des prestations

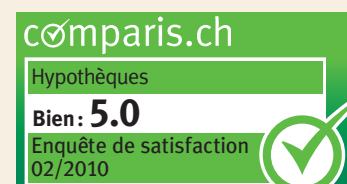


### Evolution du volume des prêts hypothécaires à la clientèle privée



## Hypothèque: la BCVs obtient la note de 5.0, mention bien

Pour la deuxième année consécutive, le comparateur sur internet *comparis.ch*, a réalisé en février 2010 une enquête de satisfaction auprès d'emprunteurs. Plus de 2300 propriétaires de logements y ont participé. Ils ont évalué en ligne leur satisfaction à l'égard de la qualité des services de leur institut financier et le taux d'intérêt de leur hypothèque. La Banque Cantonale du Valais a obtenu la note 5 sur 6, correspondant à la mention « bien ».



### Evaluation en détails

Compétence et disponibilité des collaboratrices et des collaborateurs	5.3
Déroulement de la souscription de l'hypothèque	5.2
Taux proposé et frais facturés	4.5
Prestations proposées pour la situation financière	5.0
Clarté et compréhensibilité de l'information au client	4.9
<b>Note globale</b>	<b>5.0</b>

### ExplorAsia, de la Sibérie à l'Australie avec Sarah Marquis

Sarah Marquis, aventurière et écrivaine, passionnée autant qu'elle est passionnée. La Banque Cantonale du Valais a eu le privilège de l'accueillir à Sion pour une soirée portant sur la planification financière. Près de 400 femmes y ont assisté.

Plus que des défis que Sarah Marquis se lance, c'est une philosophie de vie qu'elle applique au travers de ses expéditions. En 2000, elle traverse les USA de la frontière canadienne à la frontière mexicaine, soit 4260 km en un peu plus de quatre mois. Ensuite, elle réalise un projet fou : la traversée des déserts australiens en situation de survie, vivant de chasse et de cueillette : 14 000 km en dix-sept mois à travers le bush australien. Son expédition suivante « La voie des Andes » la conduit en Amérique du Sud : 7000 km du Chili au Pérou, via la Bolivie, sur le dos de la Cordillère des Andes.

En juin 2010, Sarah Marquis est repartie pour une expédition de 20 000 km, de la Sibérie à l'Australie. Ce voyage, en conditions de survie, l'emmènera des déserts de Gobi à la chaîne himalayenne, de la jungle à la mer, puis à l'Australie, « sa » terre, celle « qui parle à son cœur » comme elle le dit elle-même.



C'est dans ce pays que se terminera son parcours, près d'un petit arbre, seul au milieu d'une étendue désertique, exactement là où elle s'était promise de revenir un jour.

Riche de ses aventures passées, et des innombrables enseignements qu'elle en a retiré, elle aura à affronter le chaud, le froid, la faim, la soif, la fatigue physique et morale, sans compter les serpents, tigres et autres dangers qui jalonnent le parcours.

### Stève Ravussin, un navigateur infatigable

Le 28 septembre 2010, les invités de la BCVs ont participé à une soirée dédiée à la planification financière sur le thème « Hisser la voile de son avenir avec la Banque Cantonale du Valais ». En seconde partie de soirée, Stève Ravussin, célèbre navigateur d'origine vaudoise, a captivé l'assemblée des participants par son franc-parler, sa bonne humeur communicative et ses nombreuses anecdotes. A 42 ans, l'homme semble infatigable. Enduro, motocross, parapente, snowboard, kite-surf, Stève Ravussin ne tient pas en place.

Après une formation de mécanicien de précision, il se tourne sérieusement vers sa passion de longue date : la voile. A 26 ans, il se lance dans la *Mini Transat* pour sa première expérience de course au large. En 1998, il participe à la *Route du Rhum* en solitaire et termine premier, haut la main. Le ton est donné et grâce à cette victoire, il gagne le respect des autres skippers. Les années suivantes, il ajoute encore de belles victoires à son palmarès : *Transat Québec-St-Malo* en 2000, *Transat Jacques Vabre* en 2001, *Nokia Oops Cup* en 2005, *Transat Jacques Vabre* à nouveau en 2007, etc.

Mais il ne s'arrête pas aux premières places et cherche les records ; dernier en date, son équipage descend au-dessous des 50 jours lors du *Trophée Jules Verne* (tour du monde à la voile) au printemps 2010.

Désormais, Stève Ravussin se concentre sur un projet d'envergure, pour lequel il sera organisateur et participant. Le *Multi One Design 70*, ou *MOD 70*, est un multicoque d'une nouvelle catégorie. Créé pour l'occasion, ce trimaran verra s'affronter des navigateurs chevronnés à « armes égales » puisque tous avec la même embarcation. Le championnat mis sur pied, le *Multi One Championship* sera divisé en plusieurs courses. Parmi les premiers inscrits, on trouve déjà Michel Desjoyaux et bien évidemment... un certain Stève Ravussin.



De gauche à droite : Nicolas Debons, membre de la Direction générale de la BCVs, Stéphane Jean, membre de direction de la BCVs, Yvonne Braun, *L'Hebdo*, Stève Ravussin, Jean-Yves Pannatier, membre de direction de la BCVs et Reinhard Steiner, membre de direction de *Swisscanto*

Dans le cas, malheureux, d'une invalidité ou du décès du conjoint, elles peuvent se retrouver dans des situations complexes si les risques n'ont pas été considérés et couverts préalablement. Les femmes exerçant une activité en tant qu'indépendantes doivent quant à elles veiller à optimiser leur 2<sup>e</sup> pilier (LPP).

L'aventure était reine pour la seconde partie de soirée. En effet, Sarah Marquis, aventurière et écrivaine, a abordé avec passion ses périples passés, mais surtout son futur projet : 20 000 km à pied, de la Sibérie à l'Australie.

### Hisser la voile de son avenir avec la Banque Cantonale du Valais

Le 28 septembre 2010, le temps d'une soirée organisée en collaboration avec *Swisscanto* et *L'Hebdo*, deux univers a priori bien distincts se sont rejoints : la voile et la prévoyance financière.

Que ce soit une simple régata ou la traversée d'un océan, contre vents et marées, l'objectif est d'arriver à bon port dans les meilleures conditions possibles. Cela requiert du professionnalisme, de l'anticipation et de la préparation.

Il en est de même pour la prévoyance. Il s'agit de pouvoir profiter d'une retraite à l'abri des soucis financiers, quels que soient les écueils auxquels chacun peut être confronté au cours de sa vie. Ces deux univers ont été réunis le temps d'une soirée.

Etudier son itinéraire, l'envisager, se donner les moyens matériels d'aller jusqu'à l'arrivée ; dans la vie comme sur la mer, le parcours doit être préparé, même si l'on sait bien que l'on n'est jamais à l'abri d'un imprévu. Pas facile de penser seul à toutes les situations qui peuvent survenir. Le rôle de la planification financière consiste à étudier le parcours, à prévoir l'imprévisible, à examiner les moyens à disposition du client pour le voyage de la vie.

Les possibilités proposées par la Banque Cantonale du Valais en matière de prévoyance financière sont nombreuses. Chaque situation demande une analyse personnelle, car dans ce domaine, il est difficile et même risqué de se satisfaire de conseils généraux. Les mesures à prendre tiennent notamment compte de la situation professionnelle, familiale et financière du client. Le nombre de possibilités est donc très large.

Ce type de conseils n'est pas destiné uniquement aux personnes disposant d'une fortune ou de revenus conséquents, il s'adresse à tous.

### Brunchs planification financière

Se référant à l'adage « l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt », la Banque Cantonale du Valais a invité ses clients à des ren-

contres matinales, afin d'aborder le thème de la planification financière autour d'un petit-déjeuner. Douze rendez-vous ont eu lieu dans toutes les régions du Valais, dans le courant des mois de novembre et décembre 2010. Les spécialistes de la planification financière de la BCVs ainsi que les conseillers clientèle ont pu répondre aux nombreuses questions des participants et convenir d'un rendez-vous ultérieur pour procéder à un check-up global de leur situation financière individuelle, préalable indispensable à la pertinence des décisions.

### La Banque pour les jeunes

La BCVs propose toute une gamme de produits adaptés au quotidien des jeunes de tous âges. Elle intervient comme le partenaire bancaire de toutes les étapes de la jeunesse, de l'enfance à la majorité en passant par l'adolescence. A chaque fois, en plus de la mise à disposition de solutions bancaires, c'est un supplément de valeur qu'elle souhaite apporter à ses jeunes clients. Elle propose, par exemple, un apprentissage de la gestion financière aux jeunes de 12 à 16 ans avec le *Junior Club*. Cette prestation, soumise à l'accord parental, permet à son titulaire de disposer d'un compte à taux préférentiel, d'une carte *Maestro* pour régler les petites dépenses ou retirer de l'argent au Bancomat. Un club propose des offres de loisirs et donne un caractère plus ludique à ce premier contact en direct avec la Banque.

Pour les jeunes âgés de 16 à 19 ans, le même principe de prestations prévaut, cependant adapté à cette tranche d'âge. Ici, le *Compte jeunesse BCVs* est assorti d'un club dont la communication avec les membres s'effectue via SMS (textos).

La BCVs voue une attention particulière à la formation grâce à des prestations bancaires créées pour faciliter l'accès aux études supérieures. Prestation quasiment unique dans l'offre globale bancaire, *Formation Plus* procure aux étudiants et aux personnes en formation un appui financier pour réaliser leurs objectifs.

Constitué d'un compte et d'un crédit d'études, ce produit répond à un réel besoin, tant le nombre de jeunes qui y ont recours ne cesse d'augmenter. A fin 2010, plus de 1800 jeunes bénéficient de cette prestation. Dans le domaine de la formation, le Valais est notamment reconnu pour la qualité de ses Hautes Ecoles Spécialisées. En revanche, pour les études académiques, les jeunes Valaisannes et Valaisans doivent s'expatrier, ce qui occasionne véritablement un renchérissement du coût de leur formation universitaire. *Formation Plus* s'avère une solution appréciée lorsque les bourses et prêts d'honneur ne peuvent entrer en ligne de compte.

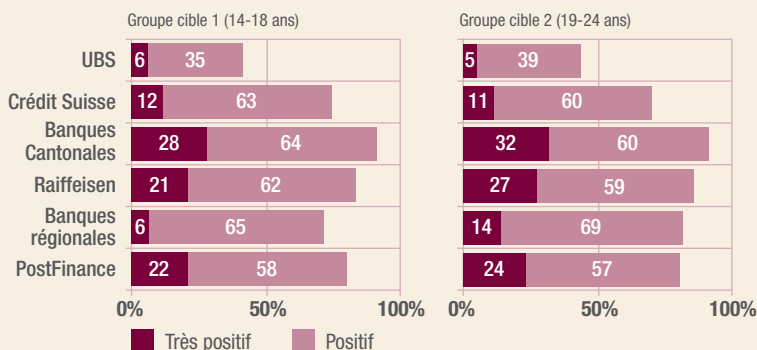
### Les Banques Cantonales ont la cote auprès des jeunes

L'Union des Banques Cantonales suisses (UBCS) a mandaté l'Institut d'étude de marché *am Puls* pour la réalisation d'une étude sur l'attitude des jeunes de 14 à 24 ans à l'égard du secteur financier et des banques.

S'agissant de l'intérêt à l'égard de la politique, les jeunes ont tendance à penser à plus de 60% que la politique peut régler les problèmes économiques de la Suisse. Cette conviction se relativise puisque seulement près de 40% l'adoptent encore à l'âge adulte. La question relative à l'utilisation des produits montre clairement que les jeunes se focalisent principalement sur les prestations de base ayant trait aux opérations de paiement et d'épargne. La diversification de l'utilisation des produits et services bancaires augmente avec l'âge. Tant pour les jeunes clients (14-18 ans), que pour les plus âgés (66-79 ans), la succursale représente le canal de distribution le plus important. En revanche, internet devient le moyen de contact le plus attrayant et le plus populaire pour les classes d'âge de 19 à 24 ans et de 25 à 65 ans. Par ailleurs, la majorité de ces personnes effectueront, à l'avenir, leurs transactions bancaires principalement par téléphone ou par voie électronique.

On peut noter également une opinion nettement positive des jeunes à l'égard des banques. En outre, à leurs yeux, les métiers bancaires constituent toujours un bon choix. Enfin, les Banques Cantonales ont la cote auprès des jeunes. Comparativement, elles jouissent de la meilleure image auprès de ce segment. De plus, en termes de relations bancaires, elles disposent de la plus forte part de clients en globalité et aussi en qualité de banque principale.

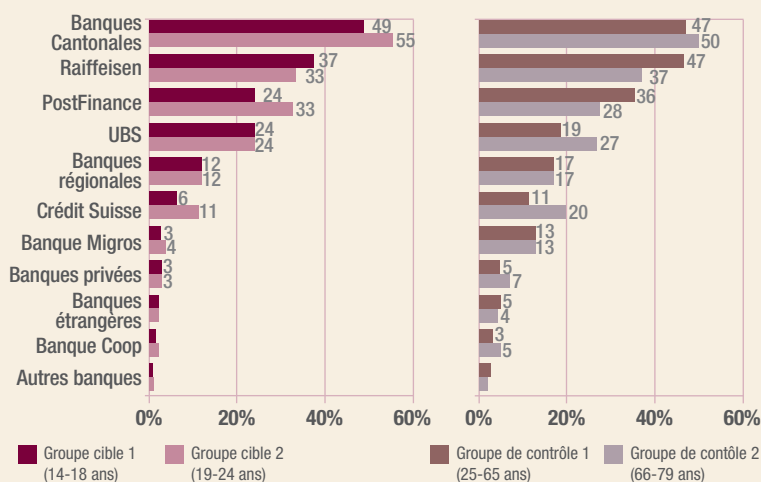
Etude de marché UBCS: Etude sur la jeunesse  
Opinion sur des banques sélectionnées en Suisse



Question: Je vous cite maintenant quelques banques et établissements financiers. Donnez-moi s.v.p. votre avis sur ces établissements.

Information méthodique: échelle de réponses «très positif», «positif», «plutôt négatif», «très négatif»

Etude de marché UBCS: Etude sur la jeunesse  
Relations bancaires



Question: Auprès de quels établissements financiers ou banques êtes-vous un client privé?

Information méthodique: question à réponses multiples

#### Remarques:

L'étude a été réalisée selon la méthode d'échantillonnage représentatif random quota. Deux groupes cibles âgés de 14 à 18 ans et de 19 à 24 ans ont été constitués. Afin de valider les résultats, deux groupes de contrôle, composés de personnes âgées de 25 à 65 ans et de 66 à 79 ans ont été formés. Trois cents interviews ont eu lieu auprès de chacun de ces quatre groupes. L'enquête a été menée en Suisse allemande et en Suisse romande durant le mois d'août 2010.

L'enquête complète n'existe qu'en allemand; elle peut être consultée sur le site [www.kantonalbank.ch](http://www.kantonalbank.ch) sous le titre «VSKB-Marktforschung Jugendstudie Wirtschaftsverständnis und Finanzkultur»

### Une année exceptionnelle pour la banque de détail

La Banque Cantonale du Valais réalise une année exceptionnelle dans son métier principal de banque de détail, couronnée par un volume d'affaires en sensible croissance et l'accueil constant de nombreux nouveaux clients. Pour réussir sur un marché aussi concurrencé que celui de la banque pour le grand public, il faut se positionner en leader sur une valeur stratégique. Pour la BCVs, la clé de la réussite réside dans la proximité assortie à la compétence. Ancrée dans son canton et disposant d'un réseau de vente adéquat, la BCVs connaît très bien ses clients et son environnement. Le succès de cette démarche est aussi le fait de la recherche permanente de l'excellence opérationnelle et de la mise à disposition d'une gamme de prestations et de services adaptés et répondant à toutes les attentes. La qualité du conseil demeure à l'évidence le point névralgique de cette stratégie de proximité mûrie de compétence et de savoir-faire.

Cette année exceptionnelle en termes de résultats pour la banque de détail constitue l'opportunité de rendre hommage aux équipes de conseillers à la clientèle privée. Jour après jour, ils renforcent la solidité du lien qui unit la BCVs aux Valaisannes et aux Valaisans.

#### Les conseillers à la clientèle privée de la région du Haut-Valais



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite :* Elmar Mathieu (Susten-Leukerbad), Yvette Mussari (Gampel), Odilo Lomatter (Saas-Fee), Walter Willisich (Zermatt), Mirjam Roth (Susten), Eliane Salzmänn (Naters), David Burgener (Zermatt)



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite :* Hans-Joerg Imhof (Brig), Damian In-Albon responsable de la clientèle privée de la région du Haut-Valais, Daniel Schmid (Naters), Paul Anthamatten (Visp), Franz Imboden (Visp), Arlette Blatter (Fiesch-Münster), Roland Walther (Visp)

#### Les conseillers à la clientèle privée de la région de Sierre



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite :* Michel Barbato, Renato Bilgischer, responsable de la clientèle privée de la région de Sierre, Christophe Perruchoud, David Bilgischer, Antoinette Berthoud, Stéphane Zufferey



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite :* Stéphane Salamin, Claude Rey (Crans), Stéphane Nançoz, Bertrand Vianin (Crans), Gerhard Steiner

### Les conseillers à la clientèle privée de la région de Sion



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite*: Pierre-André Papilloud, Claude Rappaz, Pierre de Kalbermatten (clientèle des indépendants), Christophe Vollet, Marie-Paule Chételat, Michel Gillioz, Marcel-Joseph Zuchuat (clientèle des indépendants)



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite*: Claude Imstepf, Marc-André Jacquod, Yannick Rudaz, Jacques Pitteloud, responsable de la succursale de Haute-Nendaz, Jean-Michel Micheloud (clientèle des indépendants), Pascal Gillioz (clientèle des indépendants)

### Les conseillers à la clientèle privée de la région de Sion



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite*: Dominique Fournier, Gérard Zambaz, responsable de la clientèle privée de la région de Sion, Paul-Henri Broyon, Patrick Praz (clientèle des indépendants), Frédéric Glassier, Stéphane Pahud, Guillaume Stalder

### Les conseillers à la clientèle privée de la région de Martigny



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite*: Marie-Thérèse Giroud, José Copt (Verbier), Fanny Gay-des-Combes (clientèle des indépendants), François Resenterra, responsable de la clientèle privée de la région de Martigny, Yvette Pellaud, Céline Remondeulaz et Claude Roux, responsable de la succursale de Verbier.  
Manque sur la photo: Nadia Witschard

### Les conseillers à la clientèle privée de la région de Martigny



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite*: Hervé Papilloud, Bernard Ghisoli, François Morisod (clientèle des indépendants), Stéphane Vaudan, Laetitia Riquen (clientèle des indépendants), Stéphane Chabbey, Dominique Bortone et Jean-Daniel Abbet

### Les conseillers à la clientèle privée de la région de Monthey



*1<sup>er</sup> puis 2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite*: Sébastien Favez, Guy Gollut, Sylvain Défago (clientèle des indépendants), David Michellod, Nathalie Bussien, Frédéric Dubosson, responsable de la clientèle privée de la région de Monthey, Nicolas Rouiller, Jean-Bernard Clerc



## « Vamos ! »

*Mes grands-parents habitent à côté de courts de tennis et je voyais régulièrement des jeunes filles jouer en jupe courte de tennis. La tenue de ces sportives et ce jeu de balle me plaisaient et j'ai moi aussi voulu en faire et vêtir ce costume.*

*Le tennis m'apporte beaucoup de joie, que ce soit dans le jeu ou en compétition. Il m'a permis de connaître de nouveaux pays et de nouvelles personnes. Avec ce sport, j'apprends à vivre aussi bien avec les défaites que les victoires. Actuellement, le tennis détermine ma vie, mais je prends aussi du temps pour mes amies et des loisirs. Parmi mes meilleurs souvenirs figurent sans aucun doute mon titre de championne suisse et mon premier titre de championne valaisanne dans la catégorie adulte alors que j'avais neuf ans ; ce dernier m'a remplie de fierté ! D'ailleurs, pour l'anecdote, lorsque j'étais encore une petite fille (8-10 ans), je participais à des tournois d'adultes en Valais. A la fin, mes concurrentes venaient régulièrement vers moi pour me demander mon âge. Tout naturellement, je leur retournais ensuite la question... mais certaines femmes n'étaient pas vraiment enchantées d'indiquer le leur !*

*J'aimerais continuer à jouer au tennis aussi longtemps que j'aurais du plaisir à le faire, jouer du mieux possible et aller aussi loin que je le pourrai dans ce sport.*

*Romaine Zenhäusern, 17 ans, Viège  
Tennis*

*Etudiante auprès de l'AKAD (formation par correspondance)  
Lauréate du prix Jeunesse 2006 de la Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais et sponsorisée depuis 2007 par l'établissement.*

## La BCVs passe la vitesse supérieure en matière de gestion de fortune

*La gestion de fortune (private banking) constitue l'un des trois métiers de base de la Banque Cantonale du Valais, à côté de la banque des entreprises et de la banque de détail. Son développement figure au centre de ses priorités stratégiques. Cette activité a pris, depuis la transformation de la BCVs en société anonyme, un envol considérable. De 1,410 milliard de francs en 1993, les dépôts confiés à la gestion de la BCVs ont été multipliés par 4,4 pour atteindre 6,243 milliards de francs au terme de l'exercice 2010. La Banque dispose d'une solide base pour jouer un rôle toujours plus important dans ce secteur, représentant sa deuxième source de revenus.*

Grâce à son positionnement unique, l'offre de gestion de patrimoine de la Banque Cantonale du Valais constitue, aux yeux des investisseurs, une alternative de choix aux propositions des nombreux concurrents. En effet, lorsqu'il s'agit de confier le mandat de gérer son patrimoine à un tiers, la confiance représente le critère de sélection fondamental. Dans ce contexte, la marque BCVs rassure la clientèle.

La philosophie de gestion de fortune de la BCVs privilégie avant tout l'adéquation de la stratégie de placement au profil du client. Dans ce contexte, la gestion et la limitation des risques se situent au centre de la politique de placement de la BCVs. Tout comme d'ailleurs la pérennité de la relation clientèle qui demeure l'une des valeurs essentielles de la Banque Cantonale du Valais. Cette approche, faite à la fois de prudence de bon aloi et de risques soigneusement calculés, ne contrevient pas à la performance, comme peuvent l'attester les différents comparatifs de performance des mandats de gestion de la BCVs.

### Des objectifs de croissance stimulants pour valoriser les compétences internes

Le secteur de la gestion de fortune – pour clients privés et institutionnels – ne voit pas son développement restreint à celui du canton du Valais. Au contraire, le marché est universel et la BCVs a une belle carte à jouer dans un canton à forte dimension touristique comme le Valais.

La BCVs doit mettre en œuvre une stratégie d'expansion afin d'augmenter la part des revenus liés aux opérations de commissions.

Elle dispose pour ce faire d'un contexte favorable et d'atouts de premier ordre. Au sortir de neuf exercices record d'affilée, sa santé financière est saine ; elle repose sur une solide assise financière, une capacité bénéficiaire en constante progression et

une maîtrise des coûts efficace récompensée par des ratios de rentabilité bien meilleurs que la moyenne.

En termes de points forts, la BCVs peut s'appuyer sur une proximité avérée pour sa clientèle locale auprès de laquelle elle peut encore mieux valoriser ses compétences en matière de gestion de fortune. Elle entretient en effet de nombreux liens avec sa clientèle issue des entreprises dans le cadre de l'acquiescement de sa mission économique et avec celle des personnes physiques valaisannes, notamment à travers ses prestations de base et de financement. S'agissant de la clientèle cosmopolite des stations, son positionnement de Banque universelle – en termes de prestations proposées – lui confère un avantage ; le premier contact a souvent lieu pour répondre à un besoin de financement. La Banque s'attache également à dynamiser sa démarche d'accompagnement en matière d'accueil et de domiciliation de clients étrangers.

### Sensible croissance des dépôts en gérance

Entre 2002 et 2010, la BCVs a réalisé neuf exercices records successifs. Dans ce contexte, la progression tant des dépôts confiés à la gestion de la BCVs que des revenus issus de cette activité s'est inscrite dans cette tendance très positive.

Aujourd'hui, le hors bilan (volume des dépôts-titres) représente le 60,4% du bilan de la banque contre 54,7% en 2001 alors que, durant cette même période, le bilan a quant à lui progressé de manière considérable : plus de 3,1 milliards de francs pour s'établir à 10,3 milliards de francs au terme de l'exercice 2010.

Le portefeuille clientèle permet de mesurer encore mieux la confiance des investisseurs à l'égard de la Banque. Entre 2001 et aujourd'hui, le portefeuille de clients private banking (personnes physiques avec

plus de 200 000 francs d'avoirs) a connu une progression de 79,6%.

24,9% de ces clients possèdent un domicile principal hors du Valais et 15,4% hors de Suisse, confirmant ainsi l'universalité du marché et la concrétisation dans les affaires de la Banque de la dimension touristique du canton.

### Une organisation performante

Au sein de la BCVs, le métier du private banking regroupe plusieurs activités : la gestion de fortune privée (private banking), la gestion institutionnelle (pour les caisses de pension notamment), la planification financière ainsi que la prévoyance privée et professionnelle.

Une solide équipe de gestionnaires de fortune, spécialistes et collaborateurs, est répartie dans les succursales régionales des villes et dans les points de vente sis dans les stations.

Une cellule spécialisée est entièrement dédiée à la gestion institutionnelle et à la planification financière.

Cette force de vente consacrée à la gestion de fortune privée et institutionnelle est épaulée par un centre de compétences (*Trading & Asset Management*), actif notamment dans la gérance centralisée des mandats de gestion, la recherche et la mise à disposition de prestations et de produits novateurs ou encore la détermination de la politique de placement. Cette cellule de spécialistes traite directement avec les bourses du monde entier.

La BCVs possède en effet une salle des marchés, en prise permanente avec les places financières de la planète. Une plate-forme électronique, connectée au réseau international, suit en temps réel l'évolution des transactions.

### Les clés du succès

Dans le cadre de la stratégie fixée par le Conseil d'administration, la croissance de



la masse sous gestion couplée à une rentabilité adéquate figure au chapitre des priorités.

Pour ce faire, la feuille de route opérationnelle repose sur un certain nombre de critères, d'atouts et d'objectifs énumérés ci-après.

### Architecture ouverte

La politique commerciale de la Banque en matière de gestion de fortune prend appui sur le principe de l'architecture ouverte. Ainsi, la philosophie de gestion de la BCVs repose sur le fait que l'établissement ne possède pas de « fonds maison ». Elle œuvre donc en totale neutralité en sélectionnant les meilleurs outils de placement pour construire les mandats de gestion proposés à sa clientèle. C'est le principe même de l'architecture ouverte, la BCVs agissant comme un entrepreneur général choisissant ce qu'il y a de mieux sur le marché pour répondre aux attentes individuelles de chaque investisseur. Cette pratique lui permet par ailleurs de garantir une adéquation parfaite entre la stratégie de placement, le profil du client et son degré de propension aux risques.

Les gestionnaires de fortune de la BCVs exercent ainsi leur métier sans contraintes internes liées à la vente de produits spécifiques. Ils se consacrent pleinement au conseil et à l'accompagnement du client durant toute la durée de son investissement.

### Les mandats de gestion et les produits à haute valeur ajoutée

Pour renforcer le conseil à la clientèle et la mise à disposition de son expertise, la BCVs privilégie les mandats de gestion dans son offre de prestations. Après avoir créé et commercialisé le mandat de gestion *BCVs Star Select®* en 2003 qui connaît un réel succès, la Banque, pour tenir compte des évolutions des comportements des investisseurs suite à la crise financière, vient de développer une nouvelle alternative de placement, mettant en avant des solutions innovantes. Le tout nouveau mandat de gestion *BCVs Active Portfolio®* donne accès à une philosophie d'investissement différente de la gestion traditionnelle.

Toujours dans le cadre de l'architecture ouverte, la Banque peut en tout temps, selon l'évolution des marchés financiers et des besoins de la clientèle, procéder à des lancements opportunistes de fonds de placement et/ou de produits structurés.

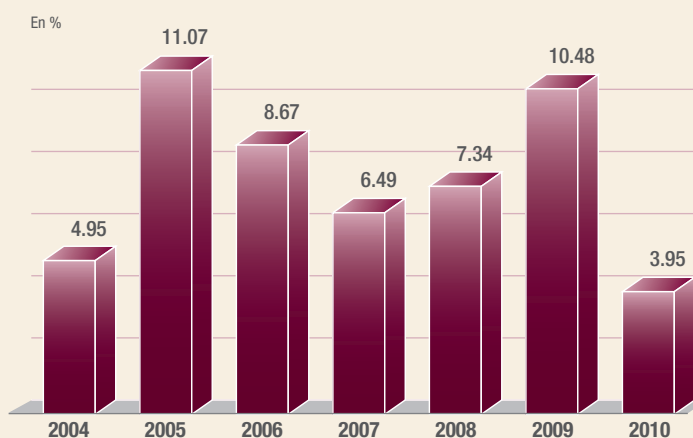
### Clientèle private banking suisse

L'objectif principal consiste au développement et à la consolidation de la clientèle existante, valaisanne et suisse.

### Gestion de fortune, la BCVs poursuit sur sa lancée

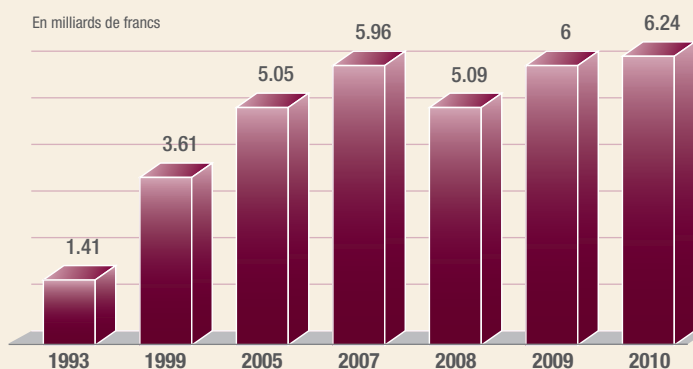
Année après année, la BCVs ne cesse d'étoffer son portefeuille de clients private banking. Pour 2010, elle enregistre une croissance nette de 3,9% de clients. Depuis 2001, cette progression a été multipliée par 1,8.

Evolution annuelle du nombre de clients private banking



En 2010, les dépôts en gérance ont connu une croissance de 234,5 millions de francs ou 3,9% pour s'établir à 6,243 milliards de francs.

Evolution des dépôts en gérance



### Un centre de compétences en appui des conseillers à la clientèle

Le centre de compétences de l'*Asset Management* apporte un soutien primordial aux conseillers clientèle en offrant des solutions de placement adaptées, par la mise à disposition d'informations, d'analyses et d'une plate-forme de négoce efficace.

Le *portfolio management* assure notamment la construction des portefeuilles modèles et le choix des véhicules de placement. L'*advisory* garantit aux conseillers une information constante et efficace sur la situation des marchés et apporte entre autres une aide dans la sélection des produits financiers selon les besoins des clients. La *cellule « tiers-gérants »* fournit à ces derniers une porte d'entrée unique et des prestations dédiées aux exigences de cette clientèle professionnelle. Le *team prévoyance*, chargé de gérer les fondations BCVs Epargne 3 et libre passage, apporte également un soutien aux conseillers dans le domaine de la prévoyance. Enfin, le service des *marchés financiers & trésorerie* offre à la clientèle une plate-forme d'exécution efficace et professionnelle des ordres de bourse et gère les liquidités de la Banque ainsi que les opérations de devises.

L'organisation de ces différents teams a été adaptée dans la perspective d'un appui efficace à l'activité de conseil à la clientèle.

Et ici, la valeur ajoutée humaine, concrétisée par l'activité de conseil, prend toute sa dimension. Il s'agira, dans ce cadre, de renforcer l'approche patrimoniale globale à l'égard de la clientèle.

Enfin, la forte volatilité des cours rappelle avec éloquence la vocation de la gestion de fortune, qui réside premièrement dans la protection et seulement ensuite dans la valorisation du patrimoine. Cette approche, faite à la fois de prudence de bon aloi, de durabilité du gain et de recherche de la performance sur le long terme, doit constituer le modèle d'affaires de la BCVs.

### **Clientèle private banking étrangère**

L'évolution du contexte international en matière de gestion de fortune transforme en avantage le fait que la BCVs ne dispose pas de relais internationaux, l'affranchissant ainsi de toute pression étrangère.

Ensuite, la garantie d'Etat dont elle bénéficie pour l'ensemble des fonds déposés par sa clientèle est de nature plutôt rassurante en période agitée. Par ailleurs, sa proximité relationnelle et son universalité en matière de prestations bancaires complètent ce tableau des atouts. Ainsi, la dimension touristique du Valais et l'attractivité de ses différentes stations auprès des hôtes étrangers constituent un formidable potentiel de développement pour l'économie valaisanne en général et pour le domaine bancaire en particulier.

Le développement de ce segment de clientèle doit s'opérer dans le strict respect de la législation et des dernières évolutions en termes de fiscalité transfrontalière (conventions de double-imposition, CDI). La structure «*Valais Art de Vivre*», mise en place en 2007, joue un rôle central dans l'animation et le réseautage. Cette structure d'accompagnement et de domiciliation de personnes étrangères s'attache à améliorer l'accueil de ces personnes et à les accompagner, le cas échéant, dans leur installation en Valais. Elle dispense aussi tout conseil financier lié à la fiscalité, à la réglementation valaisanne ou d'ordre général. A cet effet, elle s'appuie prioritairement sur les centres de compétences de la Banque et peut également, en cas de besoin, avoir recours à des spécialistes externes. La dynamisation de cette démarche figure également à l'ordre du jour.

### **Clientèle institutionnelle**

La BCVs occupe une place de premier plan sur le marché valaisan des institutions de prévoyance, dont elle détient plus de la moitié des parts.



### **Le point de vue de Nicolas Debons**

Nicolas Debons a débuté son activité à la Banque Cantonale du Valais en tant que membre de la Direction générale et responsable de la division private banking le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Il succède à Georges Luggen, ce dernier ayant fait valoir en anticipation son droit à la retraite. Licencié en sciences économiques, Nicolas Debons a œuvré vingt ans pour le compte d'une grande banque helvétique à Londres et à Genève ; il a pu s'y forger une très large expérience dans le domaine de la gestion privée et institutionnelle tout en occupant successivement des fonctions de cadre et directoriales. Il est également au bénéfice de différentes formations supérieures,

notamment de l'INSEAD à Fontainebleau et de la Bourse suisse.

Après plus d'un semestre d'activité dans sa nouvelle fonction, c'est l'occasion pour lui de faire un bilan sous forme d'entretien.

### **Nicolas Debons, Quel bilan tirez-vous de ces premiers mois à la tête de la division private banking de la BCVs ?**

Mes premières impressions sont très positives. J'ai été frappé par le niveau de professionnalisme et de compétences des équipes, par la qualité des prestations et des processus et par l'excellent état d'esprit empreint de volonté d'entreprendre et de dynamisme des collaboratrices et collaborateurs.

La BCVs possède toutes les qualités pour exploiter au mieux le potentiel avéré de croissance de son activité de gestion de fortune. Mon rôle prioritaire consiste à valoriser de manière optimale les nombreuses compétences existantes afin de renforcer la perception externe de la BCVs en tant que banque de gestion de fortune.

### **Le développement de l'activité gestion de fortune figure au centre des priorités de la BCVs. De quels atouts la Banque dispose-t-elle pour y parvenir ?**

Ils sont nombreux. Le principe de l'architecture ouverte sur lequel s'appuie la politique de la Banque en matière de gestion de fortune en est un. La philosophie de gestion de la BCVs repose en effet sur le fait que l'établissement ne possède pas de «*fonds maison*». La BCVs agit comme un entrepreneur général choisissant ce qu'il y a de mieux sur le marché pour répondre aux attentes individuelles de chaque investisseur. Ensuite, la BCVs privilégie les mandats de gestion et les produits à haute valeur ajoutée. Après avoir créé et commercialisé le mandat de gestion *BCVs Star Select®* en 2003 qui connaît un réel succès, la Banque pour tenir compte des évolutions des comportements des investisseurs suite à la crise financière, vient de développer une nouvelle alternative de placement. Le tout nouveau mandat de gestion *BCVs Active Portfolio®* vise un double objectif : limiter l'impact des baisses de cours sur le patrimoine de l'investisseur et le faire participer aussi à la progression des marchés financiers.

De plus, la BCVs occupe une place de premier plan sur le marché valaisan des institutions de prévoyance, dont elle détient plus de la moitié des parts. Ici également, la Banque a développé un savoir-faire avéré dans le développement des outils de placement spécifiques et complexes

### **Qu'en est-il de la clientèle étrangère ?**

L'évolution du contexte international en matière de gestion de fortune transforme en avantage le fait que la BCVs ne dispose pas de relais internationaux, l'affranchissant ainsi de toute pression étrangère. Ensuite, la garantie d'Etat dont elle bénéficie pour l'ensemble des fonds déposés par sa clientèle est de nature plutôt rassurante en période agitée. Par ailleurs, sa proximité relationnelle et son universalité en matière de prestations bancaires complètent ce tableau des atouts. La dimension touristique du Valais et l'attractivité de ses différentes stations auprès des hôtes étrangers constituent un formidable potentiel de développement pour l'économie valaisanne en général et pour le domaine bancaire en particulier.

La structure «*Valais Art de Vivre*», mise en place en 2007 par la BCVs, joue un rôle central dans l'animation et le réseautage. Cette structure d'accompagnement et de domiciliation de personnes étrangères s'attache à améliorer l'accueil de ces personnes et à les accompagner, le cas échéant, dans leur installation en Valais.

## Plus de 50 personnes entièrement dédiées à la gestion de fortune

L'activité bancaire est avant tout une affaire de femmes et d'hommes. La valeur ajoutée humaine y joue un rôle fondamental, tout particulièrement dans la gestion de fortune. La qualité du conseil représente un élément clé dans un domaine d'affaires basé essentiellement sur les relations. La BCVs valorise de manière plus prononcée encore ses nombreux talents, renforce le programme de formation continue et contribue à ouvrir encore plus de possibilités de progression pour favoriser l'épanouissement professionnel des employés. L'acquisition de compétences externes s'inscrit également dans cette démarche. Cette quête de l'excellence des prestations fournies doit continuer à déployer avec encore plus d'intensité ses effets positifs auprès des actionnaires de la BCVs et de ses clients et permettre à l'établissement d'atteindre ses objectifs ambitieux.

La division private banking de la BCVs compte aujourd'hui 50,7 unités à temps complet, dont 26 gestionnaires de fortune expérimentés répartis dans toutes les régions du Valais.

## Les gestionnaires de fortune du Haut-Valais



*De gauche à droite:* Claude Imahorn, Beat Venetz, responsable de la clientèle private banking du Haut-Valais, Didier Teysseire, Thomas Clausen, Michel Sarbach, Odilo Lomatter, Mario Kalbermatter, membre de direction, responsable de la région du Haut-Valais

## Les gestionnaires de fortune de la région Sierre-Crans-Montana



*1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite:* Christian Emery, Philippe de Preux, membre de direction, responsable de la région de Sierre et de la clientèle private banking de cette région, Marc-André Clivaz,  
*2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite:* Eric Mounir, Gerhard Steiner, Patrice Scilipoti, Benoît Epiney

## Les gestionnaires de fortune de la région Sion-Nendaz



**Les gestionnaires de fortune de la région Sion-Nendaz**  
*1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite:* Michel Rappaz, membre de direction, responsable de la région de Sion, André Grand, responsable de la clientèle private banking de la région de Sion  
*2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite:* Christophe Mariéthoz, Marino Lorétan, Maurice Pitteloud, Serge Cotter

## Les gestionnaires de fortune de la région Martigny-Verbièr



*1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite:* Serge Dorsaz, Claude Moret, membre de direction, responsable de la région de Martigny, Cédric Maret  
*2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite:* Claude Roux, François Gsponer, Laurent Rimet, responsable de la clientèle private banking de la région de Martigny, Frédéric Roth

## Les gestionnaires de fortune de la région Monthey-Champéry



*De gauche à droite:* Nicolas Degrada, Joël Donnet-Monay, Thierry Cornut, membre de direction, responsable de la région de Monthey et de la clientèle private banking de cette région, Damien Oberholzer

**VALEUR AJOUTÉE**

Ici également, la Banque bénéficie d'un savoir-faire avéré dans le développement des outils de placement spécifiques et complexes. Ainsi, le modèle de gestion institutionnelle, mis en place il y a quelques années déjà, a prouvé sa robustesse, tout particulièrement durant les récentes périodes de bouleversements boursiers. Il s'agit pour la Banque de capitaliser sur ses atouts afin de maintenir sa part de marché et d'en assurer une croissance organique.

**Des partenaires sérieux et efficaces**

Grâce à des partenariats de qualité, la Banque Cantonale du Valais propose à ses clients une très large gamme de produits et de prestations, notamment dans le domaine des fonds de placement. Pour ce faire, la BCV peut compter notamment sur le support de *Swisscanto*, centre de compétences d'ingénierie financière des Banques Cantonales suisses.

Fondé en 1973, le groupe emploie quelque 450 collaborateurs et collaboratrices sur les sites de Bâle, Berne, Neuchâtel, Pully/Lausanne, Zurich et Londres.

*Swisscanto* propose notamment des fonds de placement pour investisseurs privés et institutionnels, des produits de prévoyance (libre ou liée) et s'occupe du conseil et de la gestion de caisses de pension. Sa gamme de produits se distingue par un excellent rapport qualité/prix. En termes de performance, *Swisscanto* figure en effet parmi les meilleurs prestataires européens dans le domaine des fonds de placement. Au niveau suisse, elle occupe la quatrième place du marché.

L'entreprise a pour vision d'utiliser ses compétences pour développer des innovations tout en cultivant la haute performance et la qualité. Sa politique commerciale, intègre et durable, place la bonne réputation au cœur des préoccupations. Son engagement en faveur de la durabilité entrepreneuriale se retrouve aussi bien dans les produits, le management, le rapport à l'environnement ou encore la responsabilité sociale de l'entreprise en tant qu'employeur.

La fortune gérée par le groupe *Swisscanto* s'élève à plus de 58 milliards de francs suisse, dont 48,5 milliards dans 121 fonds de placement. *Swisscanto* est régulièrement primé comme meilleur fournisseur de fonds, au niveau national et international. Ce groupe est également un des pionniers dans le domaine des placements durables et est reconnu pour son enquête sur les caisses de pension réalisée et publiée chaque année.

**Performances positives des mandats de gestion de la BCV dans un marché boursier international en demi-teinte**

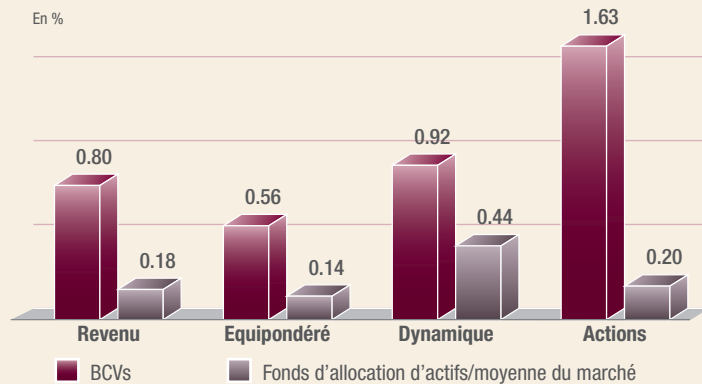
Les mandats de gestion de la BCV tirent leur épingle du jeu malgré un environnement perturbé.

En 2010, le bilan économique global a été marqué par l'irrégularité de la reprise et par des incertitudes bien supérieures à la norme.

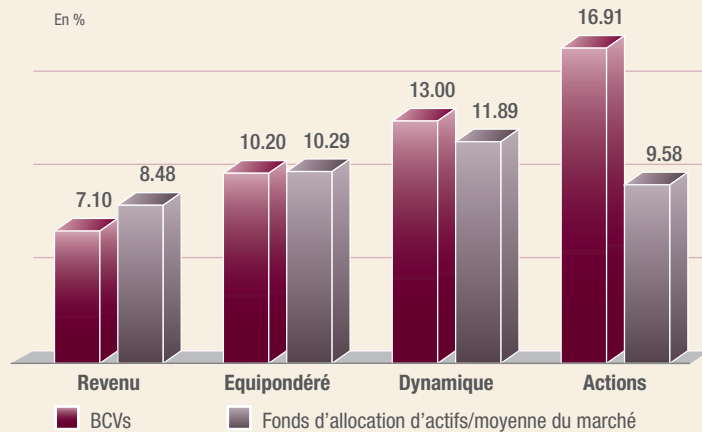
L'année avait pourtant bien débuté avec des marchés boursiers bien orientés. Dès le moins d'avril, la perte de vigueur de l'activité économique après le rebond initial dû aux mesures extraordinaires prises après la récession de l'année 2009 a entaché la situation. Les craintes liées à l'ampleur du ralentissement conjoncturel et les problèmes d'insolvabilité potentielle de plusieurs États européens ont conduit dès l'été les bourses à évoluer à la baisse. Depuis lors, l'évolution des cours s'est déroulée de manière irrégulière au gré des nouvelles ambivalentes et des annonces politiques. On notera toutefois un léger mieux au dernier trimestre.

Finalement, l'année boursière clôture sur une note à peine positive pour la Suisse, pénalisée par son exposition sectorielle et la force de sa monnaie. Des performances plus intéressantes ont parfois été réalisées sur les marchés étrangers. Celles-ci ont néanmoins souvent été neutralisées, partiellement ou entièrement par la chute de l'euro, du dollar ou encore de la livre sterling contre le franc suisse.

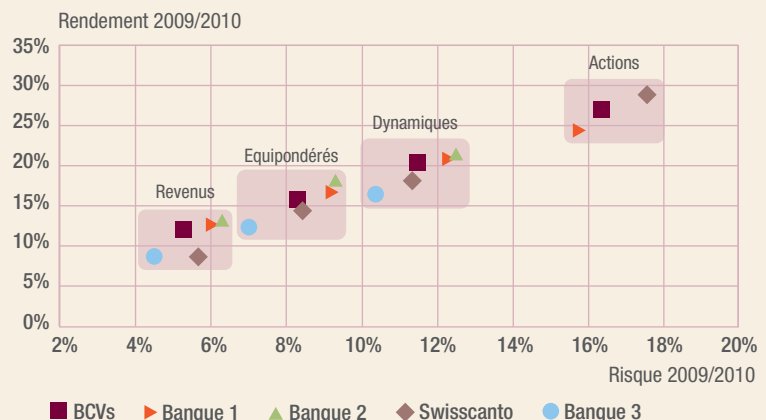
*Performances 2010 des mandats de gestion BCV en CHF*



*Performances 2010 des mandats de gestion BCV en EUR*



*Performance BCV Actions CHF (du 01.01.2009 au 31.12.2010)*



## La BCVs innove et crée le mandat de gestion *BCVs Active Portfolio*<sup>®</sup>

Le mandat de gestion *BCVs Active Portfolio*<sup>®</sup> donne accès à une philosophie d'investissement différente de la gestion traditionnelle.

En effet, son style dynamique a un double objectif : limiter l'impact des baisses de cours sur le patrimoine de l'investisseur et le faire participer aussi à la progression des marchés financiers. La pondération dynamique répartit de manière optimale les avoirs du client dans les différentes catégories de placement, en fonction des tendances des marchés. L'utilisation de produits spécifiques permet également d'abaisser les fluctuations de son portefeuille.

Les décisions d'achat ou de vente de titres sont prises par les gérants de la Banque Cantonale du Valais, en fonction d'un modèle de gestion optimisé en permanence par des experts financiers.

Ce style de gestion génère, par nature, un certain nombre d'opérations. La tarification entièrement forfaitaire de la BCVs permet à l'investisseur de connaître à l'avance et en toute transparence la totalité des frais de gestion.

### Le mandat de gestion *BCVs Active Portfolio*<sup>®</sup> en bref

- Mandat de gestion
- Tarification entièrement forfaitaire
- 3 stratégies d'investissement (Sécurité, Défensif, Offensif)
- 2 devises de référence (CHF/ EUR)
- Investissement minimal : CHF 200'000.– ou contre-valeur en EUR
- Gestion active asymétrique : participation partielle aux mouvements de marché et volonté de limiter l'impact des baisses.



## La BCVs fait figure de pionnier...

Dans le cadre de ses différents partenariats, la BCVs a été l'une des premières banques en Suisse à travailler avec *Culross Global Management Ltd.* A fin 2010, cette société active dans les placements alternatifs s'est vue décerner cinq prix prestigieux par ses pairs et la communauté financière spécialisée, un gage de sérieux et d'engagement au service des clients :

- *Hedge Fund of Funds Manager of the Year by Global Pensions Awards 2010*
- *Best Overall Group by Hedge Funds Review 2010*
- *Best FoHF by HFMWeek European Awards 2010*
- *Best FoHF over 3 years by Hedge Funds Review 2010*
- *Best FoHF over 10 years by Hedge Funds Review 2010*

Ce florilège de récompenses met en évidence la pertinence de la BCVs dans la sélection de ses outils financiers et constitue un encouragement à s'engager dans la recherche de « perles » du monde financier.



Stéphane Jean (à gauche), représentant la Banque Cantonale du Valais à l'occasion de la remise des prix en novembre 2010 à Londres, en compagnie (de gauche à droite) des représentants de deux autres clients de *Culross Global Management Ltd.* et des deux fondateurs de *Culross Global Management Ltd.*, Nigel Blanshard et Chris Keen.

## La gestion institutionnelle, un pôle de compétences

La clientèle institutionnelle joue un rôle central dans le développement de la gestion de fortune de la BCVs. D'une part, les caisses de pension requièrent un haut degré de professionnalisme. Et d'autre part, elles constituent une colonne vertébrale essentielle en termes de volume. Près de la moitié des avoirs hors bilantiels de la BCVs sont ainsi liés à la fortune de prévoyance des Valaisannes et Valaisans. Cet indicateur démontre une fois de plus la volonté de la Banque d'œuvrer dans la proximité et aussi une capacité avérée à relever les défis des clients les plus sophistiqués.

Dans ce sens, la gestion institutionnelle est aussi une chance de progresser jour après jour au contact de nouvelles techniques ou au gré des évolutions légales. Conjointement avec le centre de compétences de *l'Asset Management*, une équipe de spécialistes gère au quotidien toutes les relations avec cette clientèle spécifique.

L'année 2010 a été marquée par l'introduction d'un nouvel outil *PMS* (portfolio management system) servant à la gestion et au reporting. A noter que ce système permet d'offrir des solutions intégrées d'information avec consolidation financière fortement appréciées par les grandes institutions de prévoyance. Contrairement à d'autres systèmes figés, la solution BCVs ouvre les portes à l'individualisation : chaque client est en mesure de déterminer ses besoins et de mettre en place, avec le spécialiste, une version adéquate.

Afin d'entourer de façon optimale la clientèle institutionnelle, la BCVs organise chaque année et depuis plus de dix ans, une rencontre qui lui est dédiée. Des orateurs d'horizons différents se succèdent ainsi chaque printemps, apportant une contribution appréciée pour développer des thématiques d'actualité dans le domaine des placements et de la prévoyance.

En 2010, plus de quarante participants ont assisté à la 12<sup>e</sup> Rencontre des Institutionnels de la BCVs. Le consultant Graziano Lusenti a éclairé l'auditoire sur les différentes pistes pour optimiser la performance. Le stratège Peter Bänziger, de *Swisscanto*, a donné un avant-goût des perspectives sur les marchés financiers. Enfin, le gérant de hedge funds Nigel Blanshard de *Culross Global Management Ltd.* à Londres a captivé la clientèle non seulement par les résultats obtenus, mais aussi et surtout par son charisme et sa clairvoyance.



# « Persévérance... dans le sport ou dans la vie, c'est mon mot fétiche »

*Je suis née avec un pied dans le milieu du ski alpinisme. J'ai chaussé les skis à l'âge de 3 ans et ai commencé la « peau de phoque » à 6 ans. En 1994, je me rappelle avoir attendu mon papa à Verbier lors de sa 3<sup>e</sup> victoire à la Patrouille des glaciers et je me suis dite : « Un jour, moi aussi j'y arriverai. »*

*Le ski alpinisme est pour moi un véritable équilibre de vie. Je ne suis jamais aussi heureuse et bien dans ma tête que quand je pratique ce sport.*

*Il prend une grande place dans ma vie. J'y passe beaucoup de temps (entre 8 et 20h par semaine) et y consacre une grande énergie. C'est une formidable école de vie qui m'a appris à relativiser les échecs, à me battre pour changer ce qui peut l'être, en acceptant ce qui ne dépend pas de moi. La vie est plus importante qu'une course et il faut en profiter chaque instant.*

*Il y a parfois des moments où après s'être battue pour avancer, pour tenir le rythme ou creuser l'écart avec les concurrents, tout à coup ma tête n'a plus de difficulté à faire glisser les skis, je ne sens plus le poids de mon sac, mes jambes sont légères et j'ai l'impression que rien ne peut m'arrêter. C'est un peu comme voler, un vrai sentiment de liberté.*

*Concernant l'avenir, je suis très motivée et prête à m'investir encore plus pour mon sport. J'ai toujours voulu courir chez les élites.*

*Mireille Richard, 20 ans, Evionnaz*

*Ski-alpinisme*

*Employée de commerce*

*Lauréate du prix Jeunesse 2009 de la Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais*

## Les entreprises, une des raisons d'être de la BCVs

*Bien qu'établissement universel, la raison d'être de la Banque Cantonale du Valais réside dans son partenariat avec les entreprises. Ce lien particulier avec les PME (petites et moyennes entreprises) constitue même sa marque de distinction concurrentielle.*

L'universalité des prestations représente un des éléments clés du positionnement de la BCVs. Dans le cadre de la marche de ses affaires, elle s'appuie sur l'activité de Banque de détail, son épine dorsale, et enregistre des résultats très prometteurs dans sa politique d'expansion du private banking. Cependant, le rôle joué en faveur des entreprises et de l'économie de son canton façonne de manière manifeste sa personnalité. Il est vrai que le métier de banque des entreprises fait partie de son ADN et est inscrit dans ses gènes, en l'occurrence la Loi sur la Banque Cantonale du Valais.

### Un rôle à multiples facettes

Fort de sa mission économique confiée par le législateur valaisan, la BCVs incarne le partenaire fidèle et de tous les instants des entreprises. En effet, construit sur la durabilité, le modèle d'affaires de la BCVs instaure avec les PME un véritable lien de confiance réciproque, actif en période de beau temps conjoncturel et renforcé lors des cycles de détériorations économiques. Définir le rôle joué par la BCVs auprès des entreprises à sa seule capacité à octroyer des crédits revient à occulter les innombrables facettes du partenariat l'unissant aux acteurs économiques de son canton. Cette relation se fonde avant tout sur le partage des risques. En conséquence, pour la BCVs, entreprendre pour les entreprises ne signifie pas uniquement financer, mais aussi conseiller, informer, susciter, échanger, en un mot accompagner. La BCVs dépasse le cadre de l'activité purement bancaire pour remplir sa mission économique. En effet, la BCVs met également sa compétence au service de l'information économique et du conseil aux entreprises. L'observation conjoncturelle, la publication d'indicateurs économiques, la mise en place de conférences thématiques sont autant d'éléments concrets de ce soutien aux PME dans les mutations incessantes des conditions du marché.

### BusiNETvs, favoriser un réseau entre les entreprises et les étudiants

Pour la cinquième année consécutive, la plate-forme *BusiNETvs* joue un rôle de

facilitateur de rencontres des entrepreneurs entre eux et également de ces derniers avec les étudiants.

Ce projet, fruit du partenariat entre la Banque Cantonale du Valais et la *HES-SO* Valais (Haute école spécialisée de Suisse occidentale-Valais), s'attache en effet à mettre en présence les mondes économiques (entreprises locales, collectivités) et académiques (chercheurs et étudiants) afin de tisser des liens, voire d'esquisser les prémices de collaborations futures, et de confronter pratique et théorie en bénéficiant des expériences de chacun.

*BusiNETvs* est aussi une réponse au manque de communication prévalant encore entre les entreprises locales. Par ailleurs, le renforcement de l'utilisation des services et du savoir-faire en matière de recherche appliquée des instituts de compétence de la *HES-SO* et des filières de formation figurent également à l'ordre du jour. Un meilleur transfert des connaissances vers les milieux économiques locaux contribue sans conteste à renforcer la capacité d'innovation des PME et des PMI valaisannes. Unique en Valais, ce concept permet en outre aux entrepreneurs de se familiariser avec les nouvelles technologies, les innovations du marché, les tendances actuelles en matière de management.

Quatre rendez-vous par année sont organisés. Une partie de la soirée est consacrée aux échanges et au réseautage par petits groupes. Les patrons de PME et les indépendants peuvent aussi partager entre eux leurs préoccupations et les difficultés de leur quotidien professionnel. Chaque rencontre constitue également l'opportunité pour la *HES-SO* de présenter l'un de ses projets de recherche, en lien avec le thème de la soirée. Grâce à ces manifestations, les PME ont un accès facilité aux travaux de recherche et les étudiants peuvent disposer à leur tour, au travers du tissu économique valaisan, d'un terrain d'expérimentation idéal.

Les rencontres *BusiNETvs* sont entièrement gratuites mais nécessitent toutefois une inscription préalable, via le site [www.businetvs.ch](http://www.businetvs.ch).

### Un bilan réjouissant

Alors que quelque 70 participants prenaient part à la première manifestation de

l'année, ils ont finalement été en moyenne plus de 115 par rencontre en 2010. En moins de cinq ans, 1789 membres se sont inscrits sur la plate-forme internet ([www.businetvs.ch](http://www.businetvs.ch)).

De telles conditions offrent un cadre idéal à l'objectif premier de *BusiNETvs*, à savoir le réseautage. Les discussions et échanges en petits groupes qui clôturent chaque manifestation sont d'autant plus constructifs que les secteurs d'activités et les tailles des entreprises des participants sont variés.

### Des thématiques actuelles

L'une des forces des rencontres *BusiNETvs* réside dans le choix des sujets traités, liés à l'actualité et aux préoccupations courantes des entrepreneurs. En 2010 par exemple, les sujets évoqués allaient de la rénovation à la communication et à l'image, en passant par le burnout en entreprise et la direction d'une PME. Les problématiques sont diverses et touchent aussi bien aux ressources humaines, au marketing, à la fiscalité et à la clientèle qu'à l'informatique, notamment.

Habituellement, les rendez-vous ont lieu dans les locaux de la *HES-SO* de Sierre. Cependant, la première rencontre *BusiNETvs*, consacrée au thème « rénover pour créer de la valeur », a pris, le 21 avril 2010, ses quartiers au centre culturel « La Poste » à Viège.

Le marché de la rénovation est en progression constante et les subventions concernant la rénovation énergétique des bâtiments n'ont jamais été aussi élevées. Elles peuvent même alléger la facture de manière conséquente, grâce notamment à la Fondation Centime Climatique et au canton du Valais. La rénovation laisse entrevoir un très grand potentiel car plus de la moitié du parc immobilier suisse date de plusieurs décennies.

Ce *BusiNETvs* a ainsi permis aux particuliers, propriétaires d'un bien immobilier, d'aborder ce thème si important pour l'économie et le développement durable. Plusieurs spécialistes se sont succédé pour traiter le sujet, notamment Hermann Anthamatten, professeur à la *HES-SO*, Damian Jerjen, chef du Service du développement territorial du canton du Valais,



Richard Kalbermatter, ancien président de la commune de Niedergesteln ou encore Damian In-Albon, responsable de la clientèle privée pour la BCVs du Haut-Valais.

Le 27 mai 2010, la seconde rencontre *BusiNETvs* a abordé le délicat problème du burnout, sous le titre «Un cas de burnout en entreprise, que faire?». Maladie du travail, cet épuisement professionnel touche de plus en plus de collaborateurs. Que faire lorsqu'un membre de son équipe en est frappé ou que l'on est soi-même victime de ce mal? Il s'est agi, en termes d'objectifs, de fournir aux participants des témoignages et des pistes concrètes d'aide pour de telles situations. Après un état des lieux du thème par Alexandra Vuistiner, professeure à la HES-SO, plusieurs témoignages ont été apportés, notamment par Laurence Vionnet, responsable du personnel Valais-Fribourg de *Coop Suisse romande* ou encore Frédérique Deschamps Meldem, coach et consultante.

«Diriger une PME: prévoir et agir» fut le thème de la troisième rencontre, le 7 octobre 2010. Dans un environnement économique en constant changement et exigeant à la fois flexibilité et réactivité, diriger une PME devient toujours plus complexe. Cette rencontre a abordé des thématiques familières aux chefs d'entreprises: élaborer une bonne stratégie de prévoyance, innover et renforcer son modèle d'affaires ou encore assurer la pérennité de l'entreprise et des emplois. A travers son système de veille permanente de l'évolution de son marché, des attentes de ses clients et du comportement de ses collaborateurs, partenaires et concurrents, le dirigeant doit constamment actualiser l'offre, voire le positionnement. Dans ces moments-là, la capacité à prendre du recul, à prévoir et à agir de manière ciblée avec une stratégie déjà établie privilégiant le long terme peut s'avérer nécessaire. Stéphane Jean, membre de direction de la BCVs, Didier Torello, chef d'entreprise d'*Inducivil SA* et Nicolas Zuchuat, directeur de *Studer Innotec* ont tour à tour apporté des pistes de réflexion et des témoignages.

Enfin, clôturant la saison 2010 de la plateforme de réseautage *BusiNETvs*, la rencontre du 24 novembre a mis au centre des discussions la communication et l'image. Et plus précisément la question: «Comment créer une image en adéquation avec les valeurs de l'entreprise?»  
Devant la rapide évolution des technologies et des comportements de consommation, face à des clients toujours plus avertis et exigeants ainsi qu'à une concurrence toujours plus accrue, il est

### L'acquittement de la mission économique en quelques chiffres

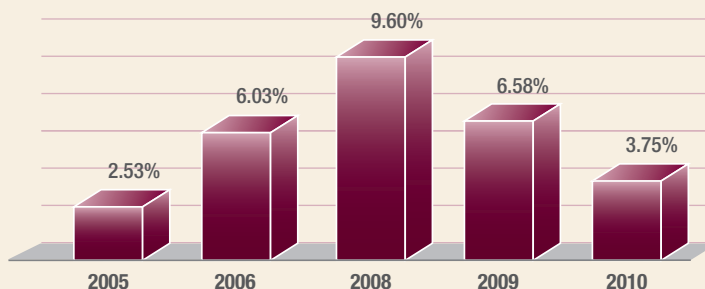
L'article 2 de la Loi cantonale régissant l'activité de la Banque Cantonale du Valais stipule notamment que «la banque contribue au développement harmonieux de l'économie valaisanne, dans les limites des règles prudentielles de la branche».

Au 31 décembre 2010, la BCVs dénombre dans son portefeuille clientèle 3900 sociétés avec personnalités juridiques, en progression nette de 3,75% ou 141 unités. Cette croissance s'est chiffrée durant la décennie écoulée à 1313 entreprises ou 50,7%.

Ces entreprises détiennent des prestations de crédits auprès de la BCVs pour un montant encore jamais atteint de 1,457 milliard de francs.

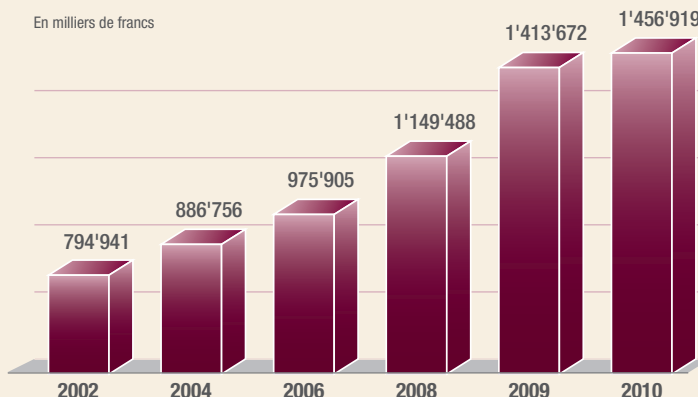
L'année 2010 a permis de consolider à la hausse la forte augmentation de crédits consentis durant l'exercice 2009, pourtant une année située en retrait d'un point de vue conjoncturel. Encore plus présente dans des périodes moins favorables, la BCVs démontre une fois encore la force de son partenariat avec les PME.

Evolution annuelle du nombre de sociétés avec personnalité juridique clientes de la BCVs

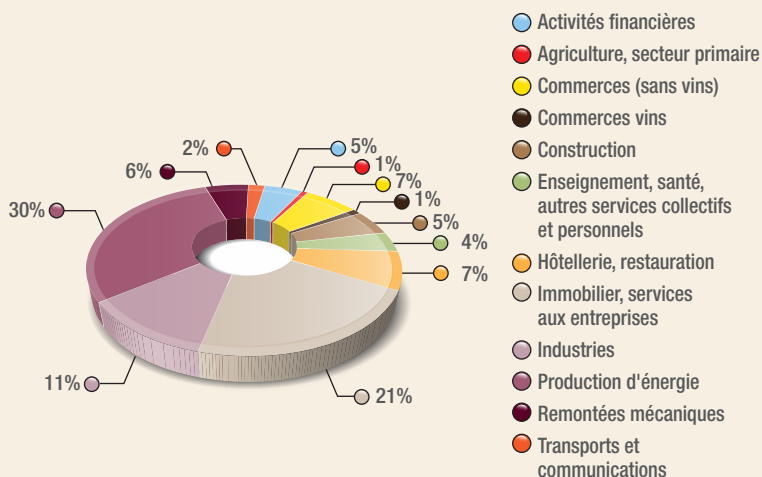


Nota Bene: pas de données de comparaison en 2007 en raison de la migration informatique.

Evolution du volume des prêts détenus par les sociétés avec personnalité juridique



Répartition du volume des crédits aux sociétés avec personnalité juridique (par secteur d'activité)



## L'acquittement de la mission économique grâce à une stratégie opérationnelle adaptée

La Banque Cantonale du Valais remplit la mission que le législateur lui a confiée à travers une politique active de crédits aux entreprises (petites, moyennes, grandes) et aux collectivités de droit public.

Si, pour la Banque, toutes les demandes sont analysées sans exclusion de branches, le choix du financement se porte sur les projets aux chances avérées de succès.

Dans ce métier bancaire à l'impact immédiat sur l'économie valaisanne, la BCV marque sa distinction par sa capacité à déceler, même dans des branches moins favorables, des entreprises dont les perspectives restent intactes et à en faire des clientes ou à renforcer les relations existantes.

Grâce à sa proximité et à son ancrage local, la BCV connaît en effet très bien le tissu économique des PME; elle peut donc évaluer les risques au cas par cas, en fondant son analyse, non seulement sur un examen statistique de chiffres, mais aussi sur les perspectives futures et les aspects qualitatifs tels que la qualité du management ou la pertinence de la stratégie suivie.

La Banque n'a pas pour mission de se substituer à l'entrepreneur dans sa démarche entrepreneuriale. En revanche, elle agit comme un partenaire pour apporter son expertise bancaire et financière. L'addition de la volonté de réussir de l'entrepreneur et des solutions, notamment financières, proposées par la Banque, participe sans conteste à la réussite du projet pour les deux partenaires.

### Les conseillers à la clientèle des entreprises



*1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite*: Samuel Fleury (Martigny), Pierre-Henri Florey, responsable de la clientèle des entreprises de la région de Martigny, Danièle Reynard, responsable de la clientèle des entreprises de la région de Sion, Pierre-Yves Moulin, responsable de la clientèle des entreprises de la région de Monthey

*2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite*: Christian Furrer (Sion), Géraldine Briguet (Sion), Jérôme Python (Martigny), Bernard Fournier (Sion), Olivier Borsay (Monthey)



*1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite*: Pierrot Vuistiner (Sierre), Joël Tudisco, responsable de la clientèle des entreprises de la région de Sierre, Armin Guntern (Brigue)

*2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite*: Erwin Schnydrig, responsable de la clientèle des entreprises du Haut-Valais, Rolf Heinzmann (Brigue), André Walker (Viège)



*De gauche à droite*: Pierre-Alain Rey (Siège principal), Jean-Marc Rossier (Siège principal), Arsène Jossen (Siège principal)

fondamental pour une entreprise de posséder un positionnement clair. Ce positionnement sans ambiguïté doit impérativement se traduire dans une politique de communication cohérente et diffusée au moyen de supports adéquats. La finalité de cette démarche réside dans la nécessité de se différencier de ses concurrents et de se faire connaître et reconnaître afin d'évoluer favorablement sur le marché.

Dans ce contexte systémique, il faut œuvrer afin de rapprocher au mieux l'image de son entreprise - perception du public - et son identité, soit la réalité de ses prestations. De plus, il convient aussi d'utiliser de façon optimale les outils de communication traditionnels et les nouveaux médias sociaux, avec l'ambition de mettre en avant les valeurs de l'entreprise pour les partager avec ses clients potentiels. Jean-Yves Pannatier, directeur communication et marketing de la BCV, a mis en évidence, dans sa présentation, l'importance de l'image pour une entreprise. Ensuite, David Genolet, directeur marketing de *Provins Valais*, et Xavier Bianco, responsable marketing de *Crans-Montana Tourisme*, ont apporté leurs témoignages.

### Les enjeux de l'hydroélectricité en Suisse

Sensible au thème de la protection de l'environnement, des énergies renouvelables, mais également à la question de l'avenir du canton du Valais, la Banque Cantonale du Valais a apporté son soutien, en qualité de partenaire du Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM) de Martigny, à l'organisation d'un séminaire sur l'hydroélectricité en Suisse. Le CREM a pour ambition de contribuer à un avenir énergétique optimisé en milieu urbain. Il propose des services de recherche et développement, de conseil, d'information et de formation aux entreprises, collectivités publiques, régions et citoyens en Suisse. La rencontre s'est tenue le 10 novembre 2010 à Sion autour de débats sur les enjeux technologiques, économiques et climatiques.

Les objectifs de la politique suisse se situent dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2020 (-20% en comparaison de 1990), la limitation de l'augmentation de la consommation électrique d'ici à 2020 (5%) et l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans la consommation globale (50%).

L'hydroélectricité semble se présenter comme une réponse aux problématiques actuelles: pénurie annoncée d'énergie fossile, augmentation exponentielle de la

consommation d'énergie, effets néfastes des émissions de CO<sub>2</sub>, etc. Elle séduit notamment de par sa production énergétique « propre » et renouvelable et par la flexibilité de production et de stockage de l'énergie.

Le Valais, véritable château d'eau de la Suisse, a évidemment une carte à jouer dans ce domaine. Mais des difficultés et interrogations subsistent.

Professionnels de l'électricité et de l'économie ont assisté à des conférences données par des orateurs de grande qualité, entre autres sur les thématiques de l'avenir de l'hydroélectricité dans un contexte a priori favorable, les développements technologiques actuels et futurs en la matière et les conséquences climatiques de la fonte des glaciers.

### Relève PME: comment assurer la pérennité de son entreprise

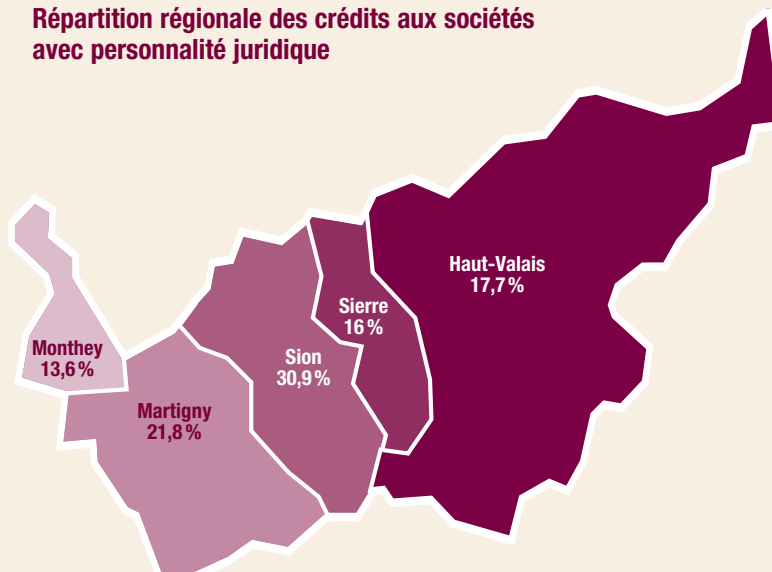
La plate-forme *Relève PME* a été créée en juillet 2008 sous l'égide du Secrétariat à l'économie (SECO) et avec le partenariat d'entreprises privées, notamment les Banques Cantonales de Suisse romande et les Services de l'économie de tous les cantons romands. L'association *Relève PME* a pour objectif de promouvoir et de faciliter la succession et la transmission d'entreprises. Elle apporte aux entrepreneurs des informations et un soutien neutre lors de la transmission d'entreprises. La problématique est bien réelle puisque dans les cinq ans à venir, elle devrait concerner près de 18 000 entreprises en Suisse latine, représentant quelque 225 000 emplois. *Relève PME* constitue la plus grande plate-forme PME de Suisse, en partenariat avec *kmuNEXT* pour la Suisse allemande et *Futuro PMI* pour le Tessin.

En 2010, les rencontres *Relève PME* ont eu lieu en mars, à Martigny, et en novembre à Viège. Après le thème « Les défis d'une transmission de PME réussie » en 2009, le sujet de 2010 portait sur « Comment assurer la pérennité de son entreprise ». Autour des présentations de spécialistes et des témoignages d'entrepreneurs, ces rencontres laissent la part belle aux échanges d'expériences entre les nombreux participants et au réseautage.

La transmission d'une entreprise occupe une place primordiale dans le cycle de vie d'une PME. Ce virage nécessite d'être bien négocié. Pour cela, le fait d'anticiper la situation contribue à rendre la transition harmonieuse tout en préservant le capital financier mais aussi et surtout humain.

La Banque Cantonale du Valais accompagne ses clients dans ce processus en les orientant vers les meilleures solutions afin

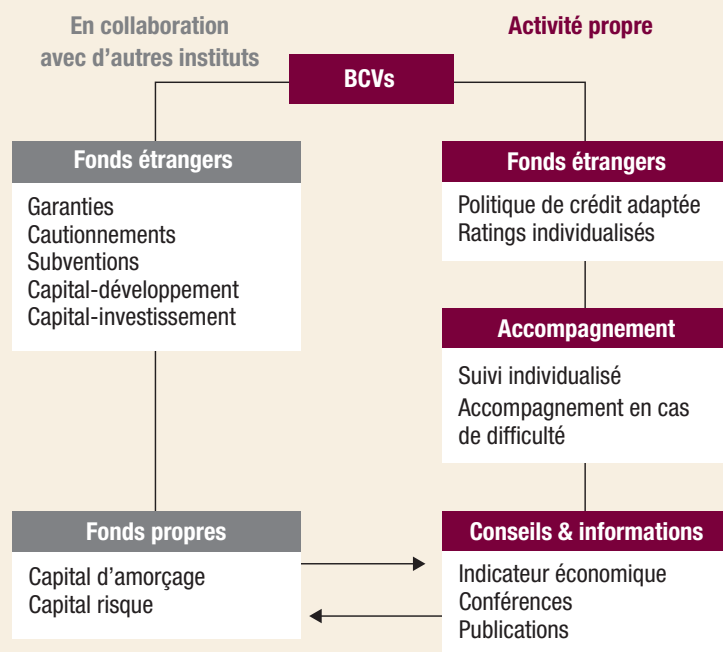
### Répartition régionale des crédits aux sociétés avec personnalité juridique



### La BCVs, au cœur du développement économique valaisan

La Banque privilégie aussi la voie de la collaboration. Par exemple, elle est l'un des actionnaires principaux du *Centre de Compétences Financières* (CCF SA) dont l'objectif est notamment de faciliter l'accès aux capitaux étrangers et de proposer du capital-risque. La BCVs coopère aussi avec *Business Valais* dont la mission réside dans la mise en œuvre de la stratégie définie par le canton du Valais pour favoriser le développement du tissu économique valaisan. Cet institut regroupe tous les acteurs de la promotion économique du canton du Valais.

La BCVs et *Business Valais* sont notamment associés pour mettre sur pied le *Prix Créateurs BCVs* dont la troisième édition se déroule durant le premier semestre 2011. Le *Prix Créateurs BCVs* récompense le projet le plus novateur, quel que soit le domaine d'activité. Le projet primé recevra 10 000 francs en cash, des prestations de coaching d'une valeur de 15 000 francs et un clip promotionnel (d'une valeur de 5000 francs). Pour pouvoir prétendre au prix, les projets doivent être portés par des individus ou des sociétés du Valais ou du Chablais vaudois et pouvoir être mis en œuvre dans l'année qui suit. Les entreprises existantes peuvent également concourir, pour autant qu'elles proposent une nouvelle idée de produit ou service. Avant tout, les projets doivent être innovants et créatifs.



que le financement soit assuré et que la transmission puisse s'opérer de manière satisfaisante pour toutes les parties.

De son côté, le propriétaire sera notamment sensible à voir son entreprise et ses clients perdurer. A titre personnel, il lui faudra également assurer sa pérennité financière pour ses années de retraite. Le repreneur, quant à lui, devra trouver les fonds nécessaires pour s'engager dans l'entreprise afin de poursuivre l'activité. A la BCVs, toutes les demandes sont analysées scrupuleusement et aucune branche ou secteur d'activité n'est exclu.

En outre, la BCVs a créé la Fondation BCVs *Déclic* afin de soutenir les jeunes entrepreneurs dans la phase de développement, reprise ou démarrage de leur activité. Plus spécifiquement, le fonds cautionne des entreprises (personne physique – raison individuelle, société simple ou personne morale) pour l'obtention de prêts pour lesquels le débiteur ne peut pas fournir des garanties suffisantes. Le fonds peut également intervenir dans des entreprises qui font l'objet de reprise par leurs cadres ou une partie des actionnaires.

**Forum Economique Rhodanien : le lieu de rencontre de 13 millions d'habitants**

Organisé tour à tour en France et en Suisse, le *Forum Economique Rhodanien* s'est tenu à Sion en octobre 2010. La Banque Cantonale du Valais a apporté son soutien à cette association célébrant en l'occurrence sa dixième édition sous le thème «La révolution de l'eau et des

cleantech : effets de mode ou accélérateur de croissance?». Cette manifestation a accueilli un parterre exceptionnel d'intervenants du domaine de l'industrie, de la recherche, de l'administration, de la formation et de la politique. Ces experts, provenant tous de l'axe rhodanien, ont traité, durant deux tables rondes, de «L'eau source de bien-être énergétique et nutritionnel : synergie ou concurrence?» et de «L'enjeu sociétal de l'eau et les promesses des nouvelles technologies». L'ensemble des présentations faites par les intervenants sont disponibles sur le site [www.forum-rhodanien.org](http://www.forum-rhodanien.org).

Le *Forum Economique Rhodanien* est né de la volonté de l'Etat du Valais et des différentes institutions économiques de France et de Suisse de favoriser les échanges d'idées et de réalisations entre tous les acteurs de l'économie rhodanienne. Le Forum tisse des liens économiques entre tous les acteurs des régions traversées par le Rhône : les trois régions françaises Rhône-Alpes, Provence-Alpes Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon ainsi que les trois cantons suisses Valais, Vaud et Genève.

**Un Espace Création pour les jeunes innovateurs**

La Banque Cantonale du Valais est partie prenante de l'*Espace Création* lancé par la ville de Sion dans les anciens locaux de *Valrhône*, propriétés de la municipalité.

Ce projet a donné naissance à un espace unique en son genre qui permet d'intégrer les différentes composantes nécessaires

à la transformation d'idées en innovation, soit un lieu, des compétences et une ambition. Entre le traditionnel «transfert de technologies» proposant des idées et les parcs scientifiques qui hébergeront des entreprises en phase de croissance, il n'y a pour l'instant que la motivation d'un entrepreneur. Grâce à *Espace Création*, il y a désormais, un lieu, l'accompagnement nécessaire et l'accès à un financement pour mettre cette idée au banc d'essai et le structurer. *Espace Création* représente ainsi la pièce manquante du puzzle en établissant un nouveau type d'interface entre les hautes écoles et l'industrie. C'est un lieu de partage des problèmes, de questionnement et de définition de solutions. Il devient une nouvelle force dans l'essor de Sion et de sa région en exploitant au mieux tant la créativité des différents instituts de recherche valaisans, que leurs compétences technologiques, ainsi que la qualité d'avant-garde de l'industrie valaisanne.

Concrètement, ces locaux sont mis à disposition des innovateurs qui souhaitent évaluer et concrétiser leurs idées avec l'accompagnement nécessaire et l'accès à un financement. Et cela dans le but de créer de la valeur économique et des emplois. *Espace Création* se veut un complément à l'initiative cantonale *The Ark* et aux autres entreprises du genre des villes de Sierre, Martigny et Monthey. *Espace Création* collabore avec la Haute Ecole valaisanne, des entreprises installées, la Banque Cantonale du Valais et des instituts de recherche valaisans.

Composition comparée des PIB Suisse et Suisse romande en 2009 (Données arrondies)



	Suisse	Suisse Romande
Agriculture	1%	1%
Industries extractives	0,1%	0,2%
Alimentation, textile, cuir, bois, papier, édition	4%	3%
Chimie, caoutchouc, verre, pierre, métallurgie	8%	6%
Fabrication de machines, équipements, instruments	8%	8%
Production et distribution d'électricité, d'eau	2%	3%
Construction	6%	5%
Commerce de gros et de détail, réparation	15%	15%
Hôtellerie et restauration	2%	2%
Transports, postes et télécommunications	7%	6%
Activités financières et assurances	11%	11%
Activités immobilières, services aux entreprises	10%	11%
Administration publique	20%	23%
Autres (y c. location d'immeubles par le propriétaire)	6%	6%

Note : périphérie, Suisse ; centre, Suisse romande

## PIB, la Suisse romande résiste mieux que la Suisse

La Banque Cantonale du Valais a apporté sa contribution, pour la troisième année consécutive, à l'étude et à la publication du PIB (produit intérieur brut) romand.

Le PIB est un indicateur économique essentiel pour évaluer la force et le dynamisme d'une économie. Sa publication ainsi que celle des prévisions pour 2010 et 2011 permet, tant aux responsables de l'économie privée qu'aux décideurs politiques des cantons romands, de mieux préparer leurs décisions et de mieux piloter leurs projets.

Pour garantir que cet indicateur soit calculé avec une méthode rigoureuse et transparente, les Banques cantonales de Fribourg, de Genève, du Jura ainsi que neuchâteloise, du Valais et vaudoise, ont mandaté l'*Institut CREA* de l'Université de Lausanne. Ce projet a été réalisé grâce à la collaboration du *Forum des 100* qui, comme les deux années précédentes, en accueille la présentation lors de ses assises annuelles. Ce partenariat inédit sert à

mettre à disposition de la collectivité romande ces données qui permettent à tous les acteurs de l'économie de mieux analyser leur environnement.

Depuis 2008, cet outil est disponible de façon agrégée pour les six cantons romands et les données calculées pour leurs principales branches d'activités. Depuis 2009, cet indicateur a été complété par une prévision de la valeur ajoutée de la Suisse romande pour les deux années suivantes.

Une nouveauté est apparue dans l'édition 2010, à savoir un état des lieux du «quaternaire» dans l'économie romande. Le quaternaire peut être défini comme regroupant les entreprises actives dans les moyennes et hautes technologies et les industries du savoir, c'est-à-dire les activités reposant largement sur les résultats de la recherche et développement.

### Les points essentiels de l'étude du PIB romand :

**En 2009, la Suisse romande c'est...**

- un PIB de 128,5 milliards de francs

- un PIB en recul de 0,6% par rapport à 2008
- un quart (24%) du PIB nominal suisse
- un recul de la croissance réelle à -0,9%
- une meilleure résistance économique que celle de la Suisse, dont le PIB réel a reculé de 1,4%
- une forte baisse des exportations de biens (-15%)

**En 2010, le PIB de la Suisse romande devrait...**

- rebondir avec une progression de 2,1%
- se comporter mieux que celui de la Suisse

**En 2011, le PIB de la Suisse romande devrait...**

- poursuivre sa croissance et augmenter de 2,2%
- conserver son plus grand dynamisme par rapport à l'ensemble de la Suisse.

Les résultats complets de cette étude et des deux précédentes sont disponibles sur le site internet de la BCVs, [www.bcv.ch/entreprises](http://www.bcv.ch/entreprises) (rubrique informations économiques) où ils peuvent être téléchargés.

## Protection de l'environnement et qualité au centre des préoccupations

### Certification ISO 9001 et 14001

Depuis 2009, la BCVs est certifiée ISO 9001 et 14001. La norme ISO 9001 définit les exigences pour les systèmes de la gestion de la qualité. Elle est fermement établie comme la norme appliquée mondialement pour donner l'assurance de qualité et augmenter la satisfaction des clients dans les rapports clients-fournisseurs. Le terme de gestion de la qualité recouvre ce que l'entreprise met en œuvre tant pour satisfaire aux exigences de qualité des clients qu'aux exigences réglementaires applicables; le tout doit s'inscrire dans un cadre d'amélioration de la satisfaction des clients et de progression continue de la performance de l'entreprise dans la réalisation de ses objectifs. ISO 14001 définit les exigences pour les systèmes de management environnemental. Une telle méthode constitue un outil de gestion permettant à l'entreprise d'identifier et de maîtriser l'impact environnemental de ses activités, produits ou services. Elle offre en outre la possibilité de mettre en œuvre une approche systématique pour définir des objectifs environnementaux, les atteindre et démontrer qu'ils l'ont été.

### Label Valais Excellence

Titulaire de la double certification ISO 9001 et 14001, la Banque Cantonale du Valais bénéficie également depuis 2009 du label Valais Excellence. Seule banque en Valais au bénéfice de ces reconnaissances de qualité, la BCVs partage totalement la vision ainsi que les valeurs de durabilité et de compétence défendues par le label Valais Excellence.

Ce label a été créé pour distinguer les acteurs et les entreprises valaisannes à la fois les plus performantes et les plus citoyennes, soucieuses de leur rôle social et environnemental et désireuses de tendre vers une amélioration continue de leurs produits et services.

La mission de la BCVs s'inscrit pleinement dans le cadre de référence du label Valais Excellence. En effet, la BCVs œuvre en faveur du Valais, de son économie et de sa population. Elle partage de surcroît les défis et préoccupations des Valaisannes et Valaisans en leur proposant des prestations bancaires adaptées. Par sa certification, la BCVs soutient la vision d'un Valais moderne et performant. Elle renforce sa proximité avec la centaine d'entrepreneurs certifiés Valais Excellence.



La communication officielle de l'obtention de ce label a eu lieu en février 2010. Pour Yvan Aymon, Directeur de l'Association *Marque Valais* et porteur du projet *Valais Excellence*, l'arrivée de la BCVs dans le club très exigeant des entreprises *Valais Excellence* est une reconnaissance forte pour l'attractivité du label, signe de reconnaissance pour les entreprises les plus citoyennes du canton.

Pour Jean-Daniel Papilloud, Président de la Direction générale de la Banque Cantonale du Valais, les certifications de haut niveau obtenues avec ISO 9001, 14001 et Valais Excellence récompensent l'engagement de la Banque dans l'amélioration de ses processus internes. La valeur ajoutée de cette démarche revient à toutes les parties prenantes de la Banque: clients, actionnaires et collaborateurs.

## « Ma passion en un mot? Enivrante. »



*Mon père s'entraînait régulièrement à la piscine du village voisin et nous emmenait avec mon frère. Par la suite, mes parents m'ont inscrit dans un club de renom et depuis ce jour, je vis une aventure exaltante.*

*Avec la natation j'ai appris que pour avoir ce qu'on voulait dans la vie, il fallait se battre. Lorsque l'on tombe au plus bas, quand les résultats ne sont pas à la hauteur de nos rêves, de nos ambitions, il faut s'accrocher et travailler encore plus dur.*

*Grâce à ce sport, j'ai la chance de rencontrer des gens incroyables qui n'hésitent pas à s'investir pour me permettre de concrétiser mes rêves.*

*La natation m'a appris à vivre différemment, à avoir un regard plus ouvert sur chaque situation. Elle ne me désigne pas en tant que personne, mais elle me construit chaque jour; sans ce sport, je ne serais pas le même.*

*Mon meilleur souvenir? Ma qualification suivie de mon premier record de Suisse au championnat du monde de Rome en 2009. Un moment inoubliable.*

*Pour l'avenir, je me vois continuer à nager encore plusieurs années, puis je serai sans aucun doute toujours au service de cette discipline, si possible auprès de notre relèvé helvétique, pour partager ma passion avec les jeunes espoirs.*

*Benjamin Le Maguet, 20 ans, Les Evouettes  
Natation*

*Etudiant à l'Université de Laval, Québec  
Lauréat du prix Jeunesse 2010 de la Fondation du 75<sup>e</sup> de  
la Banque Cantonale du Valais*

## Valeur partenariale

### La valeur ajoutée humaine, un atout capital

Quatre cent nonante-six collaboratrices et collaborateurs, dont 23 apprentis et 7 stagiaires, œuvrent au sein de la Banque Cantonale du Valais. Traduit en emplois à plein temps l'effectif se chiffre au 31 décembre 2010 à 429,9 postes, soit 2,5 de plus que l'année précédente. La BCVs fait figure d'employeur de référence en Valais.

Plus qu'une prestation, le client attend un contact personnalisé, un suivi, un conseil. Un lien de confiance doit s'établir entre lui et la personne en charge de ses affaires financières. Mais derrière cette vitrine que sont les conseillers, le personnel de l'accueil et des caisses, nombre d'autres collaboratrices et collaborateurs œuvrent en coulisses au bien-être du client et à la bonne marche des affaires de la Banque. Qu'il s'agisse de tâches de contrôle, d'analyse, de recherche, de logistique ou encore d'informatique, chacun apporte une pierre à l'édifice de la réussite de la BCVs. Concrètement, si le métier de conseil forme la colonne vertébrale de l'activité de la Banque, plus de 188 fonctions différentes s'avèrent

aussi indispensables pour assurer son bon fonctionnement.

#### L'atout de la stabilité

Dans une entreprise de services comme la Banque, où le produit commercialisé, en l'occurrence l'argent, relève de la sphère privée de chaque individu, la notion de confiance prend une dimension toute particulière. La confiance s'épanouit dans la durée et se nourrit de la stabilité. Dans un secteur bancaire marqué en permanence par des changements, la pérennité de la relation avec le client fait quasiment office de quête du Graal. La constance du personnel de la BCVs constitue à cet égard un atout de taille. Les collaboratrices et collaborateurs de

la BCVs font preuve, comparativement à bien d'autres d'entreprises, d'une grande longévité d'activité. En effet, la fidélité à l'égard de l'entreprise est forte à en juger la moyenne d'ancienneté élevée et le taux de rotation particulièrement faible. Ce dernier se chiffre seulement à 2,9%.

Il y a peu d'années, une analyse comparative effectuée avec un panel de onze autres Banques Cantonales suisses avait placé la BCVs en tête du classement s'agissant du taux de rotation le plus bas. Situation similaire pour la question de l'ancienneté pour laquelle la BCVs remportait la palme des moyennes les plus élevées.

Ce constat représente un indicateur du climat d'entreprise favorable régnant au sein de la Banque.

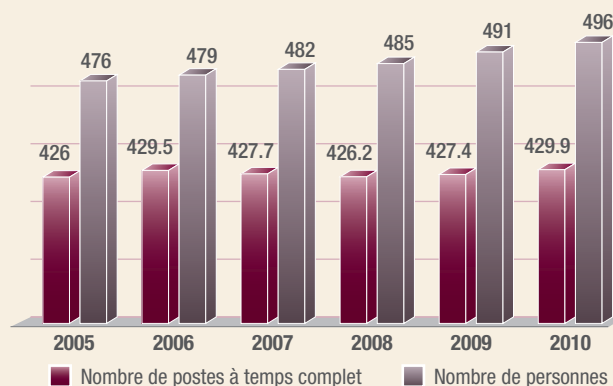
#### Les ressources humaines en bref

Si l'effectif en termes de postes se caractérise par la stabilité, on note toutefois, année après année, une légère tendance à la croissance du nombre de personnes. En cinq ans, cette progression se monte à 20 collaboratrices et collaborateurs pour atteindre, au terme de l'exercice 2010, 496 personnes. L'explication réside dans l'accroissement des postes à temps partiel.

Les femmes forment le 44,4 % de l'effectif total.

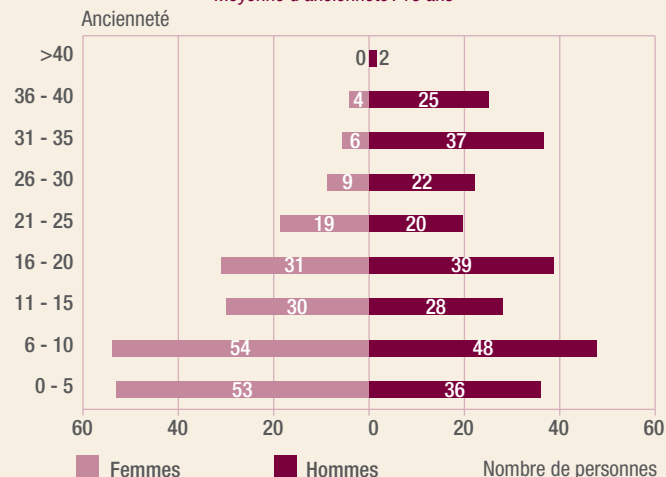
La moyenne d'âge du collaborateur s'élève à 42,6 ans et celle de son ancienneté à seize ans.

#### Evolution des effectifs (y.c. temporaires, apprentis et stagiaires)



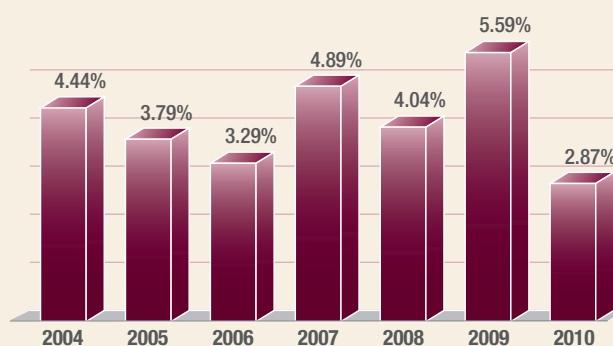
#### Pyramide d'ancienneté au 31.12.2010 (sans les apprentis)

Moyenne d'ancienneté: 16 ans



#### Taux de rotation des effectifs (nombre de départs/ effectif moyen de l'année)

En 2010, répartition des départs: 54 % cadres, 46 % collaborateurs



### La formation pour forger l'avenir

Pouvoir compter sur des collaboratrices et collaborateurs engagés et performants constitue l'un des facteurs clés de la réussite d'une entreprise.

Pour la Banque Cantonale du Valais, la formation de ses employés actuels et de ceux de demain, soit ses 23 apprentis et 7 stagiaires, figure au centre de ses priorités. Ainsi, la Banque peut garantir en permanence un niveau de compétences optimale et assurer la relève, notamment de ses spécialistes et de ses cadres.

### L'apprentissage de commerce bancaire

Chaque été, la Banque Cantonale du Valais accueille de nouveaux apprentis employés de commerce. Durant trois années, ces jeunes gens se forment à l'univers bancaire, selon un programme varié et complet. Sur la place de travail, tout est mis en œuvre pour que leur formation soit exhaustive et aborde chacun des principaux secteurs de l'activité bancaire. Le parcours de ces jeunes gens se déroule selon un programme de stages dans les succursales et les services du siège principal. La Banque leur assure un accompagnement adéquat. Une équipe de formateurs de stages encadre au quotidien l'apprenti dans ses efforts de progression.

Au niveau purement scolaire, ils ont la possibilité de réaliser leur apprentissage en voie dite E (Elargie, 1 jour 1/2 de cours par semaine), débouchant sur un Certificat Fédéral de Capacité (CFC) ou M (Maturité, 2 jours de cours par semaine) pour l'obtention d'une Maturité Professionnelle Commerciale.

Les apprentis reçoivent également une formation spécifiquement bancaire, à raison d'un cours d'introduction de cinq jours, puis de 30 jours répartis sur les trois ans de formation, au Center for Young Professionals in Banking (CYP, à Lausanne en français et à Berne en allemand). Ce programme spécialisé s'attache à leur donner la maîtrise des transactions bancaires et les prépare aux examens de fin d'apprentissage.

### Une porte d'entrée dans le monde bancaire

La Banque Cantonale du Valais dispose d'un programme de formation destiné spécifiquement aux jeunes diplômés d'écoles supérieures désirant débiter leur carrière professionnelle dans le secteur bancaire. Durant 18 mois, ils ont l'opportunité de faire leurs débuts professionnels, de découvrir le monde bancaire et de se confronter aux exigences de la branche. Durant ce cursus, les stagiaires sont encadrés par du personnel qualifié. En plus des cours sur le lieu de travail, ils suivent une solide forma-

tion théorique: 16 jours de cours au Center for Young Professionals in Banking (CYP) auxquels s'ajoutent 18 jours de préparation individuelle et une formation à distance, via un site internet. Au 31 décembre 2010, la BCVs comptait sept stagiaires, répartis dans ses cinq succursales régionales et auprès du siège principal.

### Formation continue

La démarche formatrice de la Banque se joue aussi dans le registre de la formation continue pour entretenir le niveau de compétences adéquat de ses collaboratrices et collaborateurs. En 2010, 762 jours cumulés ont été réservés pour de la formation continue, contre 564 en 2009, soit une augmentation de 35%.

Allant généralement d'une demi-journée à quelques jours, ces formations continues sont dispensées pratiquement à parts égales à l'interne de la Banque et à l'externe, auprès d'organismes reconnus en la matière. Le conseil à la clientèle, la mise à niveau des connaissances du cadre réglementaire, des produits ou encore informatiques ont constitué les principaux thèmes abordés lors de ces cours internes en 2010. Les aptitudes développées sont aussi bien purement pratiques et opérationnelles, que sociales et cognitives.

Un accent particulier a été porté sur la formation de conseiller cœur business. Cette nouvelle fonction concerne des collaboratrices et collaborateurs des zones d'accueil des succursales de la Banque. Une formation spécifique leur a été dispensée concernant le pilotage et l'animation de ces espaces d'accueil. Il s'agit d'assurer une présence plus active auprès des clients afin d'améliorer la qualité des services produits. Dans le cadre de la prévention de la santé en entreprise, vingt-cinq personnes, œuvrant essentiellement à l'accueil et à la caisse, ont suivi un cours sur l'utilisation de défibrillateurs cardiaques. Ces appareils, disponibles en permanence dans les zones de caisses des succursales de Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Viège et Brigue, peuvent permettre de sauver des vies de personnes victimes d'un arrêt cardiaque soudain.

S'agissant des formations supérieures, sept collaboratrices et collaborateurs ont terminé avec succès leur cursus. Trois d'entre elles ont obtenu leur diplôme en économie bancaire ES (école supérieure) et les quatre autres leur certificat Banking & Finance Essentials au CYP (Center for Young Professionals in Banking).

Dix-sept personnes suivent actuellement des formations de longue durée; onze d'entre elles sont inscrites à l'école supérieure banque et finance (ESBF), quatre réa-

lisent un bachelor en économie d'entreprise HES (Haute Ecole Supérieure), une autre un master en management bancaire et la dernière personne, un diplôme CFA (Chartered Financial Analysts) d'analyse financière.

### Caisse de pension

La Banque Cantonale du Valais fournit à ses collaboratrices et à ses collaborateurs les prestations d'une caisse de pension autonome. Elle assure elle-même la gestion de la caisse et de sa fortune, sans contrat de réassurance pour la couverture des risques de vieillesse, décès et invalidité. Son plan de prévoyance se base sur le système de la primauté des prestations. Dans ce modèle, les prestations d'assurance sont déterminées à l'avance dans un règlement de prévoyance et ne dépendent pas directement du montant accumulé des cotisations. S'agissant de son taux de couverture, il se situe au 31 décembre 2010 à 103,47%. A la même date, le nombre d'assurés actifs s'élève à 455 personnes dont 198 femmes. Le nombre de bénéficiaires de rentes se chiffre à 140 dont 96 rentes vieillesse, le tout pour un montant annuel d'environ 7 millions de francs.

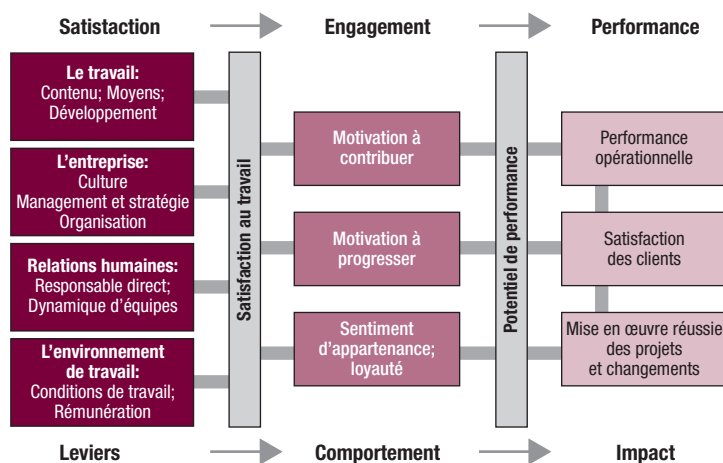
### Enquête de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs

En juin 2010, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Banque Cantonale du Valais ont été invités à participer à une enquête de satisfaction. Chacun a pu faire connaître, de manière anonyme, sa perception de son travail, de son environnement et de son entreprise.

La synthèse des résultats a permis d'engager une réflexion interne sur les améliorations à apporter pour mieux répondre aux attentes professionnelles des collaboratrices et des collaborateurs, tout en veillant à l'adéquation de ces dernières avec les orientations stratégiques de la BCVs. Dans les grandes lignes, les éléments jugés les plus satisfaisants par les collaboratrices et collaborateurs concernent le climat de travail, l'activité en elle-même et les liens entre collaborateurs et avec leurs responsables directs. A l'inverse, les procédures fixant les différents processus internes de travail recueillent une notation moins favorable, tant dans leur éventualité de rendre l'activité parfois plus fastidieuse que dans leur quantité. Il est vrai que la BCVs évolue dans un secteur caractérisé par une réglementation en constant durcissement.

La réalisation de cette enquête s'est faite en collaboration avec la société Mbee.M qui a développé un outil de mesure validé en collaboration avec l'EPFL. Les questions ont été adaptées aux particularités de la





BCVs. L'enquête mise en place par cette société a la particularité de mesurer à la fois la satisfaction des collaboratrices et collaborateurs, mais également leur engagement et de faire la corrélation entre ces deux éléments. Les employés satisfaits de leur entreprise et engagés pour elle amélioreront encore la qualité de leurs prestations à leur place de travail.

Ainsi, les mesures prises à la suite de cette enquête visent à renforcer la motivation interne avec comme corollaire un accroissement encore de la performance opérationnelle de la Banque.

### VS-link, les racines donnent des ailes

Le réseau VS-link est né du constat d'un exode des Valaisans hautement qualifiés. Une étude de l'Observatoire valaisan de l'emploi met en effet en évidence que deux Valaisans sur trois hautement qualifiés ne reviennent pas ou quittent le Valais au terme de leurs études. Le marché de l'emploi dans ce canton, bien que diversifié, demeure souvent méconnu. Il s'agit donc de créer un réseau entre ces étudiants ou diplômés et les entreprises du canton, au travers d'une bourse d'emplois sur internet, d'un guide

(informatique et papier) des emplois hautement qualifiés et de rencontres entre les concernés.

La Banque Cantonale du Valais soutient ce projet lancé par le DEET (Département de l'Economie, de l'Energie et du Territoire du Valais). Inscrite sur la plate-forme internet du réseau [www.vslink.ch](http://www.vslink.ch) depuis 2008, la Banque figure également dans le guide des emplois hautement qualifiés. Dans le cadre de ce partenariat, un bref film a été réalisé, présentant la journée d'un jeune gestionnaire de fortune à la Banque Cantonale du Valais. Cette présentation illustre un poste au sein de la Banque, destiné à des personnes hautement qualifiées. Elle aborde notamment les possibilités de formation continue et le soutien de la BCVs dans ce domaine.

Pour la première fois, en avril 2010, VS-link a organisé à la HES-SO (Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale) de Sierre une journée de rencontre entre ses différents interlocuteurs afin d'accentuer encore l'aspect de réseautage de la plate-forme. Représentée par Eliane Gaspoz, membre de direction et responsable des ressources humaines, la Banque Cantonale du Valais a participé activement à cette manifestation, notamment au travers d'un stand de présentation.

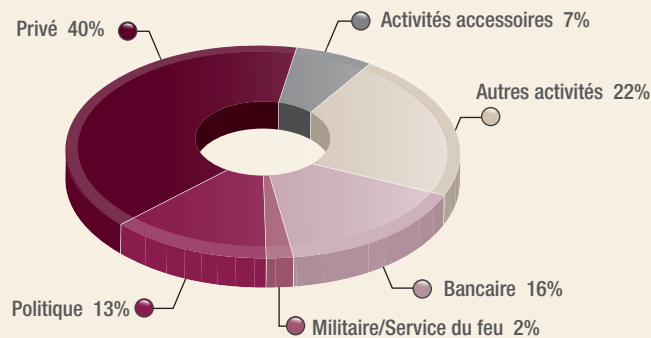
### Participation citoyenne des employés BCVs

Les collaboratrices et collaborateurs de la Banque Cantonale du Valais mettent à profit leurs compétences en faveur de la vie sociale valaisanne.

La BCVs, en tant qu'employeur, soutient l'engagement de ses employés dans la société civile.

Au 31 décembre 2010, 229 mandats sont recensés concernant 59 collaboratrices et collaborateurs, soit le 11,9% de l'effectif total. Quarante pour-cent de ces mandats concernent des charges privées couvrant aussi bien le domaine culturel, sportif qu'associatif, au sens large du terme. Le solde, soit 137 engagements, se répartit entre les mandats bancaires (37), les fonctions politiques (30), des mandats divers tels que des contributions d'enseignement (65) ou encore des activités militaires et de service du feu (5).

Participation citoyenne des employés BCVs  
Mandats des collaborateurs BCVs du 31.12.2010



### Fin de cursus réussie

En 2010, six apprentis de la Banque Cantonale du Valais ont obtenu leur Certificat Fédéral de Capacité (CFC) d'employé de commerce « Banque ». Labellisée « entreprise formatrice » par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), la BCVs se positionne comme un acteur de référence dans le domaine de la formation des jeunes. La dimension pédagogique de la BCVs s'intègre pleinement dans sa mission économique. Contribuer à l'essor harmonieux de l'économie valaisanne se traduit aussi pour la Banque par un engagement en amont, consistant à promouvoir les conditions nécessaires pour fournir au marché du travail des professionnels avérés.

De gauche à droite : Sandra Jaggi, Kippel (avec maturité professionnelle commerciale), Jrene Steiner, Niedergampel (avec maturité professionnelle commerciale), Michel Bornatici, Pont-de-la-Morge, Johanna Rithner, Monthey, Kujtim Bajrami, Martigny et Coralie Kuonen, Aproz

## La BCVs appréciée du public

*Le succès, c'est aussi une question d'image. C'est d'autant plus vrai dans le secteur des services financiers, soumis à une concurrence effrénée. Grâce à un modèle d'affaires porteur de valeurs essentielles aux yeux de la clientèle et communiquées adéquatement, la Banque Cantonale du Valais recueille les faveurs du public.*

Pour réussir sur un marché saturé, il faut se distinguer à travers un positionnement clair, original et sans ambiguïtés. Ce constat influence la politique d'entreprise de la BCVs depuis fort longtemps. Son identité se vit et se forge au quotidien par ses collaboratrices et ses collaborateurs. Les valeurs de compétence, de proximité et de pérennité qui la composent jouent un rôle prépondérant dans le succès du modèle d'affaires de la BCVs.

La communication de cette personnalité aux actionnaires, aux clients et au grand public doit s'inscrire dans la cohérence entre l'être et le paraître afin de garantir confiance et crédibilité.

Ainsi, la problématique de l'image figure au chapitre des priorités stratégiques de la Banque.

Il y a quinze ans, la BCVs a mis sur pied un processus lié à son identité institutionnelle, recouvrant les champs de l'apparence, du comportement professionnel des collaboratrices et des collaborateurs et de la communication. Pour ce faire, la BCVs s'est attachée les services de l'institut *MIS Trend* à Lausanne.

Depuis lors, cinq études barométriques d'importance ont permis de connaître la perception de l'image de la BCVs auprès du public, de prendre les mesures en termes de communication et au niveau

des processus internes, d'apporter les corrections, de suivre les évolutions et d'apprécier les efforts.

### Deux nouveaux visuels en 2010

Dans ce cadre, un processus professionnel a également été mis sur pied pour réaliser les différentes campagnes de communication successives qui ont toutes permis de renforcer les valeurs du territoire de marque de la Banque Cantonale du Valais. En 2009, la Banque s'est dotée d'une nouvelle campagne publicitaire. Elle a tout d'abord dévoilé un visuel consacré au nouveau produit phare destiné au grand public, le compte *Privé online BCVs*. Un



**Compte Privé Online BCVs:**  
La liberté où que vous soyez  
et sans frais.



**Banque Cantonale  
du Valais**

[www.bcvs.ch](http://www.bcvs.ch)

La confiance rapproche



**Planification Financière BCVs:**  
Optimiser son patrimoine  
en toute sécurité.



**Banque Cantonale  
du Valais**

[www.bcvs.ch](http://www.bcvs.ch)

La confiance rapproche



deuxième thème a suivi quelques mois plus tard, illustrant la planification financière, un domaine de compétences de la Banque.

En 2010, deux nouvelles images sont venues compléter l'éventail des sujets de la campagne de communication. Ainsi, le savoir-faire de la BCVs en matière de gestion de fortune ainsi que la qualité de ses prestations hypothécaires s'affichent en grand. Réalisées respectivement à l'aéroport de Sion et à Fully, ces images s'inscrivent dans la ligne de l'actuel concept publicitaire de la Banque.

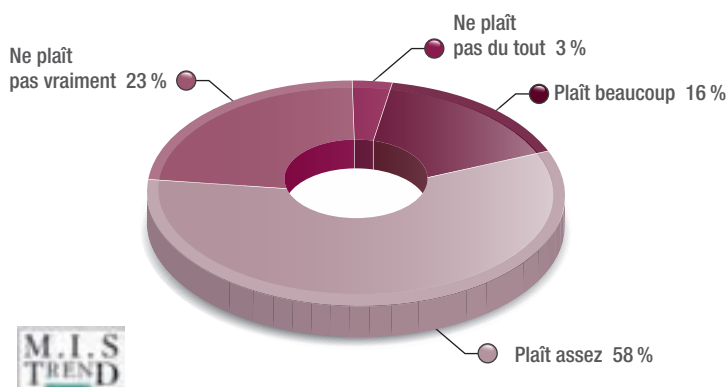
La vache d'Hérens, figure centrale de la précédente déclinaison publicitaire de la Banque, a vu son rôle évoluer. Seul acteur des précédents visuels, l'animal emblématique du Valais partage désormais l'affiche avec des êtres humains dans des scènes de la vie quotidienne. La vache d'Hérens continue de symboliser la BCVs, qui accompagne le client et le motive dans ses projets, ses déplacements, son travail, ses loisirs. Elle est là, fidèle, rassurante et sympathique.

### Perception très favorable de la campagne publicitaire de la BCVs

Le lancement en 2010 des deux nouveaux visuels a fourni l'occasion à la BCVs de mener un post-test. L'institut *MIS Trend* a sélectionné un échantillonage représentatif de Valaisannes et de Valaisans. Ainsi 240 personnes ont pu s'exprimer sur la campagne de communication de la BCVs. Les publicités de la Banque recueillent un taux important d'avis favorables, confortant ainsi la BCVs dans ses choix.

#### Appréciation globale de la campagne image de la BCVs

(Base : 242 Valaisans interrogés, âgés de 18 à 50 ans)



#### Gestion de fortune BCVs:

Garantir une relation durable  
pour développer votre patrimoine.



Banque Cantonale  
du Valais  
www.bcvs.ch

La confiance rapproche



#### Prêt hypothécaire BCVs:

Les meilleurs plans pour bâtir  
votre avenir.



Banque Cantonale  
du Valais  
www.bcvs.ch

La confiance rapproche



# « La camaraderie au sein de l'équipe signifie beaucoup pour moi.

*Au départ, je souhaitais intégrer l'école de hockey uniquement pour apprendre à faire du patin à glace, mais cela m'a tellement plu que j'ai continué.*

*J'apprécie de pouvoir jouer en équipe. Avec mes coéquipiers, je peux également parler de sujets privés. La rapidité et la coordination entre les jambes et les bras représentent aussi des aspects intéressants de ce sport.*

*J'investis beaucoup de temps pour le hockey. Je suis étudiant à la HSK (Handelsmittelschule für Sportler und Künstler – école de commerce pour sportifs et artistes) de Brigue, ce qui me permet d'allier de manière optimale sport et études.*

*Lorsque j'étais encore petit garçon, la première fois que j'ai eu la possibilité d'aller jouer à Lausanne, j'avais 40 de fièvre. Mes parents ont tout essayé pour me convaincre de rester à la maison, sans succès. Le charme d'un « grand stade » était trop fort.*

*Je vis beaucoup de moments forts grâce au hockey, mais le plus beau triomphe reste la victoire en championnat suisse en 2009/2010 avec les juniors de l'élite B de l'EHC Viège.*

*Mon but est de jouer un jour en ligue nationale A et dans l'équipe nationale suisse. Pour résumer ma passion je dirais « corps et âme ».*

*Sascha Zeiter, 17 ans, Lalden*

*Hockey*

*Etudiant à la HSK (Handelsmittelschule für Sportler und Künstler) de Brigue*

*Membre du EHC Visp, club lauréat du prix Jeunesse 2004 de la Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais*

## S'investir pour le Valais et sa population

*Active en faveur de l'économie de son canton, la Banque Cantonale du Valais apporte aussi une quote-part tangible à la vie associative valaisanne. Encourager des projets, soutenir des initiatives ou encore participer à la réalisation d'actions permet à la Banque de contribuer à façonner le cadre de vie dans lequel elle exerce son activité.*

Pour la BCVs, il s'agit de s'investir en faveur de la société grâce à laquelle elle prospère. A côté de l'économie, la vie sociale, culturelle et sportive apporte une dimension valorisante au développement du canton du Valais. Dans ces domaines, les actions remarquables et les talents ne manquent pas. Souvent, les ressources financières font défaut ou l'infrastructure pêche par manque de moyens. La Banque Cantonale du Valais s'engage par conséquent pour contribuer à fournir les conditions cadres nécessaires à la concrétisation de différents projets émanant de la société civile valaisanne.

Cette démarche se matérialise sous différentes formes : de la plus visible, à travers des actions de sponsoring des manifestations importantes, à la moins perceptible, par l'intermédiaire de dons ou de cotisations ; mais aussi sous la forme d'autres soutiens financiers à l'égard des nombreux clubs et sociétés animant la vie associative locale, dans toutes les régions du Valais. Pas uniquement financiers, les soutiens de la BCVs se manifestent aussi à travers ses prestations bancaires ; elle propose par exemple un compte spécialement destiné aux clubs et associations, avec des conditions avantageuses. De plus, les titulaires de ce type de comptes peuvent accéder à la plate-forme internet *VSMANIF* qui met à disposition des explications et des exemples pour tous les éléments de l'organisation d'une manifestation.

### Sponsoring

A travers sa politique de sponsoring, la Banque Cantonale du Valais témoigne de son implication en faveur de la vie associative de son canton, privilégiant des actions d'intérêt public et sans but lucratif. Cette approche s'inscrit aussi dans une perspective de communication avec des retombées positives en termes d'image, lui permettant de donner de la vitalité aux valeurs constitutives de sa marque. Tour d'horizon non exhaustif de ses partenariats 2010.

### Action 72 heures

Initiée par le Conseil suisse des activités de jeunesse, véritable plaque tournante en matière de politique de la jeunesse en Suisse

depuis plus de 75 ans, le projet *72 heures* se distingue par son envergure nationale. En effet, pendant 72 heures, des jeunes ont mis en œuvre simultanément et sur tout le territoire suisse des projets sociaux. Tout était permis, à condition que le projet soit d'utilité publique et respecte les principes du développement durable. Avec des moyens financiers et un temps limités, les participants ont dû redoubler d'inventivité. Particulièrement sensible aux actions de la jeunesse, la Banque Cantonale du Valais a participé à cette magnifique aventure en tant que sponsor de l'*Action 72 heures* en Valais. Elle a voulu ainsi mettre en lumière le dynamisme de la jeunesse de son canton et saluer les qualités de partage, d'engagement et de persévérance dont elle a dû faire preuve pour mener à terme les différents projets initiés.

Le jeudi 9 septembre 2010, 37 groupes représentant plus de 1300 jeunes valaisans se sont mobilisés pour se lancer dans cette action de 72 heures. La palette des résultats est aussi large qu'imaginative, allant de la préparation d'une exposition sur le scoutisme au réaménagement d'une place de jeux en passant par la réalisation d'une fresque géante.

Grâce au soutien du Département de l'éducation, de la culture et du sport du canton, les écoliers participants ont bénéficié d'un jour de congé supplémentaire, le vendredi 10 septembre 2010, pour concrétiser avec succès leurs idées.

Ce programme visait plusieurs objectifs, notamment la mise en avant de l'énergie positive de la jeunesse et du travail bénévole des participants, le développement de nouvelles compétences chez ces derniers ou encore un apport actif à l'intégration d'enfants et de jeunes socialement désavantagés et de jeunes handicapés. Souvent mis en place par des associations de la jeunesse, les projets ont permis aux participants de découvrir ces organisations. La solidarité a constitué le maître mot de cette action nationale.

### BCVs Mount Asics Team

Le Valais offre un cadre privilégié pour la pratique de la course de montagne. Le canton compte d'ailleurs de nombreux athlètes excellent dans la discipline. Parmi eux Tarcis Ançay, abonné aux podiums. Vainqueur de la course *Sierre-Zinal* en 2006, deuxième en 2009, sacré trois années de suite Champion suisse de Marathon au



Le BCVs Mount Asics Team au barrage de Zeuzier (VS), l'un des lieux d'entraînement privilégiés des athlètes

*Marathon de Zürich*, il possède une riche expérience en la matière et en fait profiter les jeunes espoirs sous la bannière du *BCVs Mount Asics Team*.

Ainsi, avec son ami Patrick Crettenand, passionné tout comme lui de courses de montagne et de sport en général, il a mis sur pied en 2008 un groupe réunissant de jeunes athlètes valaisans. Les objectifs consistent à découvrir et révéler de futurs champions, à leur faire bénéficier des conseils des plus anciens, à les motiver et à les encourager à dépasser leurs limites. Le partenariat entre la BCVs et ces jeunes sportifs, rassemblés sous les couleurs *BCVs Mount Asics Team*, permet de partager des valeurs communes comme l'esprit d'équipe, la compétitivité, l'engagement, le dynamisme, la persévérance et la formation.

En 2010, l'équipe, forte de plus d'une vingtaine de sportifs, a fait plus de 130 apparitions en compétition, accédant près d'une fois sur deux au podium. Chaque athlète a réalisé en moyenne six courses durant l'année, sans compter les nombreux entraînements. La raison d'être du *BCVs Mount Asics Team* réside aussi dans la volonté d'offrir à ses membres un encadrement spécifique, en termes de préparation, de planification d'entraînements et de compétitions. Si certains, comme Tarcis Ançay, se concentrent sur la course à pied, la plupart exercent un autre sport, le ski-alpinisme en saison par exemple. La course de montagne fait partie intégrante de leur entraînement « hors-saison ». Grâce au *BCVs Mount Asics Team*, les athlètes participent à des tests d'appareils destinés aux sportifs (*spirotiger* – entraînement respiratoire, *Myotest RUN* – « coach électronique » pour les coureurs à pied). Ils bénéficient des soins de Patrick Crettenand, cofondateur du team et physiothérapeute, et de tests physiques encadrés par la *SUVA*.

Les excellents résultats du groupe témoignent du haut niveau de ses membres. Pour la saison 2010, les moments phares furent avant tout le *Cross du Mont Blanc* à Chamonix, où le *BCVs Mount Asics Team* a obtenu treize médailles, le *Tour des Alpagnes* (dix athlètes classés dans les vingt premiers de leurs catégories, dont cinq podiums) et la mythique course *Sierre-Zinal*.

### Finale cantonale des combats de reines

La Banque Cantonale du Valais fait partie du groupe restreint des partenaires principaux de cet événement primordial pour le canton. L'association de la Finale cantonale des combats de reines avec l'image de la Banque Cantonale du Valais prend tout son sens avec les valeurs véhiculées

### Alpirama Groupe Expés, l'aventure se termine

Guide de montagne, Michel Siegenthaler a choisi de partager sa passion et son expérience des sommets avec des jeunes gens. Grâce à son école d'alpinisme *Alpirama*, il a pu initier de nombreux jeunes à l'escalade, à la randonnée et à la haute montagne. Pour aller plus loin dans la transmission de sa passion, il imagine un défi : un groupe de jeunes filles et garçons entre 15 et 20 ans, est constitué pour entreprendre une expédition en étapes sur cinq ans, avec comme objectif d'atteindre chaque année un sommet comptant 1000 mètres d'altitude supplémentaires.

Le défi commence en 2006 par un sommet de 4000 mètres et prend fin en 2010 en apothéose par l'escalade d'un 8000 mètres.

Au-delà de l'aventure sportive, les participants ont vécu une belle histoire humaine. Ils ont dû s'adapter à la vie de groupe ou encore apprendre à gérer le matériel et la nourriture des expéditions. Ils ont également découvert de nouveaux peuples et de nouvelles cultures. En effet, les périodes d'acclimatation des différentes expéditions ont permis aux jeunes sportifs de se familiariser avec la région, tout en se rapprochant de la montagne à gravir. En cinq ans, ils se sont mesurés aux Alpes (2006, année des 4000 mètres), à l'Elbrouz, dans le Caucase russe (2007, année des 5000), aux Andes en Amérique latine (2008, année des 6000), au Muztagh Ata en Chine (2009, année des 7000) et enfin au Cho Oyu dans l'Himalaya (2010, année des 8000). Si l'ascension n'a pas toujours pu aboutir, en raison notamment des conditions météorologiques défavorables, les participants garderont sans nul doute un souvenir impérissable de cette aventure.

Sponsor du projet depuis son lancement, la Banque Cantonale du Valais félicite sincèrement Michel Siegenthaler, pour son engagement, sa motivation et son dynamisme ainsi que les jeunes qui ont pris part à ces expéditions exceptionnelles.

Pour mener à bien un tel projet, la détermination, la volonté de conquête, l'esprit de groupe ou encore la solidarité sont autant de qualités dont ils ont su faire preuve avec exemplarité.



Expédition au Breithorn (Valais, 4164 mètres), 2006



Expédition au Castor (Valais, 4223 mètres), 2006

par la manifestation, en adéquation avec le territoire de marque de la BCVs: l'esprit valaisan illustré par une vache conquérante et compétitive.

Les vaches de la race d'Hérens et leurs combats font partie intégrante des traditions du Valais. Ces animaux robustes, à la robe brune ou noire, ont un tempérament vif et combatif. Ces vaches s'affrontent de manière naturelle, afin d'établir une hiérarchie entre elles et de déterminer la «reine» du groupe.

Des combats régionaux sont organisés plusieurs fois dans l'année, principalement au printemps et en automne. La finale se déroule chaque année au printemps à Aproz, pour déterminer la «reine des reines». Près de 15 000 personnes assistent aux combats de quelque 160 bêtes, sans compter les nombreux spectateurs qui suivent la manifestation sur la *Télévision Suisse Romande (TSR)*.

### **FC Sion**

Déchaînant les passions, le club de football de la capitale valaisanne ne laisse personne indifférent. Les joueurs et leur staff démontrent régulièrement que malgré les difficultés, l'esprit d'équipe, la rage de vaincre et le soutien populaire peuvent permettre de réaliser des exploits. La Banque Cantonale du Valais apporte sa contribution et son soutien à l'équipe phare du canton, véritable porte-drapeau des treize étoiles valaisannes.

### **Fondation Gianadda, Martigny**

Inaugurée en 1978, la *Fondation Gianadda* accueille plusieurs fois par année depuis des chefs-d'œuvre en provenance du monde entier. Chavaz, Picasso, Chagall, Hans Erni, Balthus, Rodin, Nicolas de Staël constituent les noms des artistes de très grande renommée accueillis par la Fondation en ses murs ces dernières années.

Organisées par artiste, par période, par courant ou par thème, les expositions attirent un public nombreux, venu souvent de loin pour admirer des pièces uniques. Certaines appartiennent à des privés, d'autres à des collections de musées américains, français ou encore russes. La Fondation propose ainsi des occasions rares, parfois exclusives, d'admirer certaines œuvres prestigieuses. Grâce au travail acharné et à la passion de son fondateur, Léonard Gianadda, la *Fondation Gianadda* contribue à promouvoir l'image du canton du Valais, bien au-delà des frontières suisses. Par son soutien, la Banque Cantonale du Valais veut marquer sa gratitude à la Fondation et à son créateur, Léonard

Gianadda, d'avoir fait de Martigny et du Valais un haut lieu de l'art à l'échelle internationale.

### **Powermesse, Viège**

Chaque année depuis treize ans, la *Powermesse* attire la foule à la *Liternahalle* de Viège. Rendez-vous incontournable de la jeunesse haut-valaisanne, la manifestation se déroule sur trois soirées. Au programme des festivités: musique, concours et animations. La 13<sup>e</sup> édition de la *Powermesse* s'est déroulée du 6 au 8 mai 2010, sur le thème «20 Jahre Party», soit la fête des 20 ans. *Radio Rottu*, coorganisateur de longue date de l'événement, fêtait en effet son vingtième anniversaire en 2010. Côté musique, la *Powermesse* programme des «Cover band», à savoir des groupes spécialisés dans la reprise de chansons connues. Pour la 13<sup>e</sup> édition, ce sont ainsi les «Cover band» de Zucchero, de Pink et des Blues Brothers, entre autres, qui ont animé la fête.

La Banque Cantonale du Valais est depuis de nombreuses années l'un des deux sponsors principaux de cette rencontre.

### **Romaine Zenhäusern, Viège**

A 17 ans, Romaine Zenhäusern vit ses premières saisons en tant que professionnelle du tennis du WTA (Women's Tennis Association). Pour atteindre ce but, la jeune Haut-Valaisanne a multiplié les efforts. Double championne suisse et membre du *Swiss Olympics Talents*, Romaine Zenhäusern participe à des tournois internationaux depuis 2005. Ces derniers l'ont ainsi amenée notamment en Angleterre, au Danemark, en Suède, en Croatie, en Belgique, en Italie, en France, en Egypte ou encore au Qatar.

Depuis 2006, la jeune fille s'entraîne à l'Académie de Tennis d'Eric Van Harpen en Allemagne. Ayant désormais terminé sa scolarité obligatoire, Romaine Zenhäusern peut se consacrer entièrement au tennis. Elle suit toutefois des cours par correspondance afin de s'assurer un avenir professionnel en dehors du sport.

Pour atteindre son objectif à moyen terme, le Top 100 sur le tour professionnel (WTA), la joueuse de tennis travaille avec assiduité sa technique et sa forme physique. Grâce à son accès au niveau professionnel, elle peut désormais espérer, en récompense de ses efforts, marquer des points dans le circuit professionnel, mais également gagner des prix financiers lors des tournois.

Récompensée par le prix jeunesse 2006 de la Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais, Romaine Zenhäusern bénéficie d'un soutien supplémentaire

de la Banque pour l'aider et l'encourager dans sa carrière sportive. Cette athlète représente non seulement le Valais, mais incarne aussi la jeunesse, le dynamisme, la compétitivité et la compétence, des valeurs chères à la BCVs.

### **Collection d'art de la BCVs**

Au fil des ans, la Banque Cantonale du Valais a acquis et réuni un nombre important d'œuvres d'art. Ces dernières sont représentatives de la création picturale et monumentale valaisanne, de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours. Afin d'en faire profiter un large public, la BCVs a créé un site internet consacré à cette collection. Disponible depuis janvier 2010, cette exposition virtuelle permet aux visiteurs de découvrir de magnifiques œuvres, témoins de la richesse et de la diversité de la création artistique valaisanne.

La galerie en ligne de la collection d'œuvres d'art de la BCVs est accessible à l'adresse <http://art.bcv.ch> ou sur le site internet de la Banque dans le menu *Profil/Sponsoring et mécénat/Galerie d'art*. Les 32 premières œuvres exposées sont extraites de l'ouvrage «Quand une Banque devient Musée», réalisé en 1992 à l'occasion des 75 ans de l'établissement. La collection des œuvres d'art de la BCVs figure parmi les plus complètes et les plus représentatives de l'art pictural valaisan. La collection d'art de la Banque Cantonale du Valais a pris vie en 1942, à l'initiative d'Oscar de Chastonay, alors directeur de la BCVs, ami et défenseur des peintres. A travers sa politique d'achat d'œuvres d'art, la BCVs vise non seulement à décorer les espaces de travail, mais surtout à constituer un patrimoine tout en apportant une aide aux jeunes artistes.

Perpétuée par les successeurs d'Oscar de Chastonay, la collection compte désormais plus de 500 œuvres: peintures, aquarelles, dessins, mais également sculptures, compositions murales, céramiques et bronzes notamment.

### **Artistes ou paysages valaisans de qualité**

La Banque Cantonale du Valais privilégie l'acquisition d'œuvres réalisées par des artistes valaisans – d'origine ou d'adoption. Des exceptions sont toutefois envisageables dans la mesure où une œuvre «étrangère» au canton représenterait l'un de ses paysages. La BCVs peut ainsi se targuer de posséder une collection à son image: valaisanne. Une attention particulière est portée aux qualités intrinsèques de l'œuvre. L'ensemble doit en effet demeurer d'un haut niveau.



Réparties dans les différentes succursales de la BCVs, les peintures portent des signatures fameuses. A titre d'exemples, on peut citer Ernest Biéler (*Jeunes Savié-sannes, 1896*), Charles-Clos Olsommer (*La chapelle de Veyras, vers 1920, Femme endormie, vers 1915, Femme au foulard rouge, vers 1930*) ou encore Albert Chavaz (*Julia, 1943, Le panier de raisins, 1951, Femme au foulard bleu, 1965*).

Le patrimoine artistique de la Banque Cantonale du Valais ne se limite pas à l'art pictural. Des œuvres dites « monumentales » constituent le second volet de sa collection, regroupant sculptures, peintures, mosaïques et céramiques. Souvent nettement plus visibles car de taille imposante, elles ont généralement été commandées pour un espace déterminé et ornent façades et halls des succursales de la BCVs.

### La Fondation du 75<sup>e</sup> récompense

La Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais a été créée le 23 septembre 1991, à l'occasion des 75 ans de la BCVs. En vue de parfaire sa mission auprès de la population valaisanne, la Banque Cantonale du Valais souhaite soutenir activement les initiatives privées ou collectives d'intérêt général.

Le but de cette fondation, dotée d'un capital de 500 000 francs, est de récompenser des entreprises ou des actions remarquables dans les domaines humanitaire, social et culturel, en vouant une attention particulière à la jeunesse.

En décembre 2010, la Fondation du 75<sup>e</sup> de la BCVs a remis les prix de l'année dont le montant total s'élève à 15 000 francs.

Le prix humanitaire et social d'une valeur de 10 000 francs a été partagé entre deux associations, l'une active dans le Haut-Valais, l'autre dans le Valais central.

- **Insieme Oberwallis, Glis – 5000 francs**

Depuis plus de quarante ans, l'association s'engage en faveur des personnes handicapées mentales de la partie germanophone du canton, pour la défense de leurs droits, leur intégration et leur accompagnement. Dans cette optique, elle a notamment mis en place des structures éducatives spécialisées, des ateliers de travail, de formation, des infrastructures de logements et un programme d'activités de loisirs.

- **Association « Restos du Cœur », Sion – 5000 francs**

L'association souhaite répondre aux besoins des plus démunis et lutter contre

### Quand une Banque devient Musée

A l'occasion de ses 75 ans en 1992, la BCVs a édité un ouvrage pour présenter les œuvres emblématiques de sa collection d'art. Afin d'en faciliter l'accès à un large public, elle a créé en 2010 une exposition virtuelle sur son site internet. Voici, en guise d'illustration, quelques œuvres accessibles sur la galerie en ligne à l'adresse <http://art.bcvs.ch>



Ernest Biéler « Jeunes filles en fleurs »



Kaspar Käsli « Glacier du Rhône »



Erich Hermès « L'Eglise de Champéry »



Albert Chavaz « Julia »

l'exclusion sociale. Elle propose une fois par semaine un repas communautaire, distribue des paniers de provisions, propose un hébergement d'urgence mais également un lieu d'écoute et d'orientation, ainsi qu'un programme varié d'occupations.

La Fondation du 75<sup>e</sup> de la Banque Cantonale du Valais, par l'intermédiaire de son prix Jeunesse, d'une valeur de 5000 francs, a souhaité récompenser et encourager un jeune sportif valaisan dont le palmarès et la motivation laissent entrevoir un bel avenir.

• **Benjamin Le Maguet, Les Evouettes**

Benjamin Le Maguet a fêté ses 20 ans en 2010. Passionné de natation depuis son plus jeune âge, il intègre en 2007 le centre sportif national de la jeunesse à Tenero (TI).

Depuis l'automne 2008, il se prépare à son objectif suprême, les Jeux Olympiques de Londres en 2012, dans l'une des plus prestigieuses organisations sportives du Canada, le « Rouge et Or » de l'Université de Laval à Québec. Il a



Les représentants des récipiendaires 2010 en compagnie du Conseil de la Fondation du 75<sup>e</sup> de la BCVs : Jean-Daniel Papilloud, président, Martin Kuonen, vice-président, Thierry Cornut, membre, Mario Kalbermatter, membre et Jean-Yves Pannatier, administrateur

notamment remporté le titre de champion suisse sur 100m brasse, de vice-champion sur 50m et s'est qualifié pour les Mondiaux en 2009.





